

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Ardennes

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Ardennes

Population 2019	270 582 (- 0,6 %)	4,9 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	80 303 (- 0,8 %)	4,1 %	
Nombre d'établissements privés 2019	5 685 (- 0,9 %)	4,3 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	240 079 (+ 0,0 %)	4,9 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	113 485 †	4,1 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	76%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	4%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

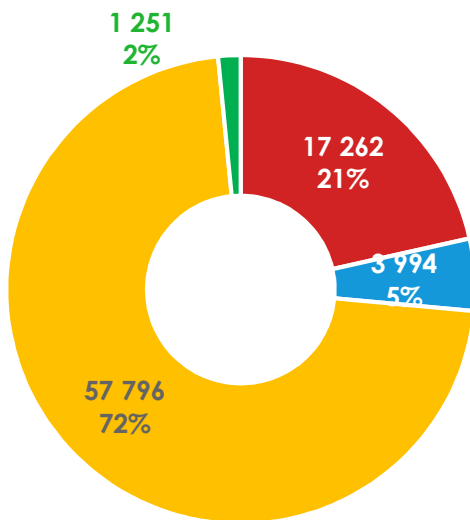
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

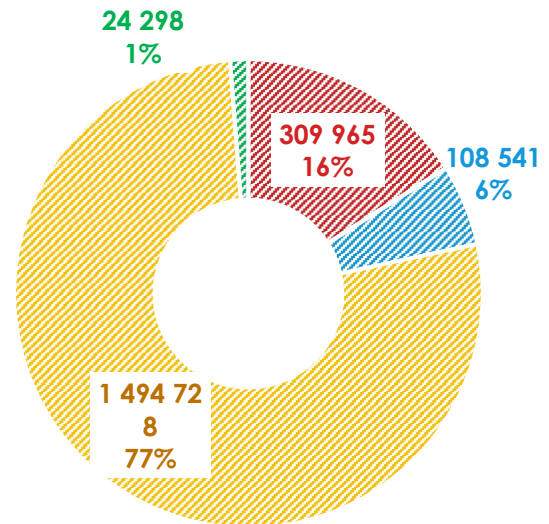
Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2019
Ardennes



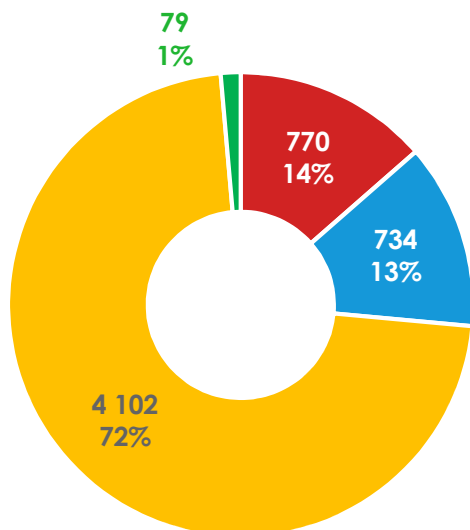
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2019
Grand Est



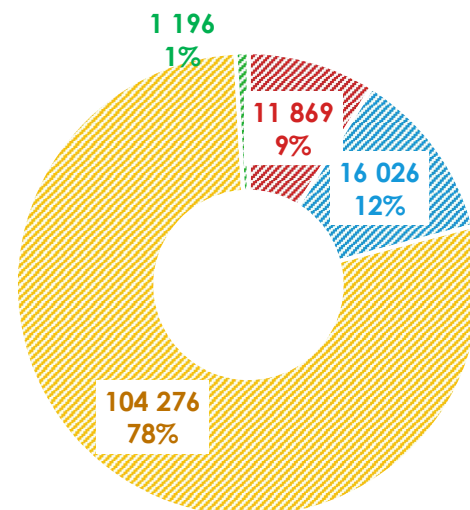
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Ardennes



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Grand Est



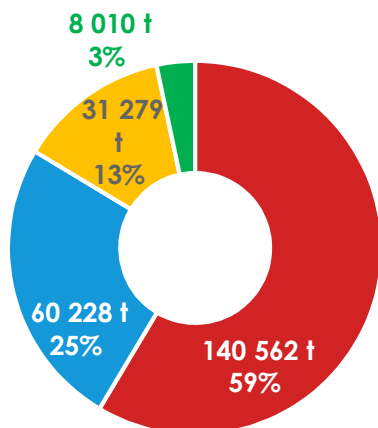
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Production théorique de DAEndni

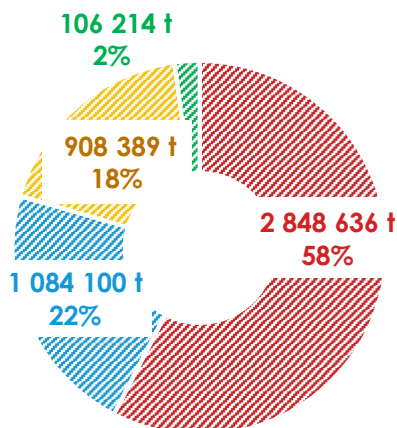
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Ardennes



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



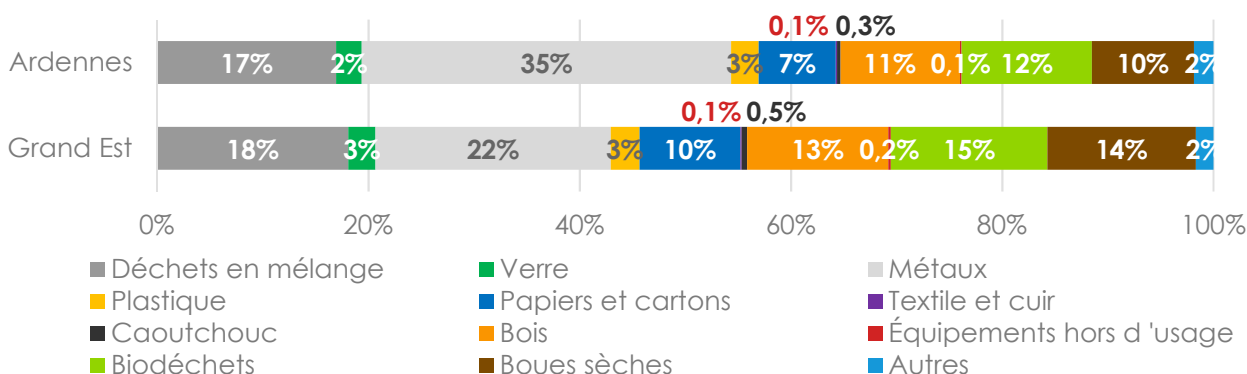
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture ■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **240 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun entre 13 % et 25 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par l'agriculture, le BTP et l'industrie serait légèrement plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment de la part du tertiaire.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Ardennes

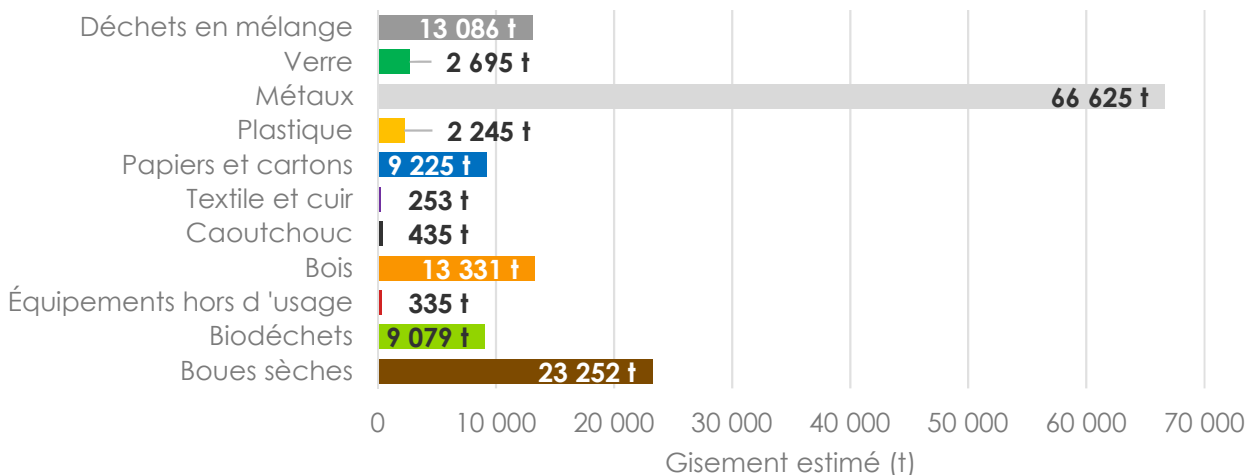


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement. Les métaux sont très représentés, en lien avec l'activité métallurgique du département.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

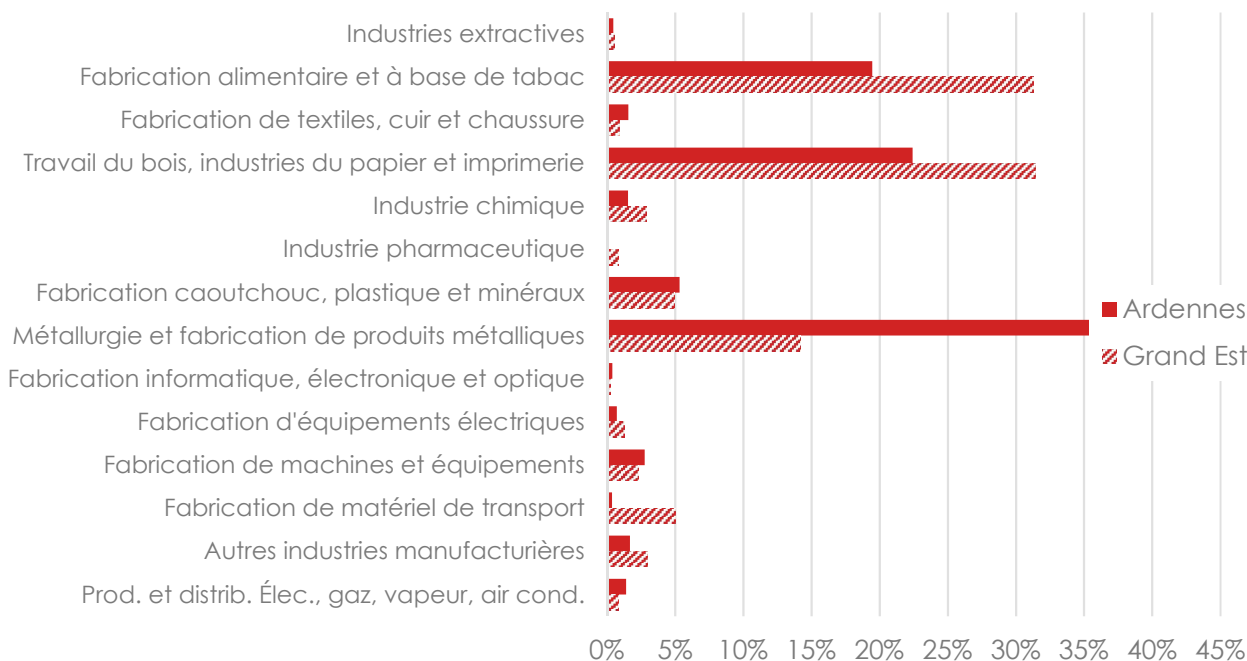
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Ardennes



Les métaux représentent la majeure partie du gisement produit par l'industrie, suivi par les boues. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Ardennes

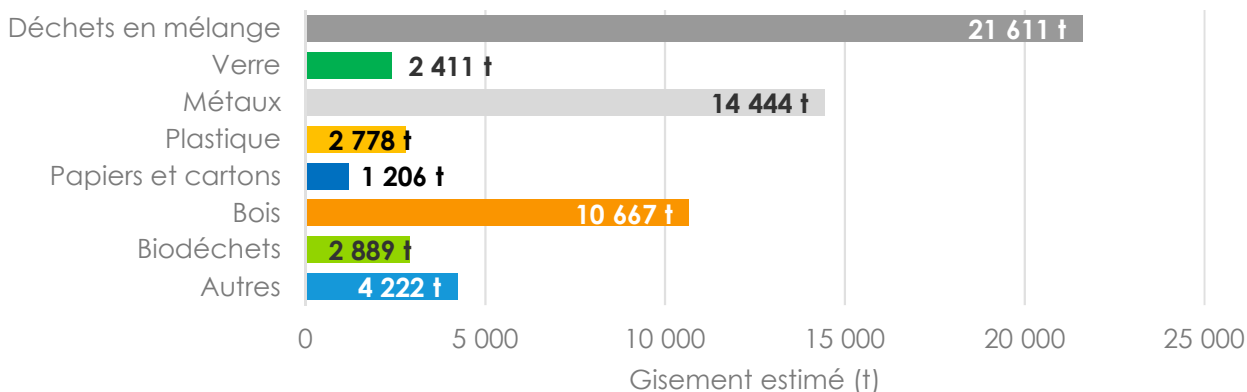


La métallurgie serait le secteur le plus gros producteur de déchets, avec une représentation parmi l'industrie bien plus importante que ce que l'on peut observer à l'échelle régionale. La fabrication alimentaire et le travail du bois, papier et imprimerie seraient moins représentés qu'à l'échelle régionale, mais resteraient de gros contributeurs à la production de DAEndni du département.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Ardennes

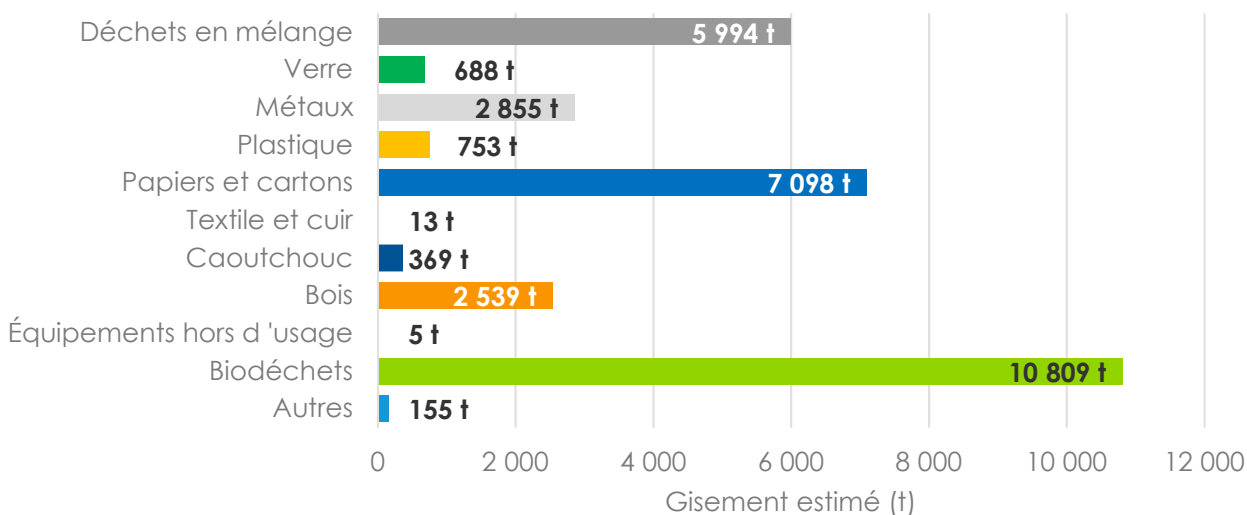


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

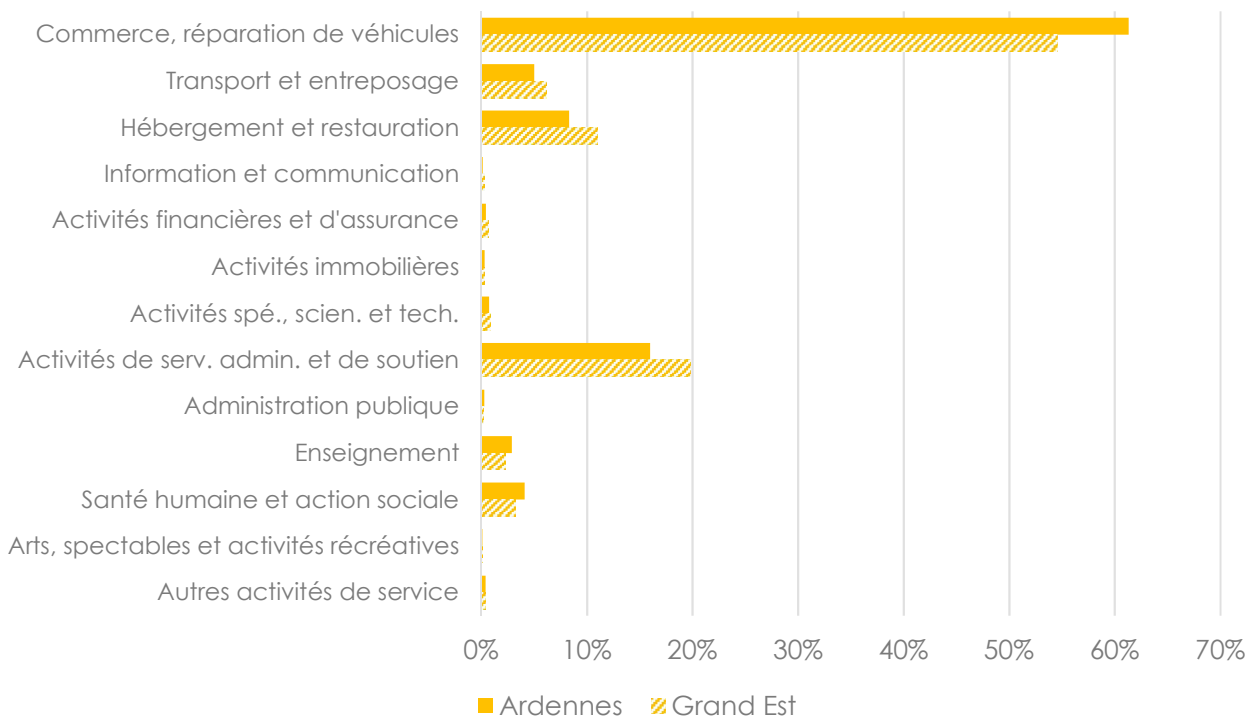
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Ardennes



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons et, dans une moindre mesure, les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Ardennes



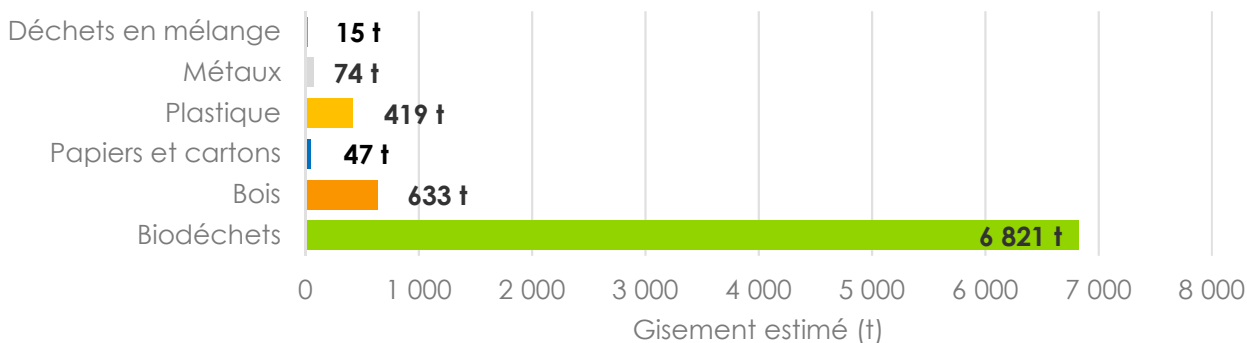
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Ardennes

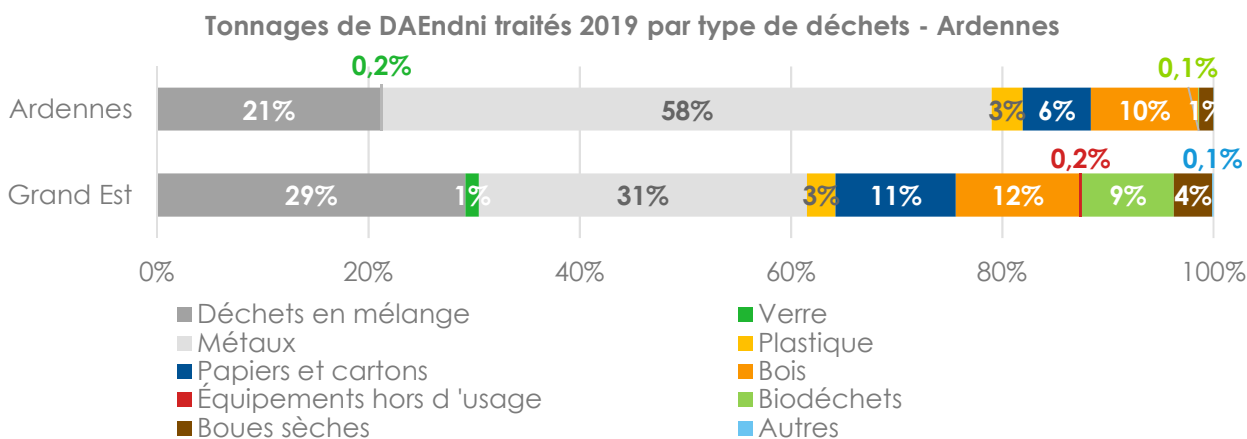


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **113 000 t**, soit **47 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

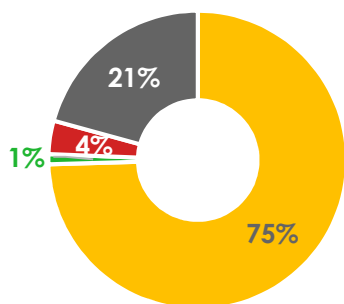


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement. On retrouve la prédominance des métaux constatée dans l'estimation du gisement théorique produit.

Valorisation des tonnages identifiés

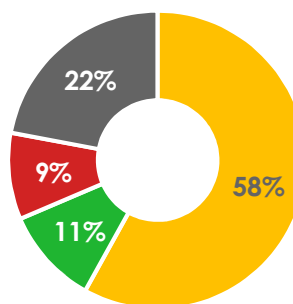
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Ardennes



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

L'absence d'incinérateur sur le département explique la faible part de valorisation. La plus grande représentation des métaux explique un taux de valorisation matière supérieur au taux régional.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Aube

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Aube

Population 2019	310 242 (+ 0,2 %)	5,6 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	100 965 (- 0,2 %)	5,2 %	
Nombre d'établissements privés 2019	7 255 (- 0,5 %)	5,4 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	254 251 (+ 0,0 %)	5,1 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	174 459 †	6,2 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	60%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	3%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

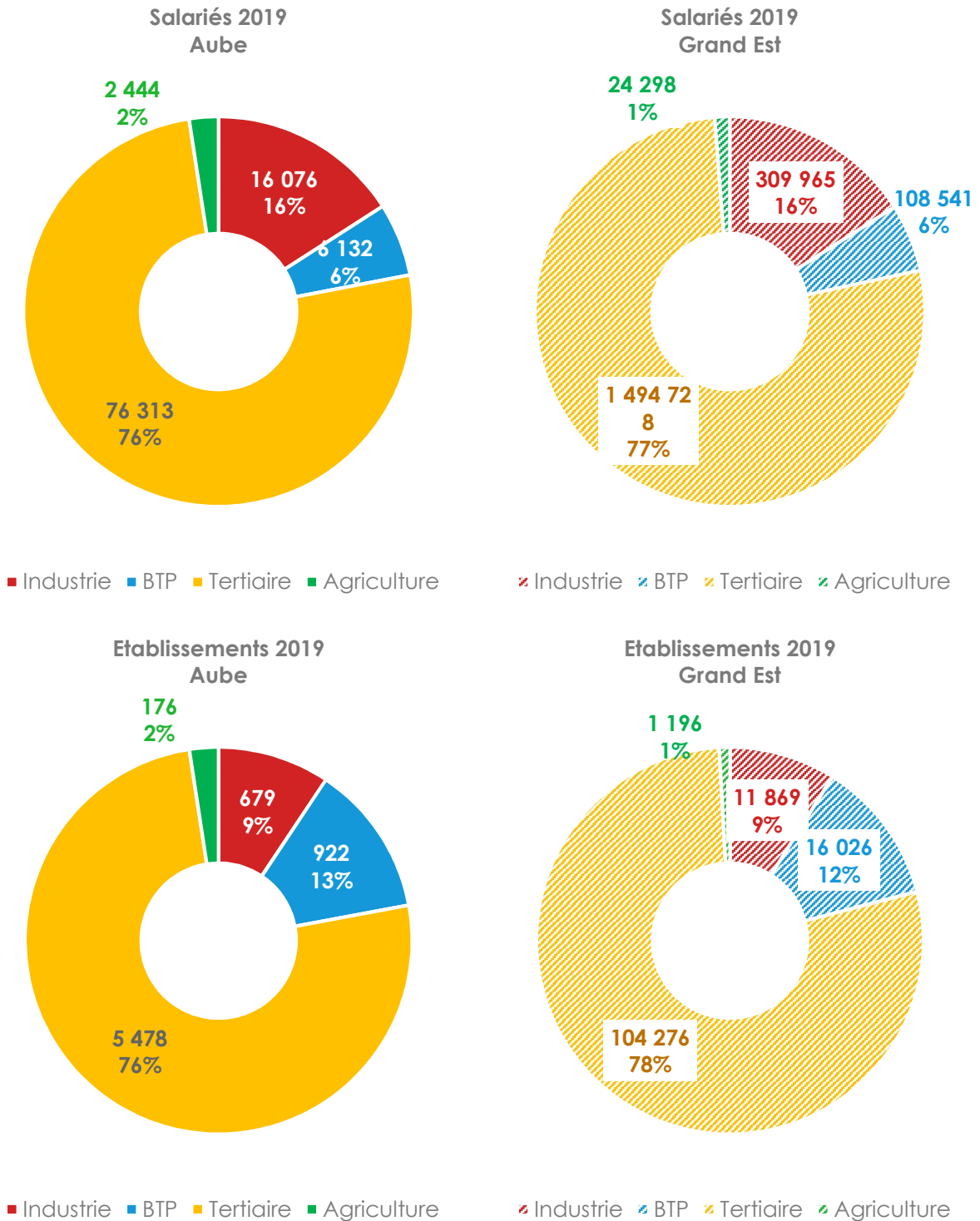
Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

Chiffres clés de l'activité économique

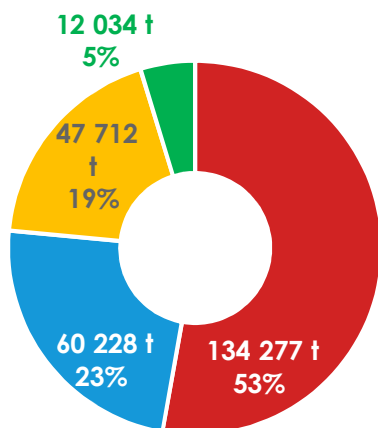


Production théorique de DAEndni

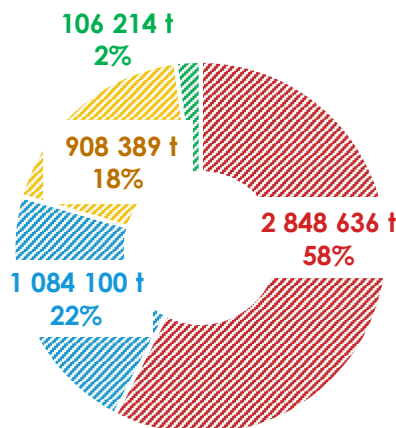
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Aube



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



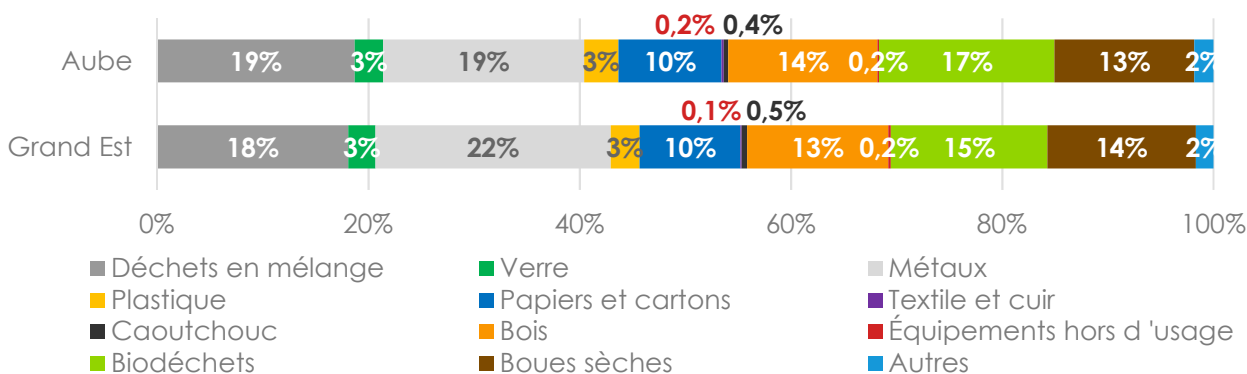
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture ■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **254 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun près de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par l'agriculture, le BTP et le tertiaire serait légèrement plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment de la part de l'industrie : ceci témoignerait d'un département moins industrialisé et plus agricole que les autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Aube

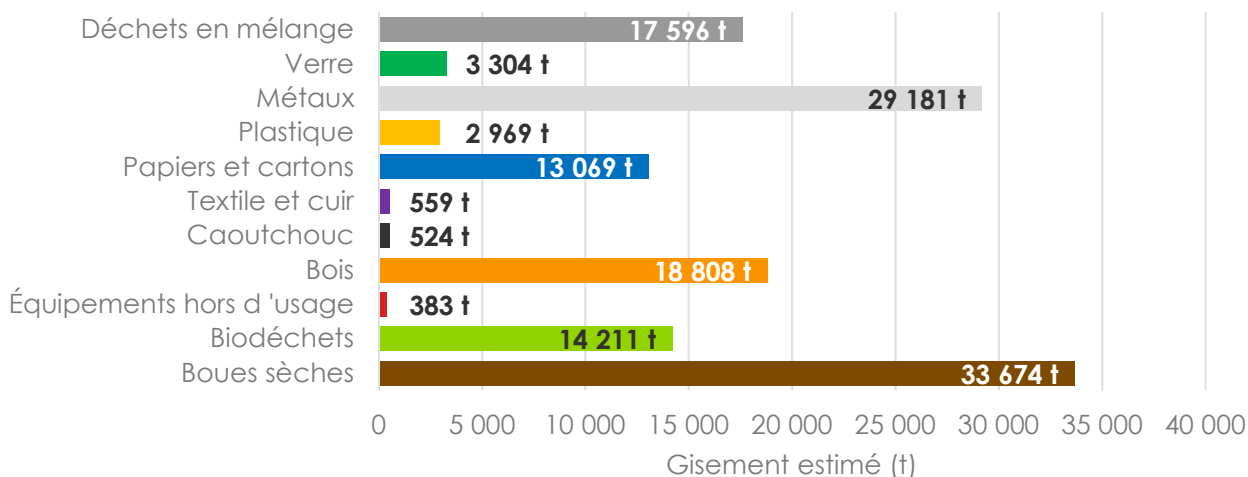


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

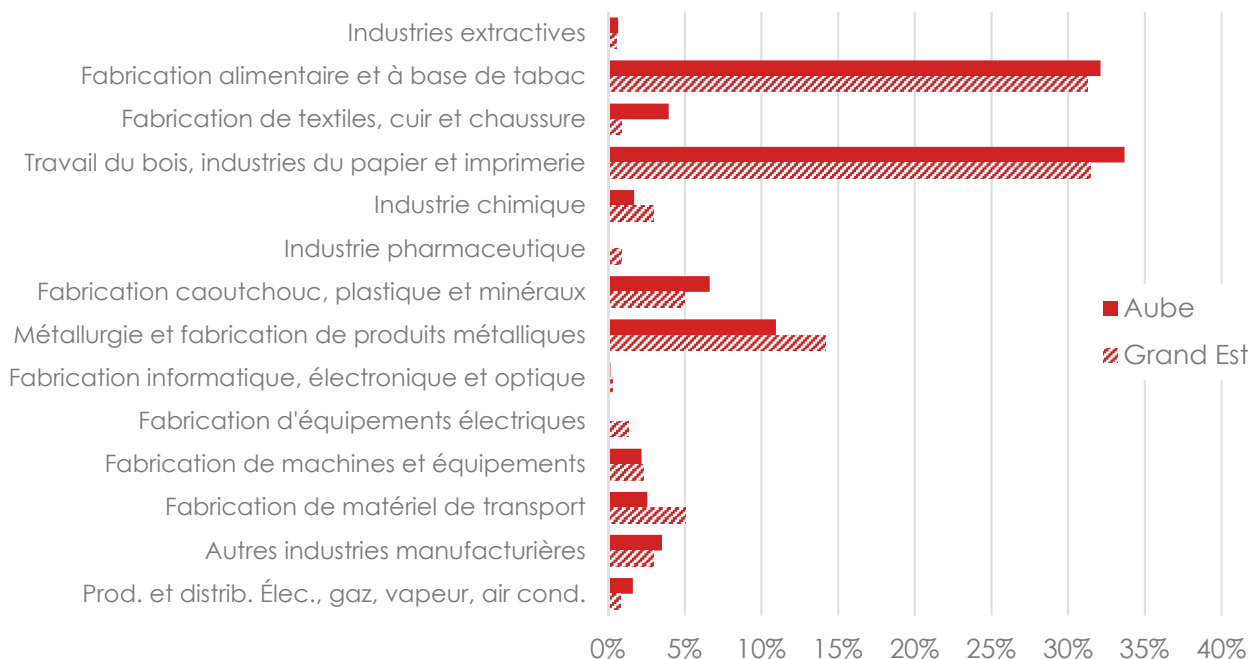
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Aube



Les métaux et les boues constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, du bois et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Aube

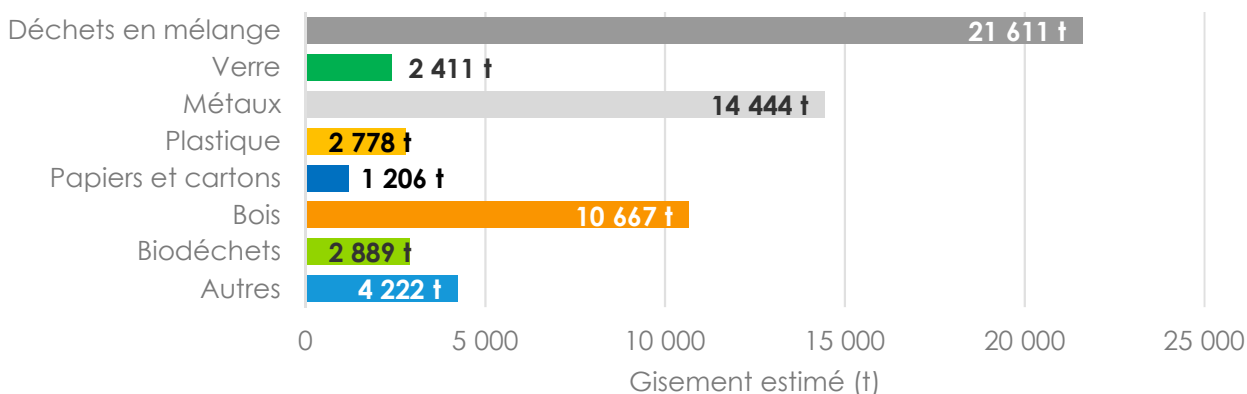


La fabrication alimentaire ainsi que le travail du bois, papier et imprimerie seraient les deux secteurs plus gros producteurs de déchets, à l'image de la répartition régionale. La fabrication de textiles serait plus représentée, contrairement à la métallurgie et la fabrication de matériel de transport.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Aube

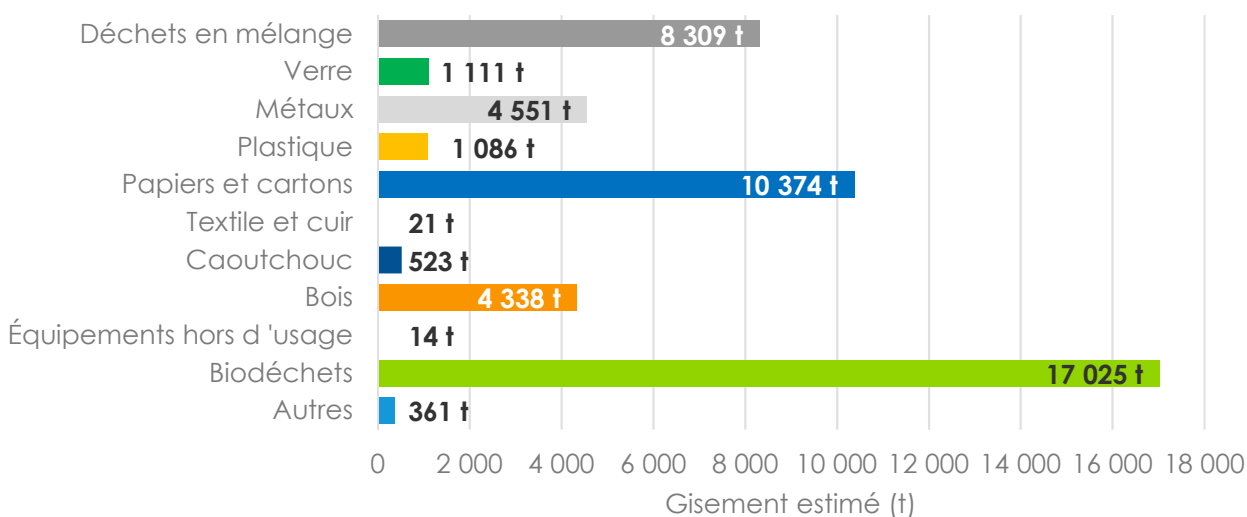


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

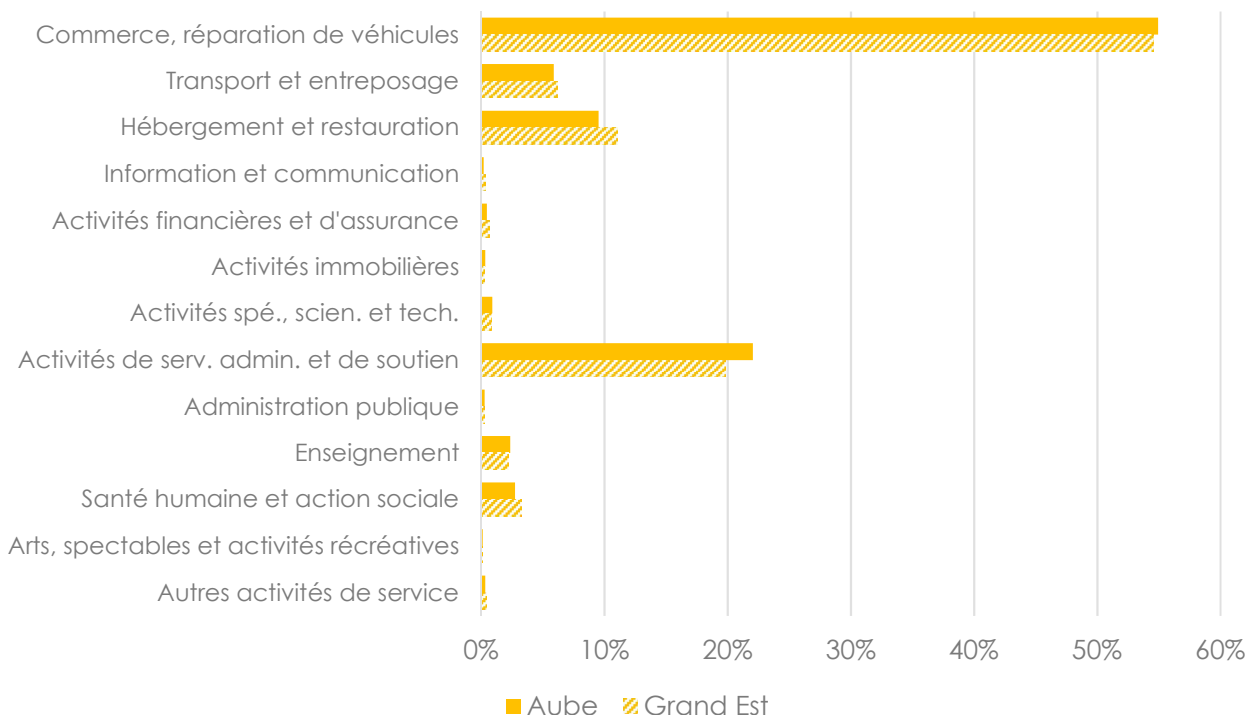
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Aube



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Aube



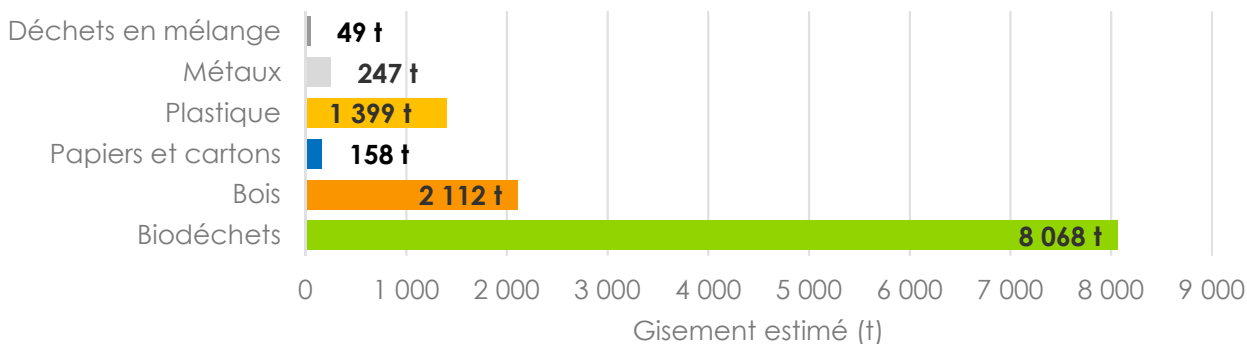
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Aube

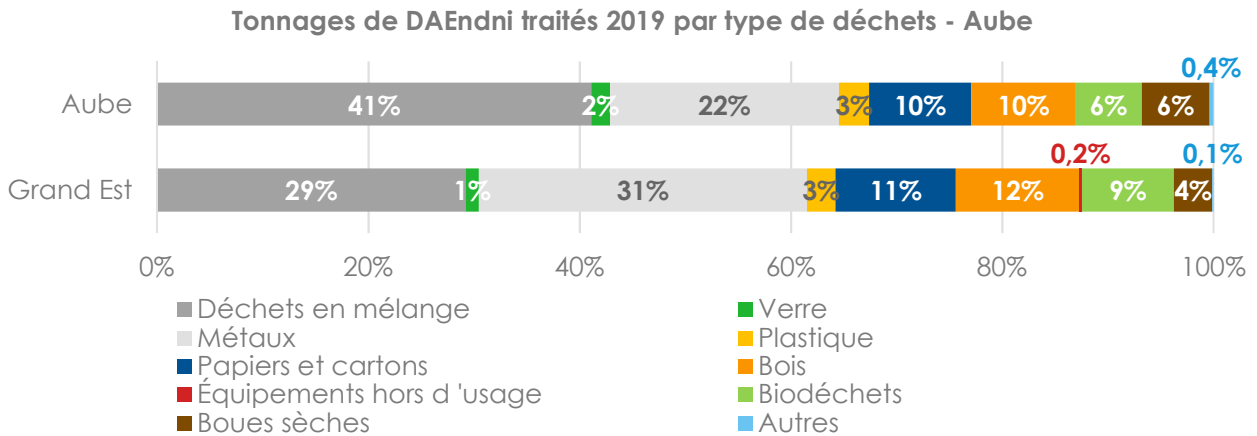


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **174 000 t**, soit **69 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

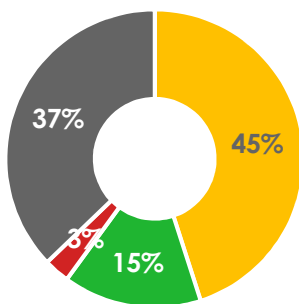


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

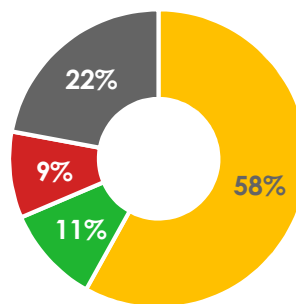
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Aube



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

L'absence d'incinérateur sur le département explique la faible part de valorisation énergétique et la part importante d'enfouissement des DAEndni. La plus grande représentation des biodéchets et boues explique un taux de valorisation organique supérieur au taux régional.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Bas-Rhin

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Bas-Rhin

Population 2019	1 140 057 (+ 0,5 %)	20,5 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	461 269 (+ 0,6 %)	23,8 %	
Nombre d'établissements privés 2019	32 532 (+ 0,4 %)	24,4 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	1 131 693 (+ 0,0 %)	22,9 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	594 664 †	21,3 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	75%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	8%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

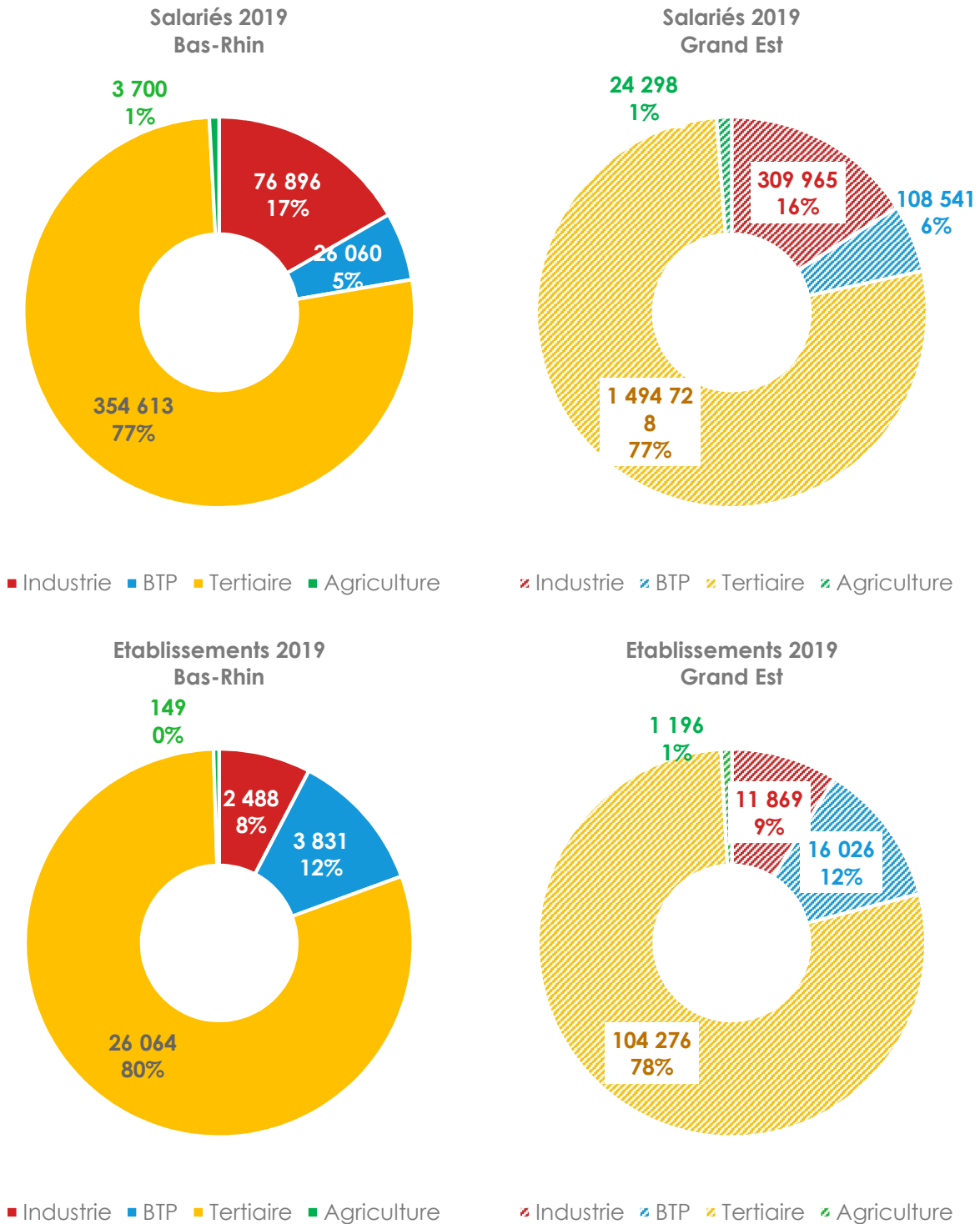
Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

Chiffres clés de l'activité économique

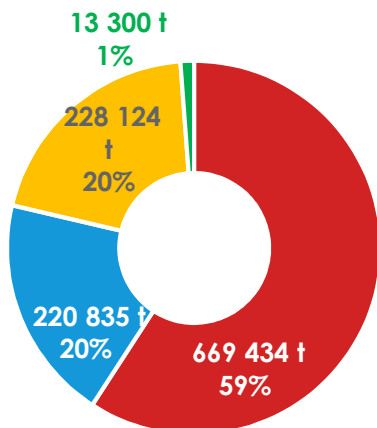


Production théorique de DAEndni

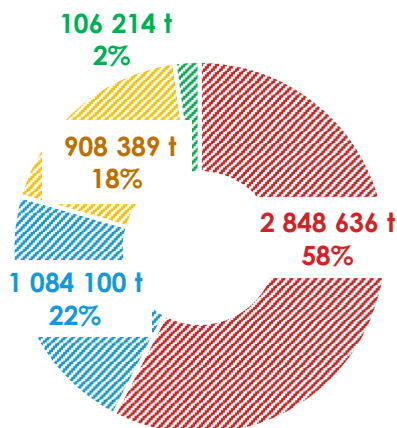
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Bas-Rhin



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

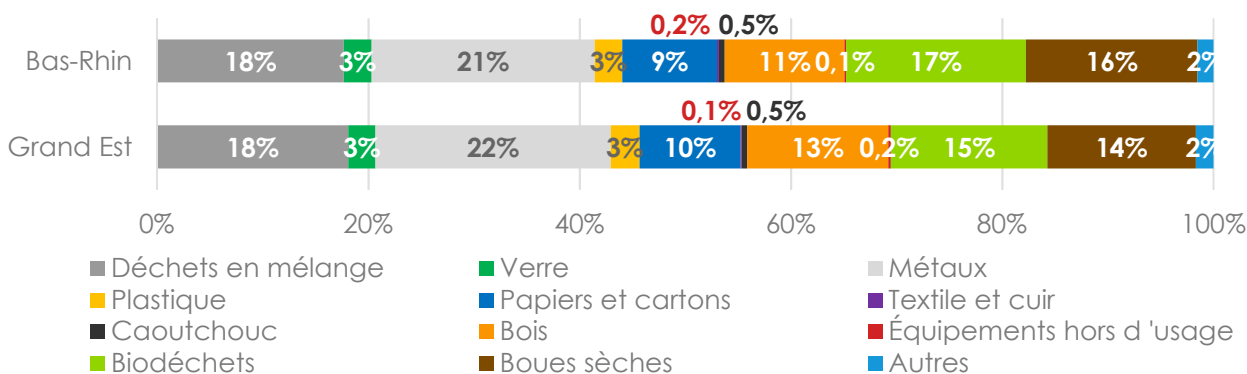
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **1 132 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun près de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par le tertiaire serait légèrement plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment de la part du BTP et de l'agriculture : ceci témoignerait d'un département plus urbanisé et moins rural que les autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Bas-Rhin

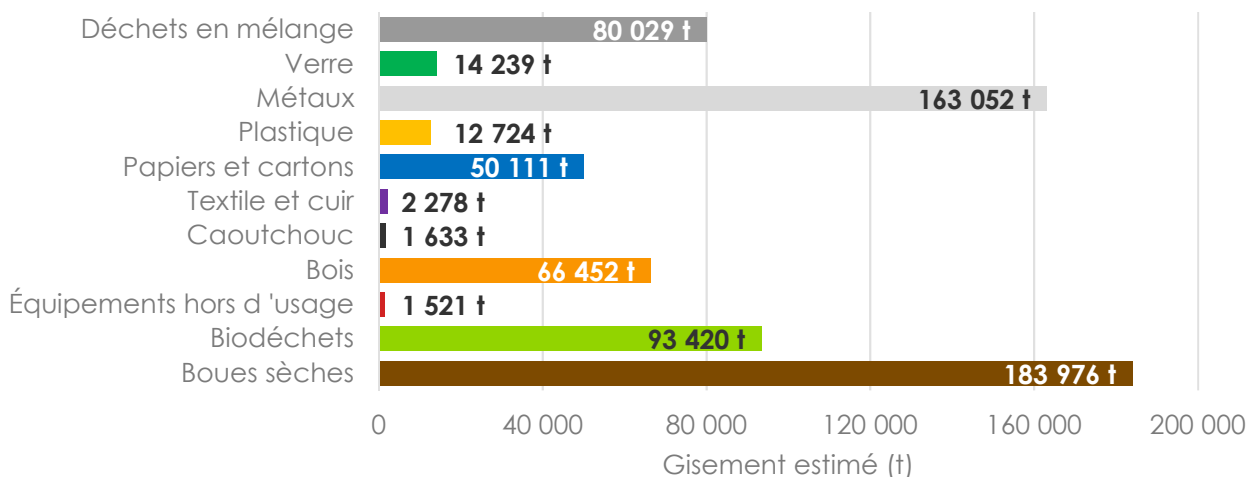


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

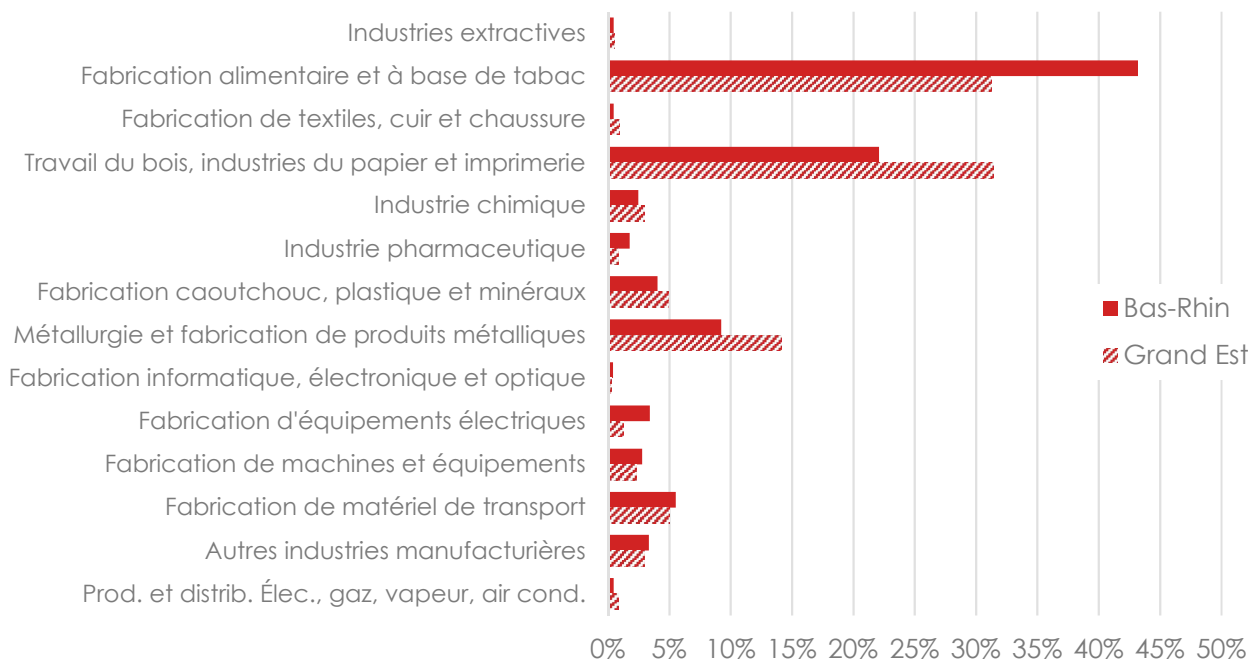
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Bas-Rhin



Les métaux et les boues constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, du bois et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Bas-Rhin

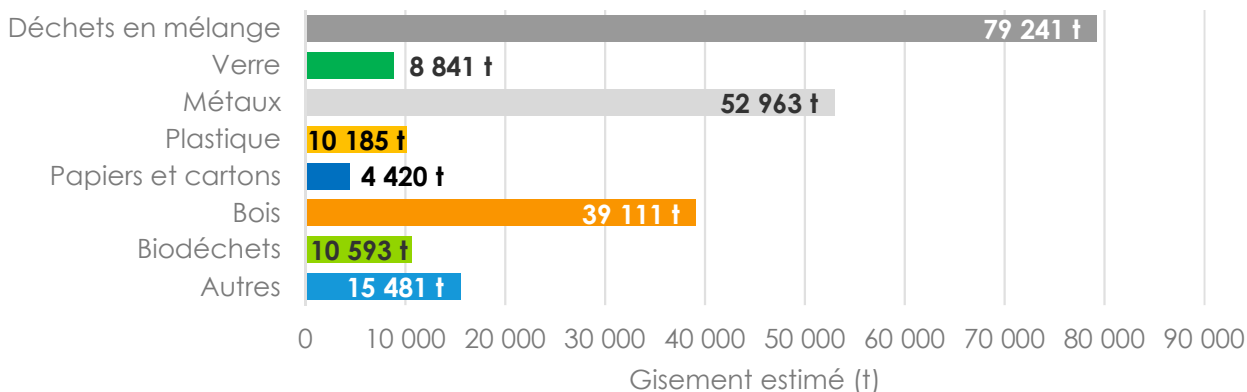


La fabrication alimentaire serait le premier secteur producteur de déchets de l'industrie, devant le le travail du bois, papier et imprimerie moins représenté sur le département qu'à l'échelle régionale, tout comme la métallurgie.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Bas-Rhin

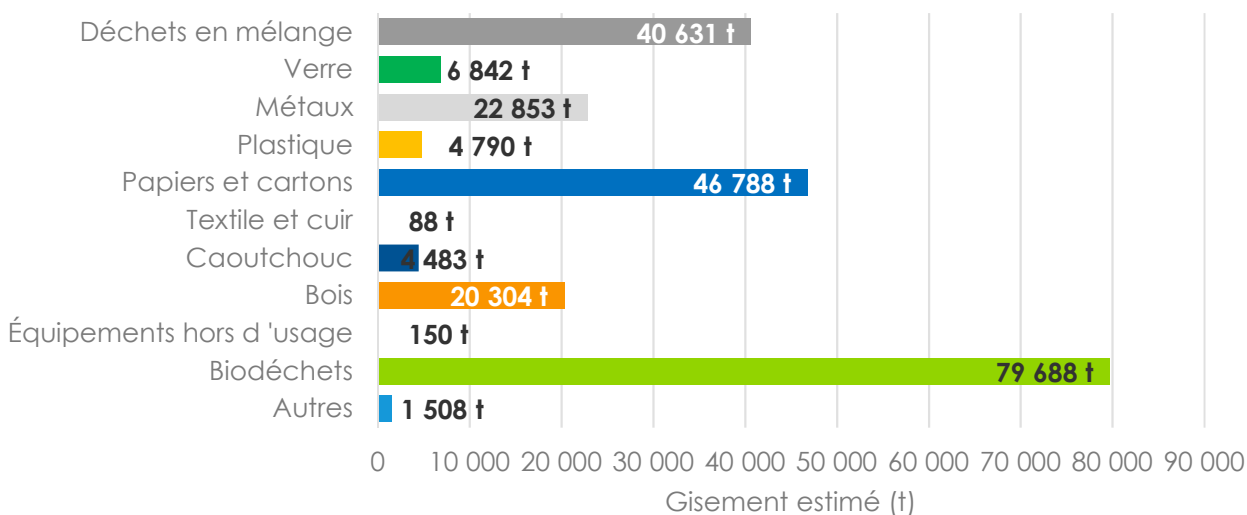


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

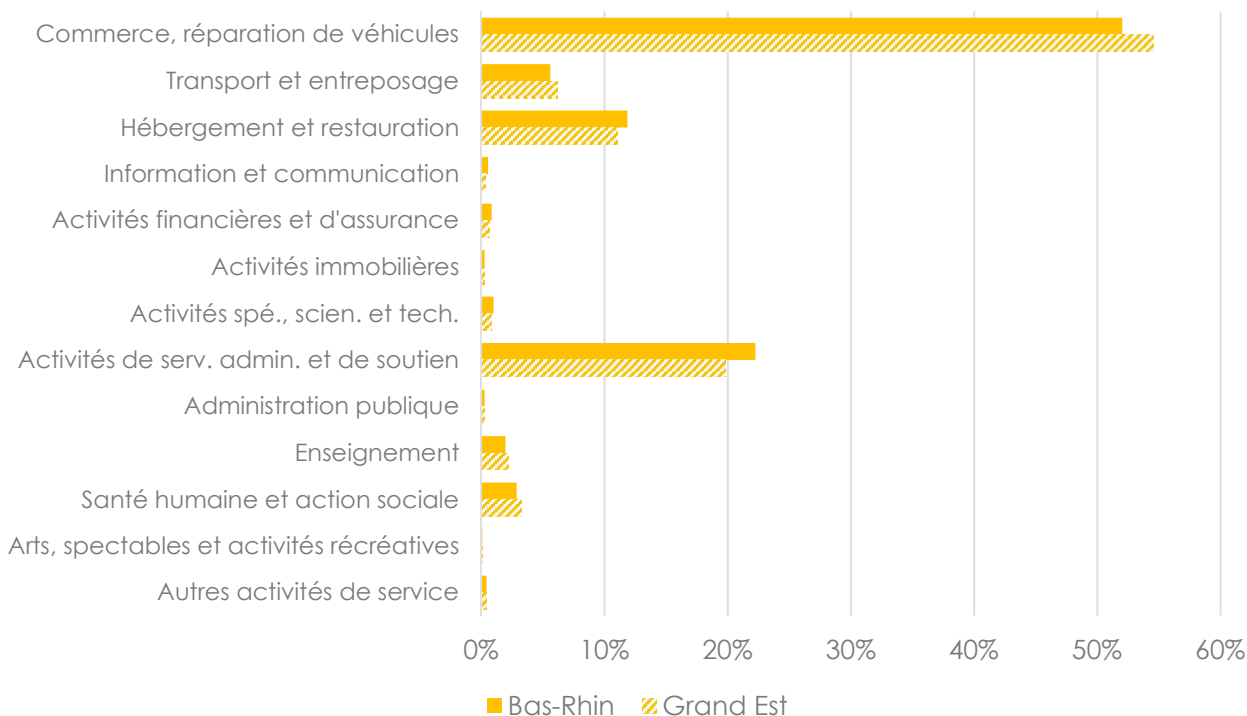
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Bas-Rhin



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Bas-Rhin



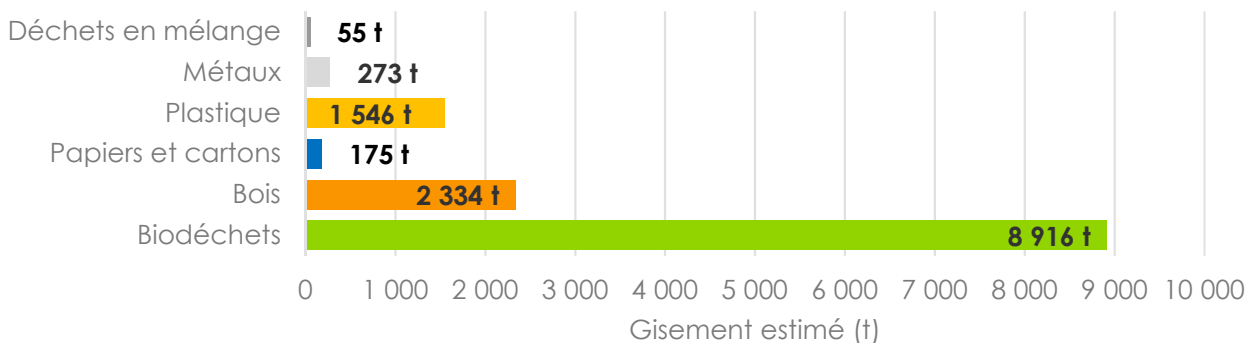
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Bas-Rhin

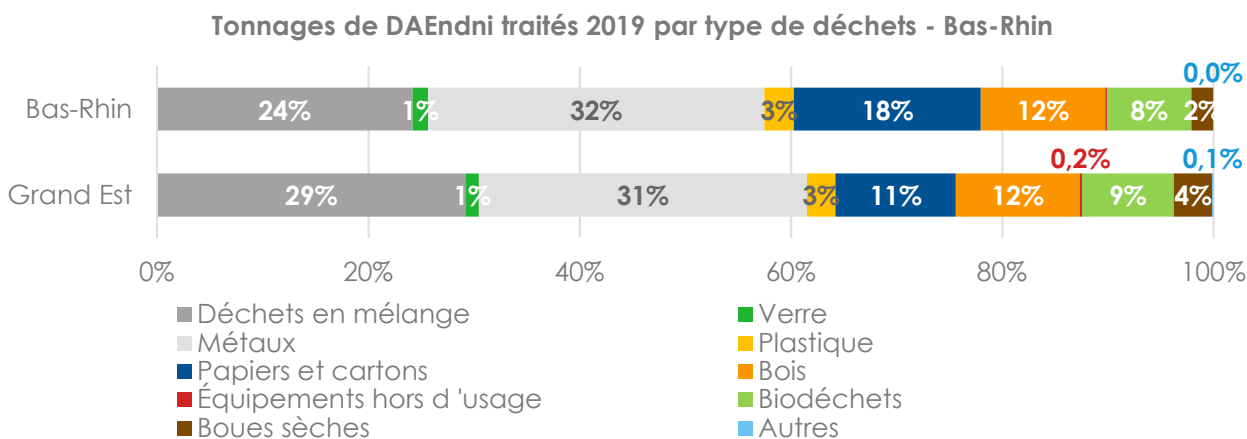


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **595 000 t**, soit **53 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

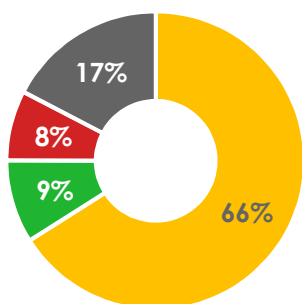


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

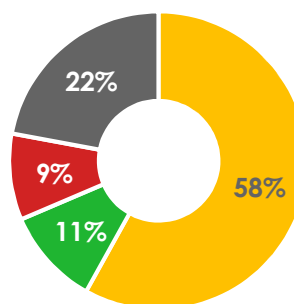
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Bas-Rhin



- Matière
- Organique
- Energétique
- Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Energétique
- Autre/Élimination

La plus grande part de papiers/cartons dans les déchets produits se traduit par une plus grande part de valorisation matière par rapport à la part Régionale, à l'inverse de la part de valorisation organique réduite du fait de tonnages de biodéchets et de boues moins représentés.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Haut-Rhin

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Haut-Rhin

Population 2019	767 086 (+ 0,2 %)	13,8 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	262 410 (+ 0,1 %)	13,5 %	
Nombre d'établissements privés 2019	19 326 (+ 0,2 %)	14,5 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	733 816 (+ 0,0 %)	14,8 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	440 518 †	15,7 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	69%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	17%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

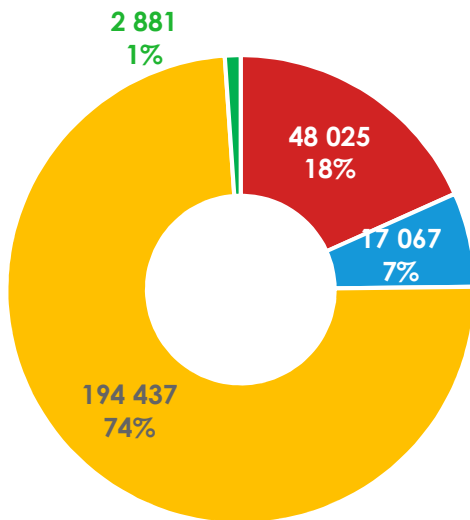
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

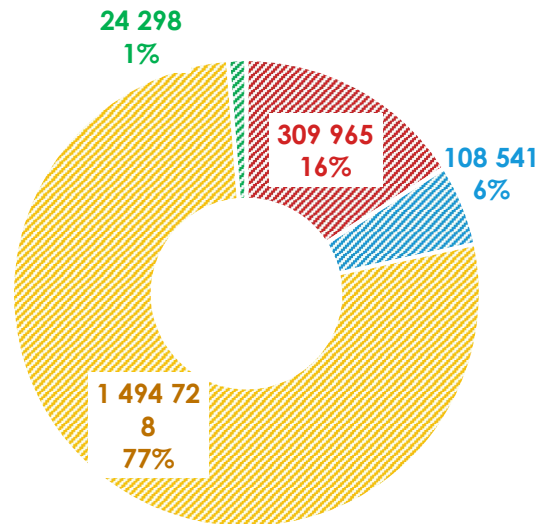
Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2019
Haut-Rhin



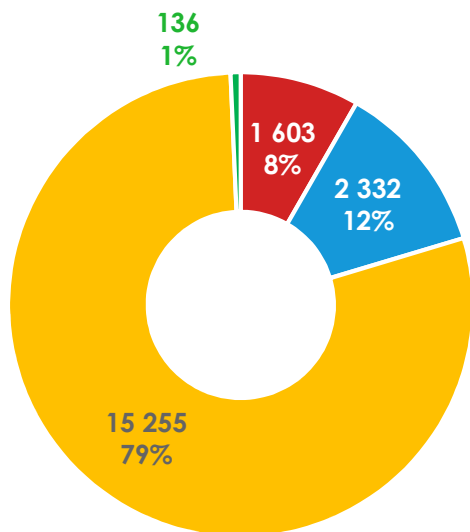
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2019
Grand Est



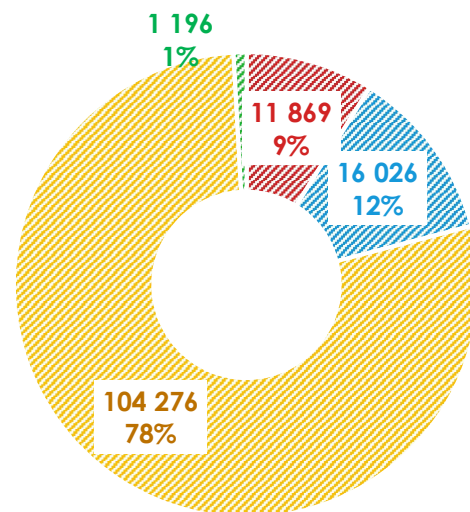
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Haut-Rhin



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Grand Est



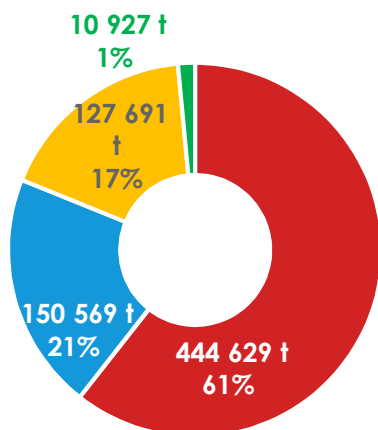
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Production théorique de DAEndni

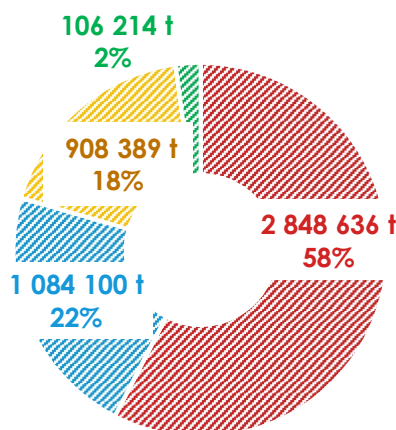
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Haut-Rhin



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



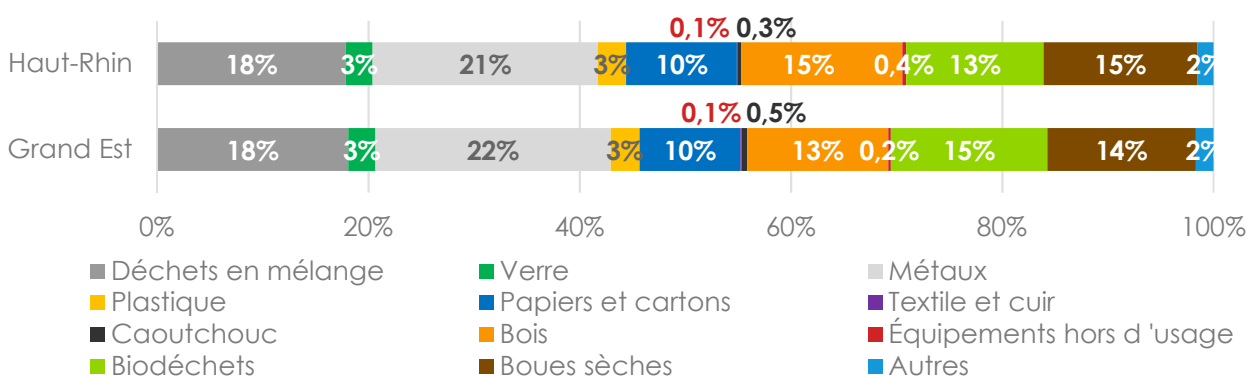
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture ■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **734 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun plus de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par l'industrie est plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment des autres secteurs : ceci témoignerait d'un département plus industrialisé et moins agricole que les autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Haut-Rhin

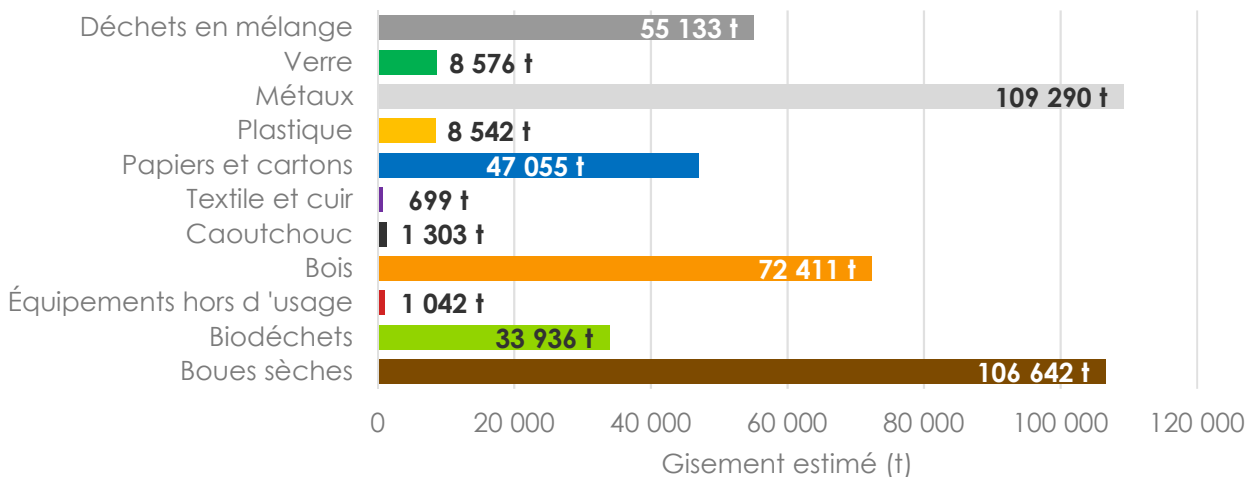


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

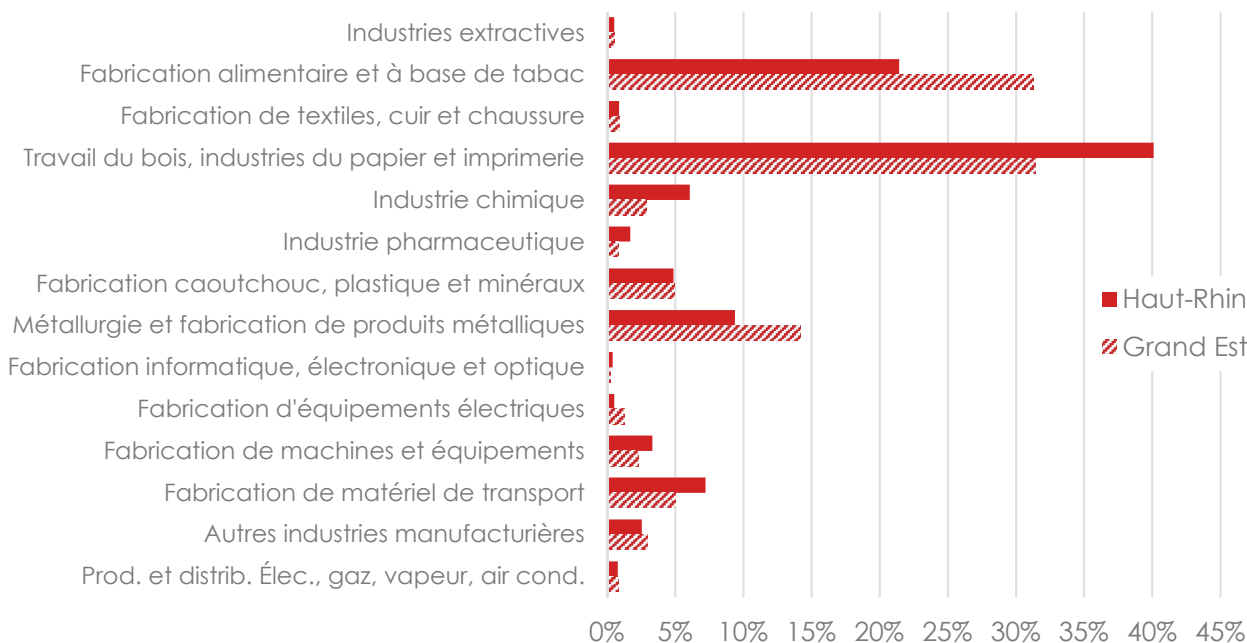
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Haut-Rhin



Les métaux et les boues constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, du bois et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Haut-Rhin

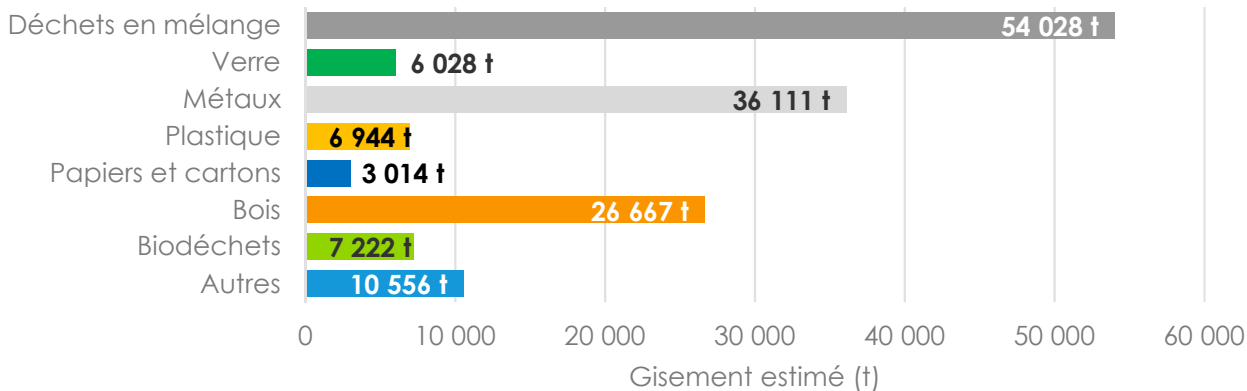


Le travail du bois, papier et imprimerie est plus implanté sur le département que sur le reste de la Région, ce qui en fait le premier producteur industriel. La fabrication alimentaire est moins représentée qu'à l'échelle régionale mais reste le 2^e plus gros producteur parmi l'industrie. La métallurgie est moins représentée qu'à l'échelle régionale, à l'inverse de la fabrication de matériel de transport.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Haut-Rhin

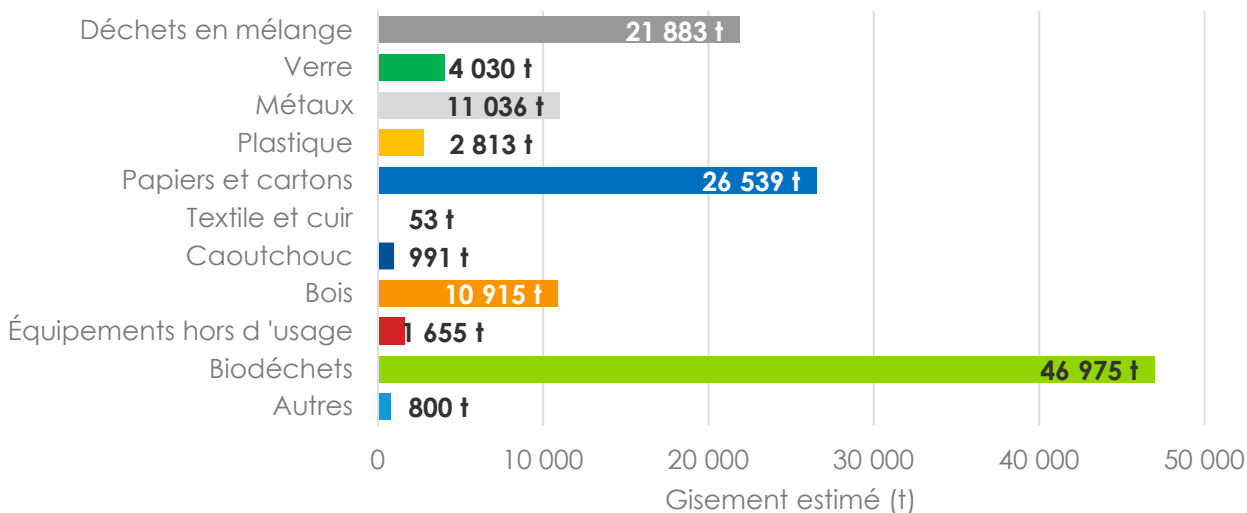


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

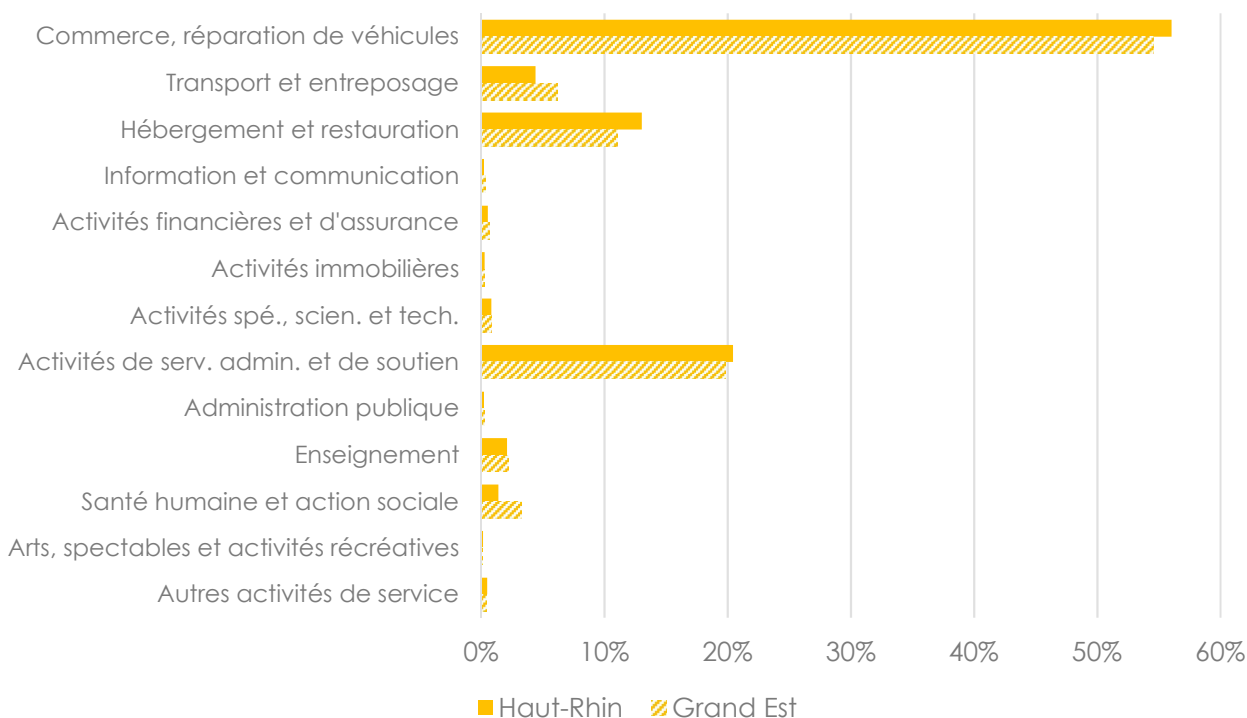
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Haut-Rhin



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Haut-Rhin



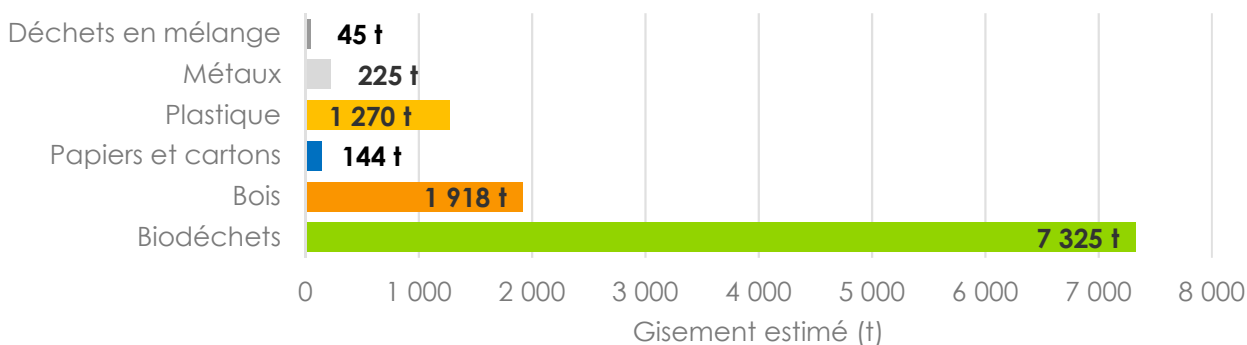
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Haut-Rhin

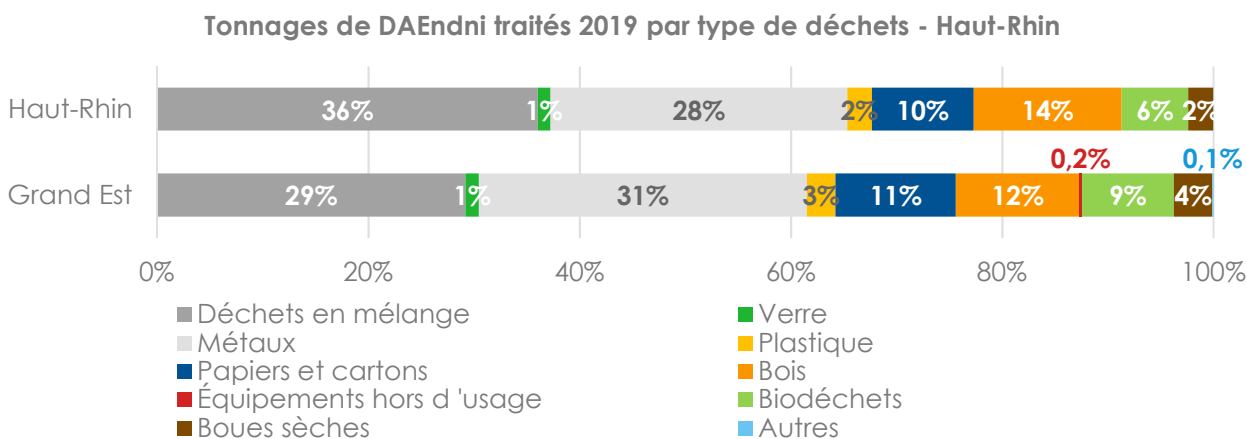


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **441 000 t**, soit **60 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

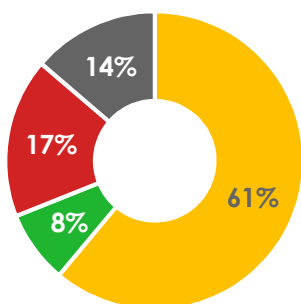


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

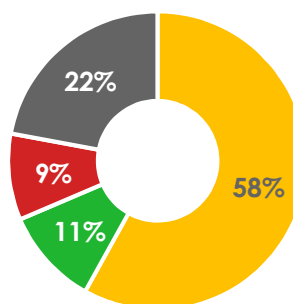
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Haut-Rhin



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

La répartition départementale des tonnages par mode de valorisation est très proche de la répartition régionale, avec néanmoins une représentation plus forte des déchets en mélange, ce qui explique la part plus importante de la valorisation énergétique. La part réduite de l'agriculture explique en partie une part de valorisation organique plus faible que la part régionale.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Haute-Marne

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Haute-Marne

Population 2019	172 512 (- 0,8 %)	3,1 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	63 866 (- 0,2 %)	3,3 %	
Nombre d'établissements privés 2019	3 927 (- 1,0 %)	2,9 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	170 156 (+ 0,0 %)	3,4 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	105 964 †	3,8 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	67%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	14%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

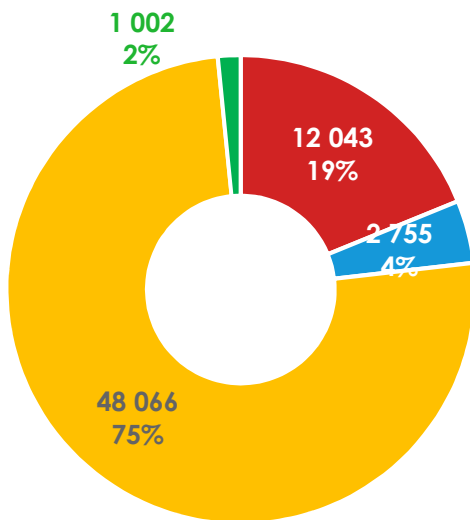
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

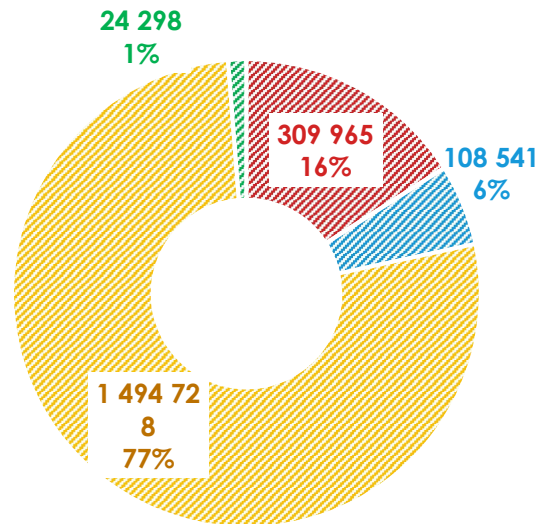
Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2019
Haute-Marne



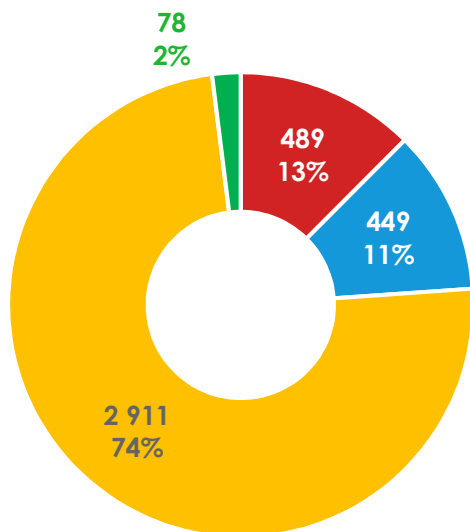
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2019
Grand Est



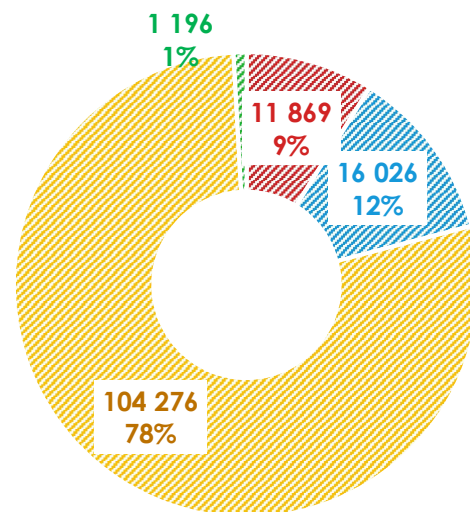
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Haute-Marne



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Grand Est



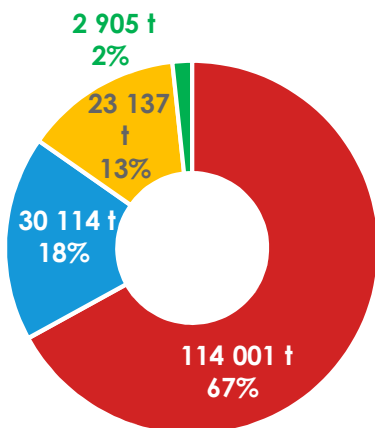
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Production théorique de DAEndni

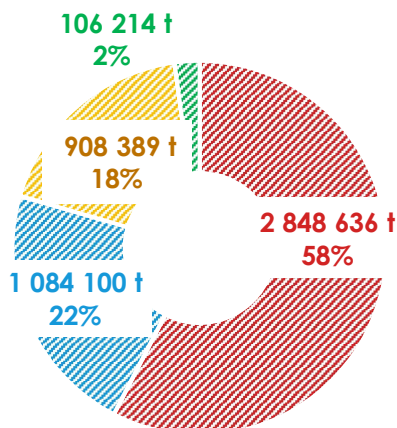
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Haute-Marne



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

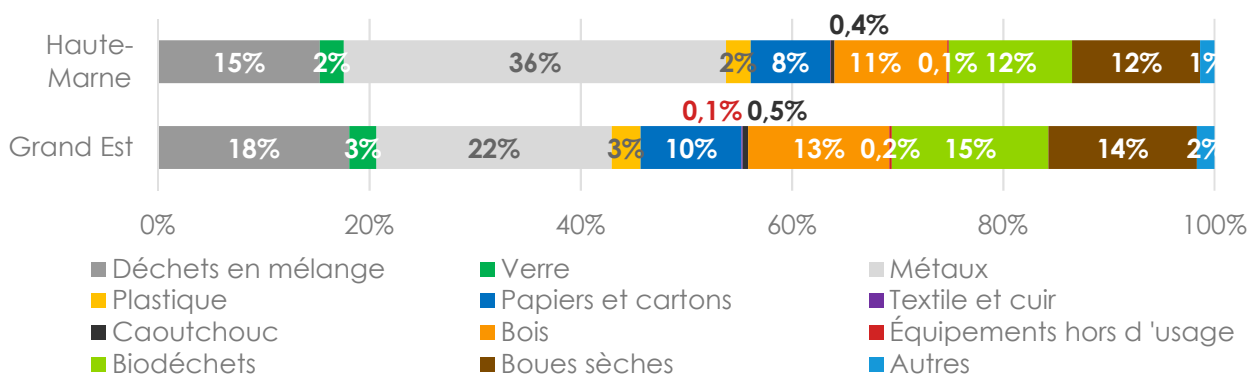
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **170 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun près de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par l'industrie serait plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment des autres secteurs : ceci témoignerait d'un département très industrialisé au regard des autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Haute-Marne

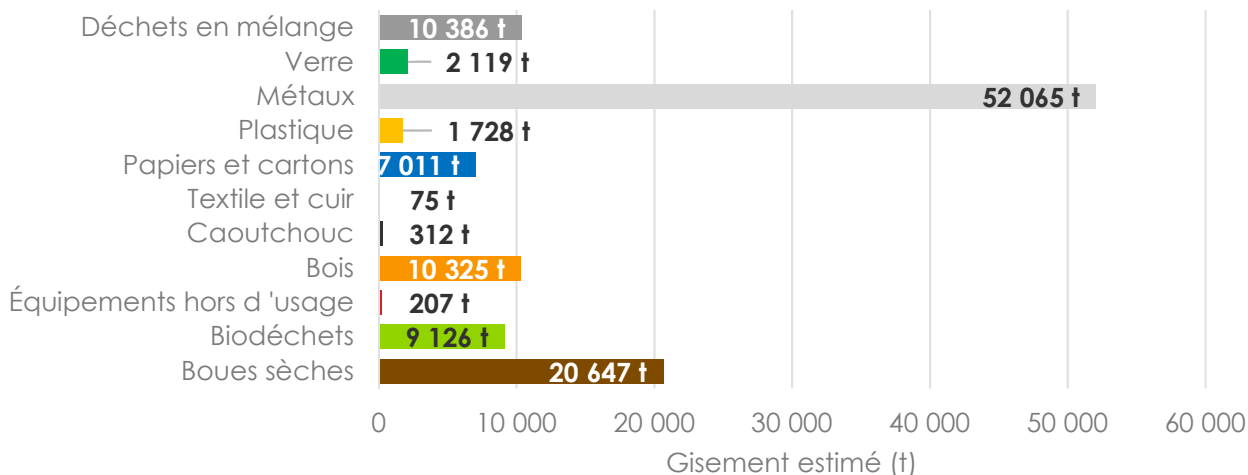


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boes représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

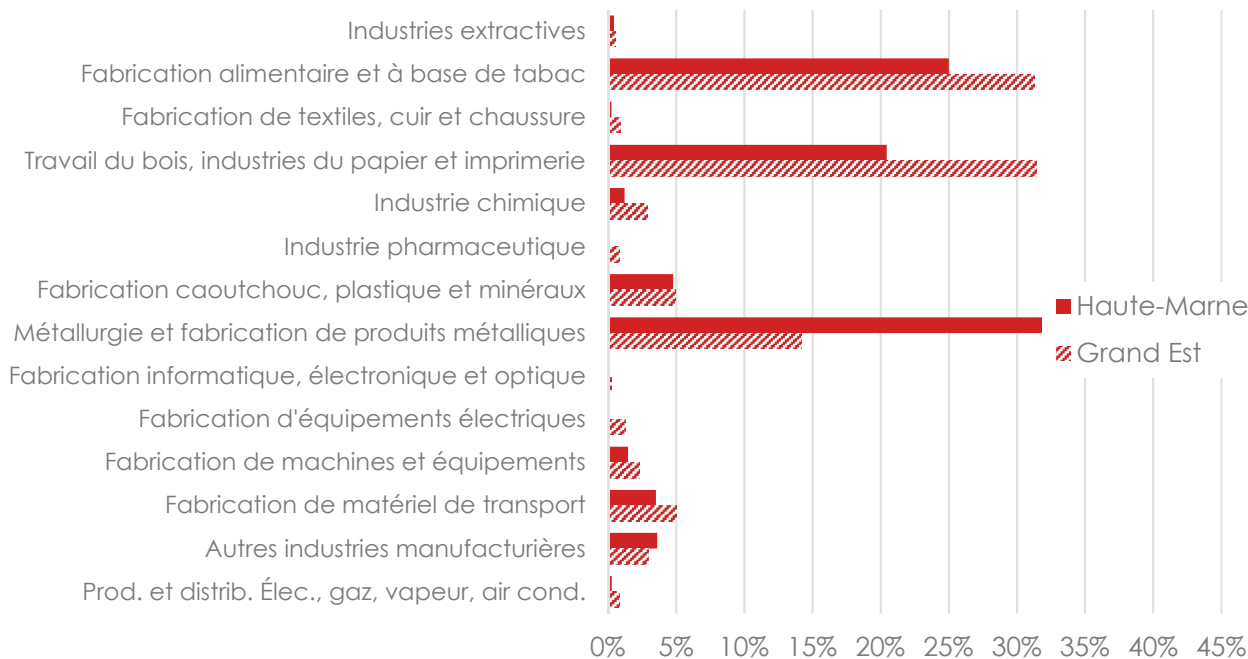
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Haute-Marne



Les métaux représentent la majeure partie du gisement produit par l'industrie, suivi par les boues, puis par les déchets en mélange, les papiers/cartons, le bois et les biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Haute-Marne

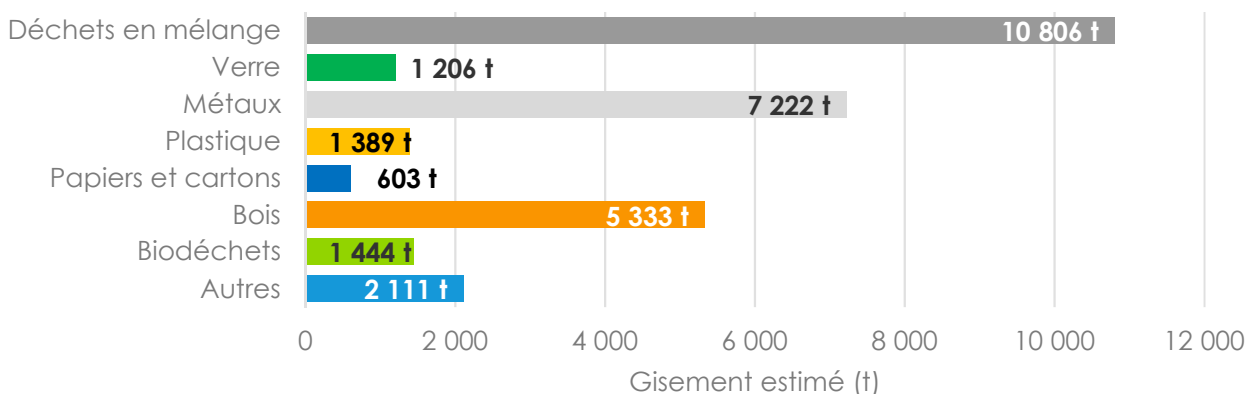


La métallurgie serait le secteur le plus gros producteur de déchets, avec un représentation parmi l'industrie bien plus importante que ce que l'on peut observer à l'échelle régionale. La fabrication alimentaire et le travail du bois, papier et imprimerie seraient moins représentés qu'à l'échelle régionale, mais resteraient de gros contributeurs à la production de DAEndni du département.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Haute-Marne

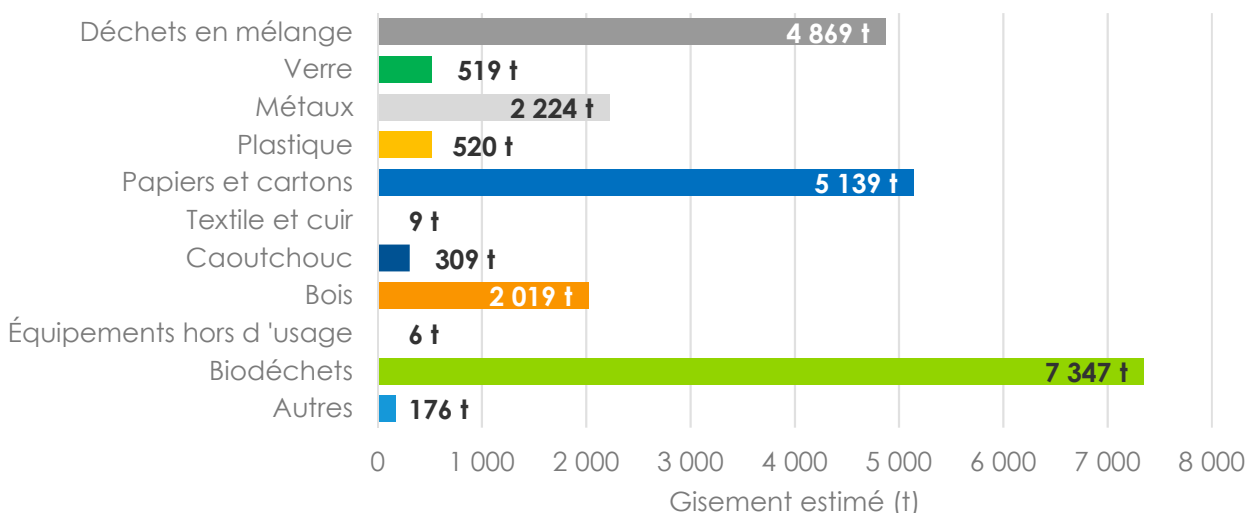


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

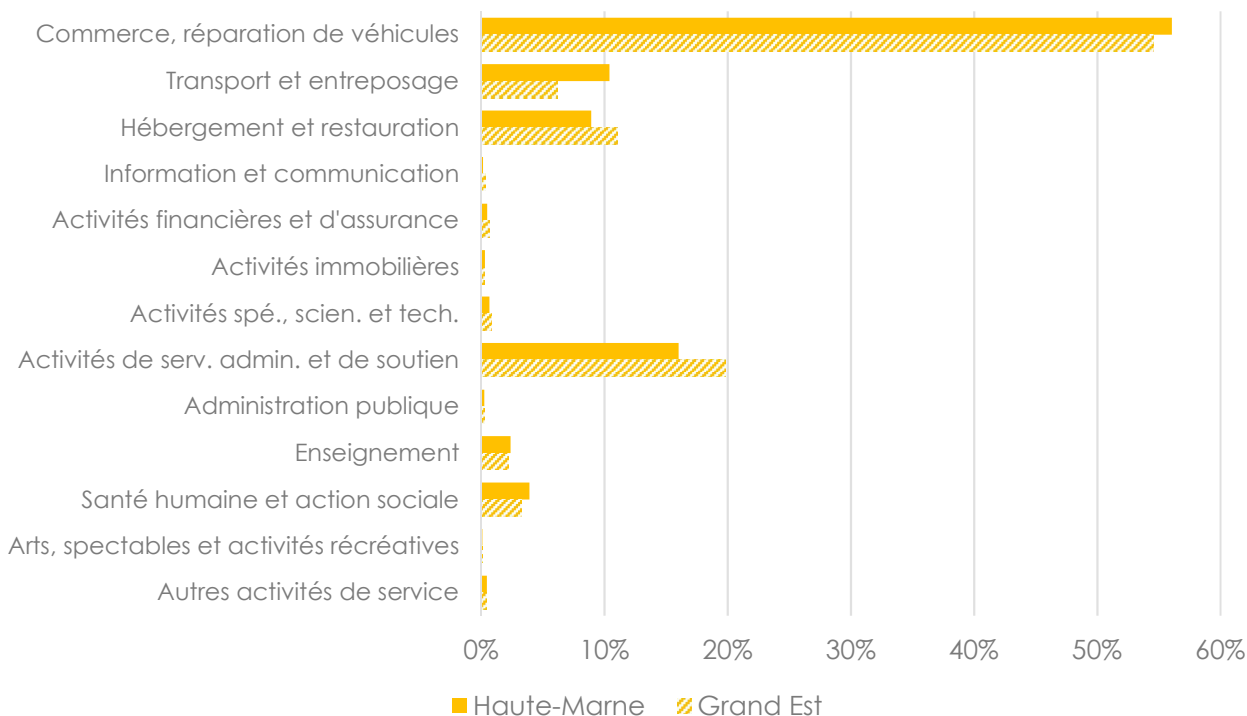
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Haute-Marne



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Haute-Marne



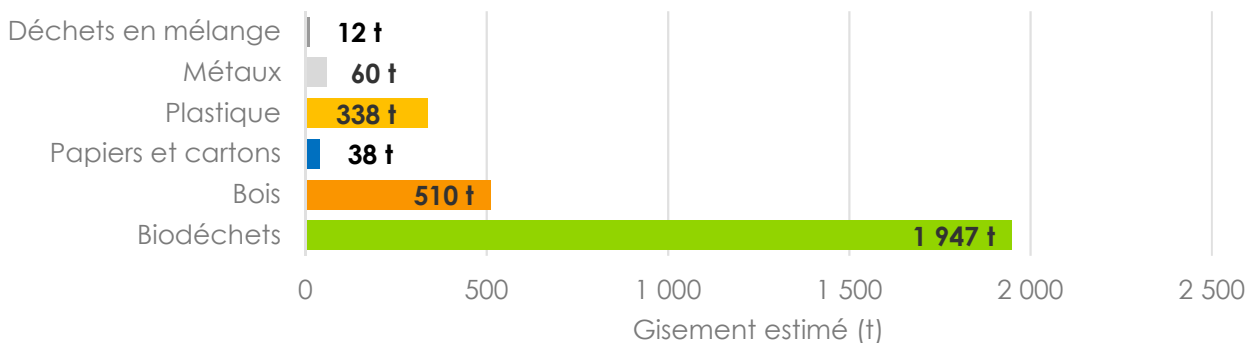
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Haute-Marne

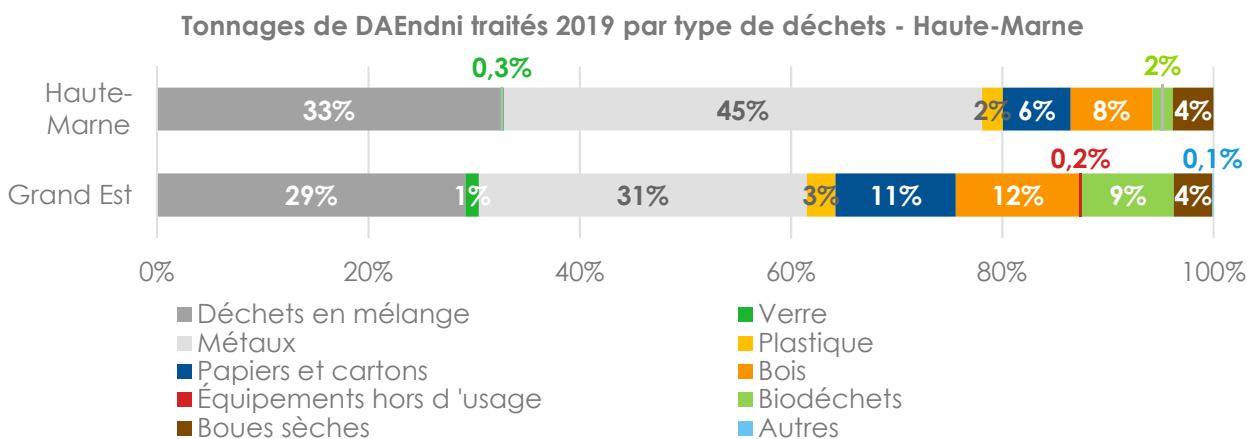


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **106 000 t**, soit **62 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

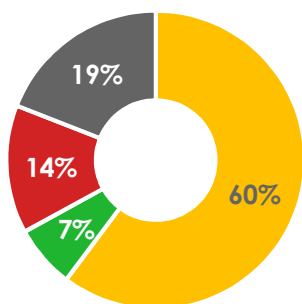


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement. On retrouve la prédominance des métaux constatée dans l'estimation du gisement théorique produit.

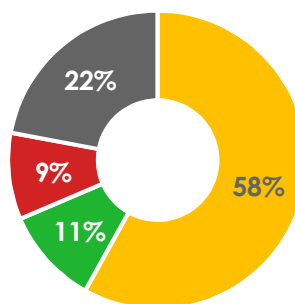
Valorisation des tonnages identifiés

Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Haute-Marne



Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



■ Matière ■ Organique
■ Énergétique ■ Autre/Élimination

■ Matière ■ Organique
■ Énergétique ■ Autre/Élimination

La répartition des tonnages par mode de valorisation est assez proche entre le département et la Région. La plus faible représentation des biodéchets et boues explique un taux de valorisation organique inférieur au taux régional.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Marne

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Marne

Population 2019	566 855 (- 0,1 %)	10,2 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	218 945 (+ 0,2 %)	11,3 %	
Nombre d'établissements privés 2019	13 721 (+ 0,1 %)	10,3 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	550 185 (+ 0,0 %)	11,1 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	372 753 †	13,3 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	60%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	8%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

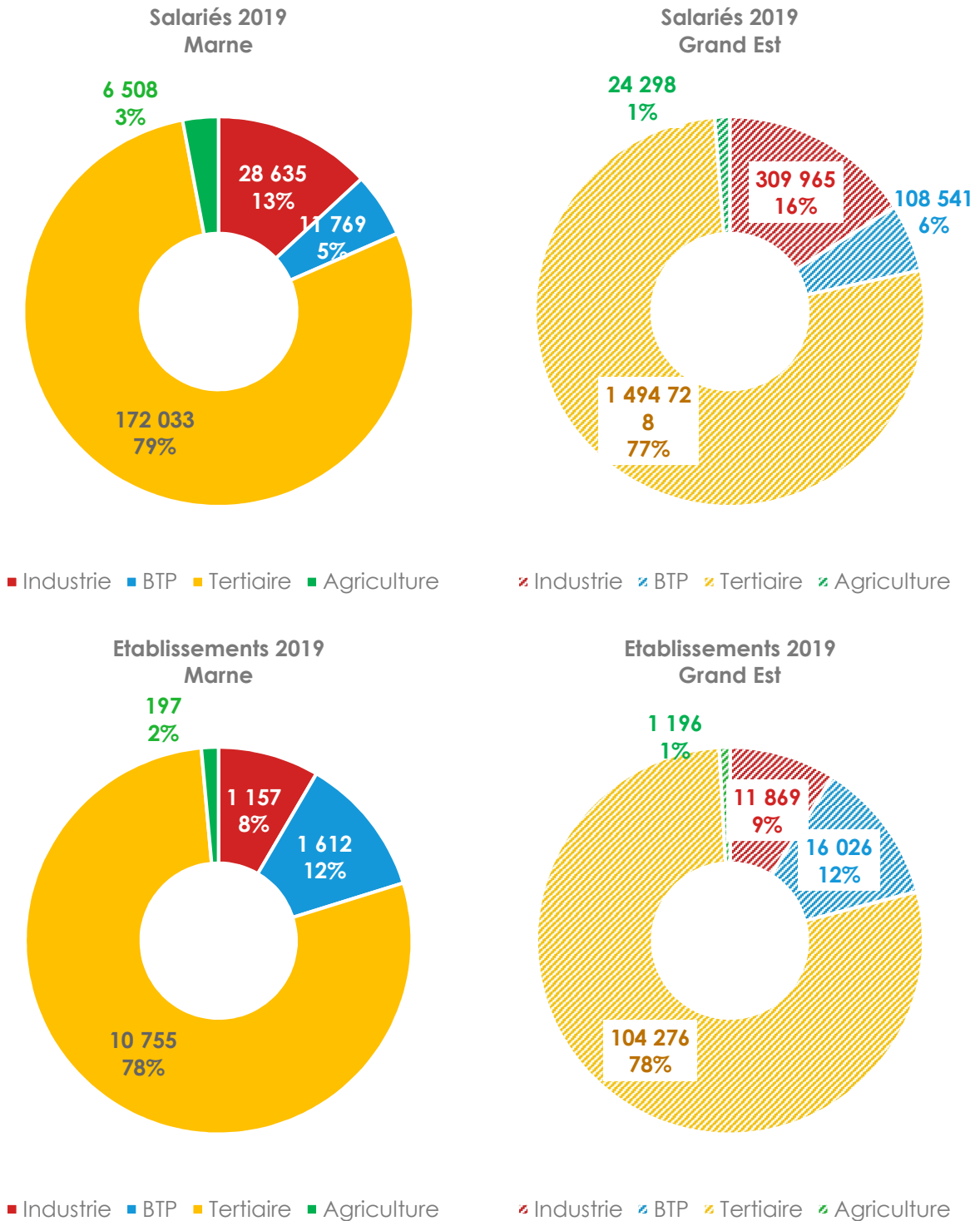
Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

Chiffres clés de l'activité économique

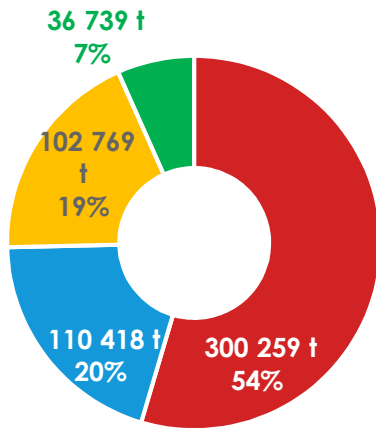


Production théorique de DAEndni

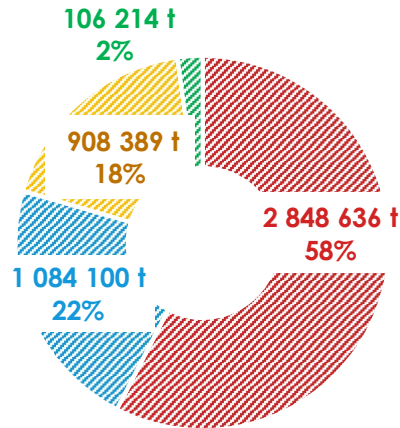
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Marne



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

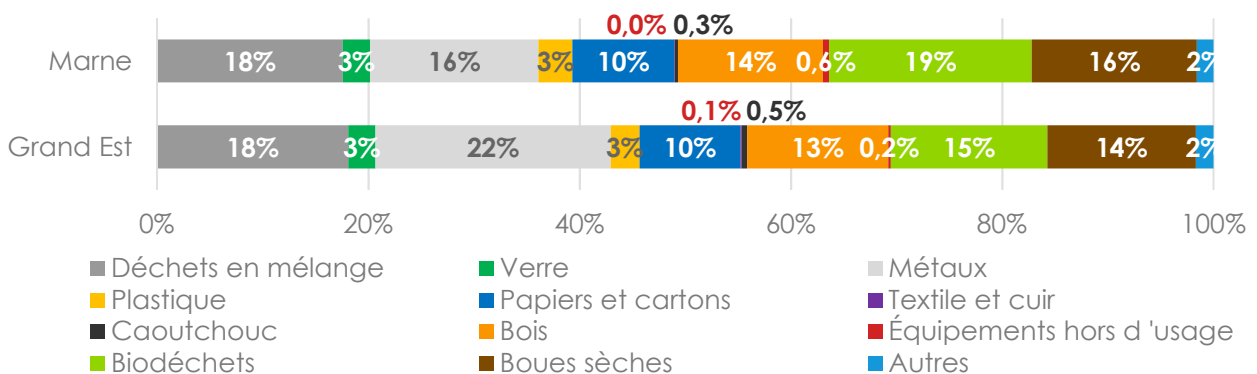
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **550 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun près de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par l'agriculture serait légèrement conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment de la part de l'industrie et du BTP notamment : ceci témoignerait d'un département plus agricole, et légèrement moins industrialisé que les autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Marne

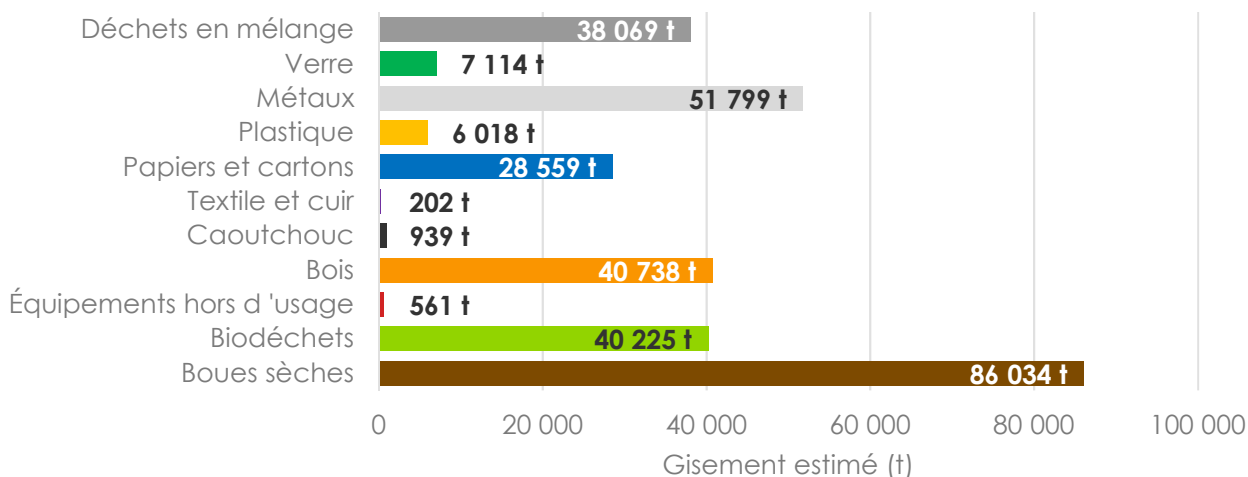


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

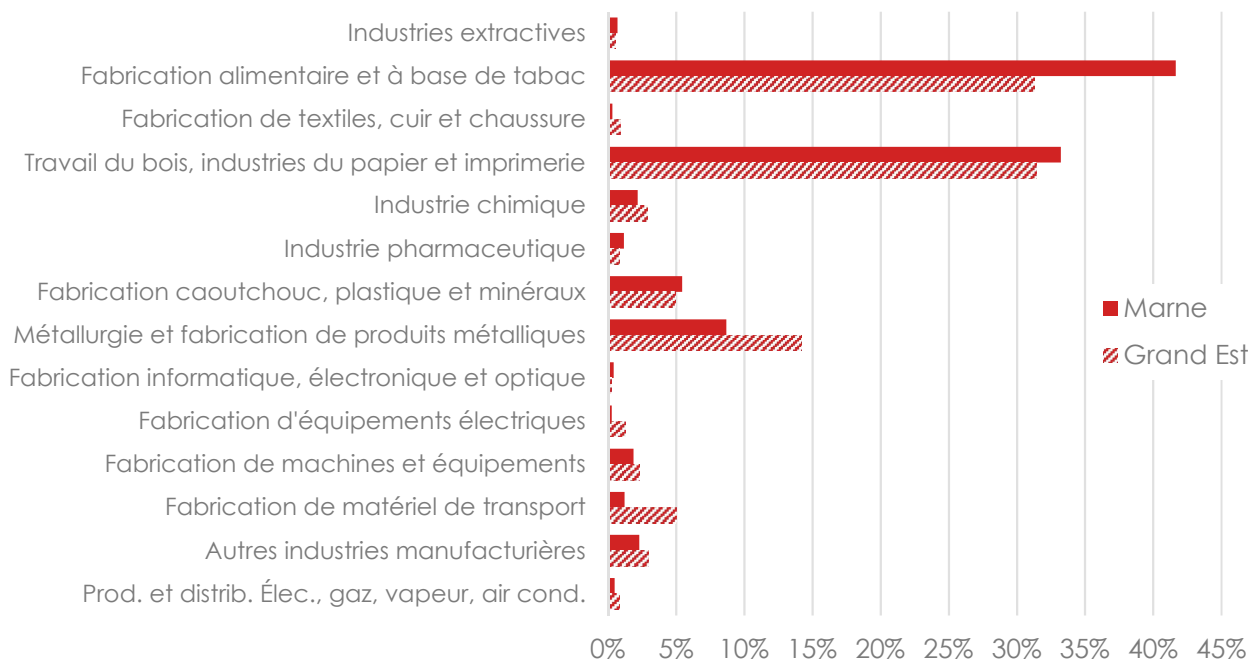
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Marne



Les métaux et les boues constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, du bois et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Marne

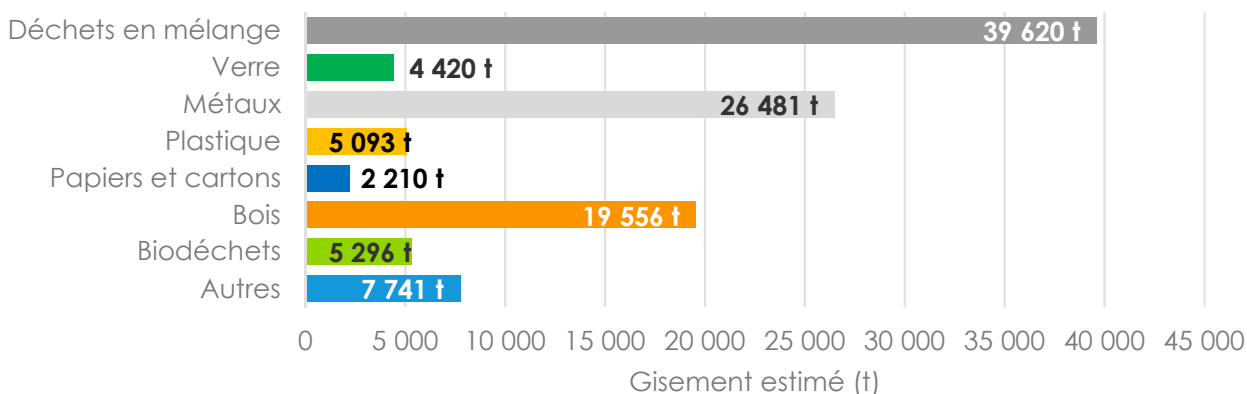


La fabrication alimentaire ainsi que le travail du bois, papier et imprimerie seraient les deux secteurs plus gros producteurs de déchets, à l'image de la répartition régionale. La métallurgie et la fabrication de matériel de transport seraient moins représentées qu'à l'échelle régionale

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Marne

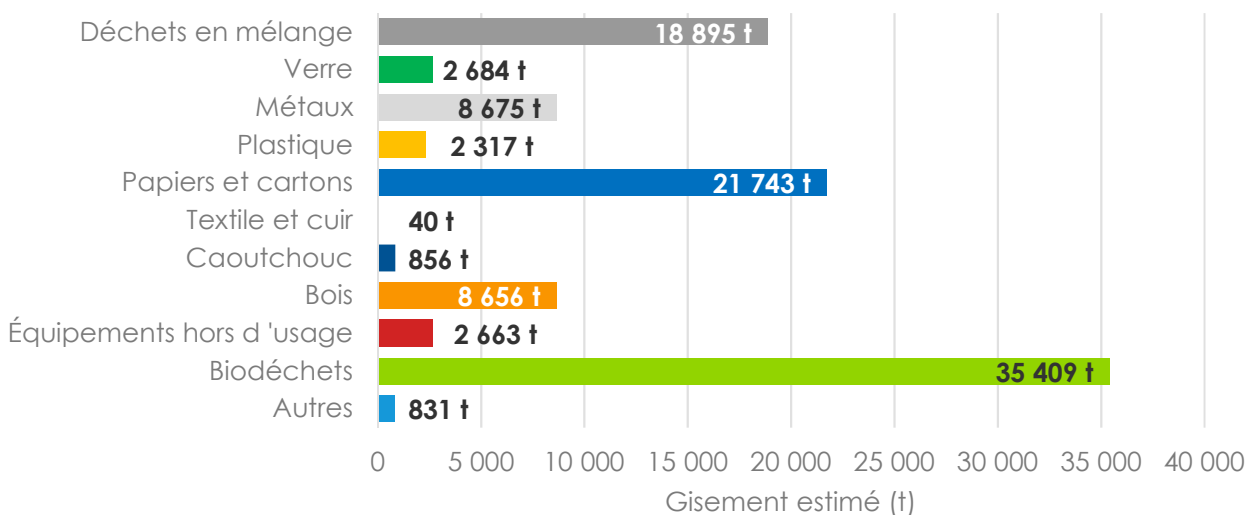


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

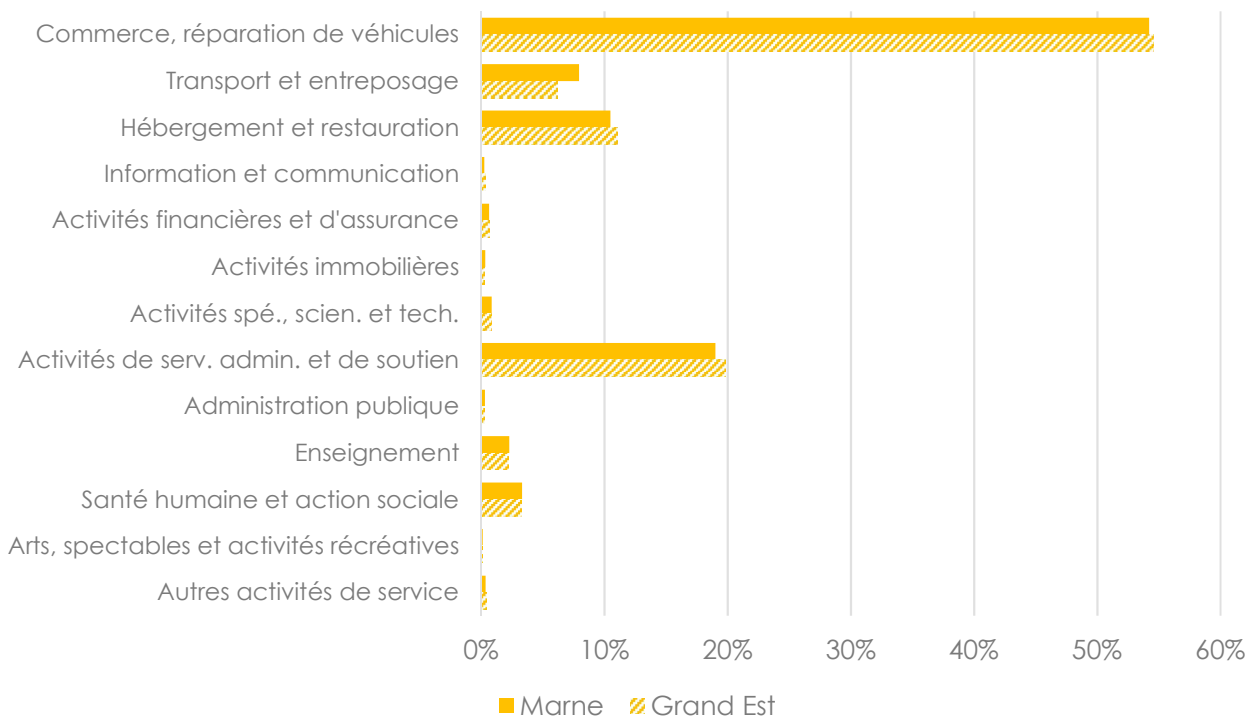
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Marne



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que, dans une moindre mesure, les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Marne



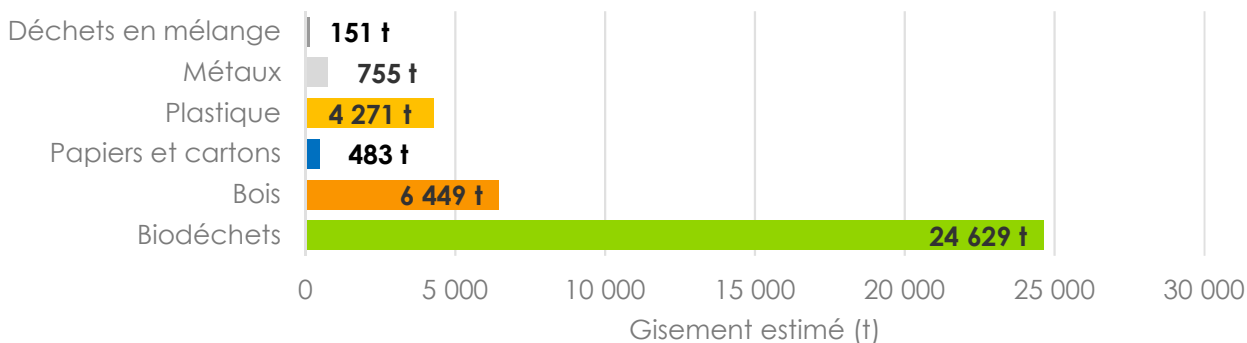
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Marne

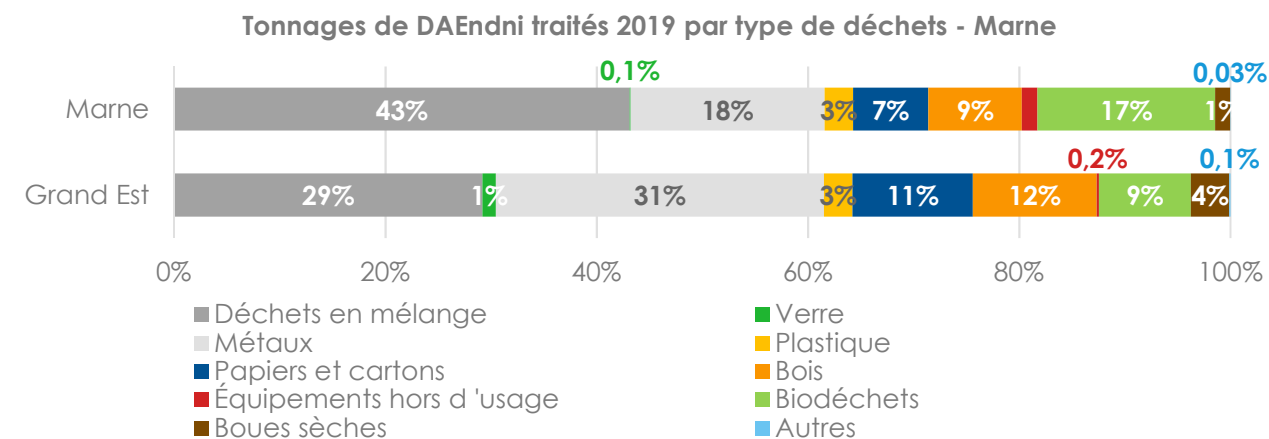


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **373 000 t**, soit **68 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

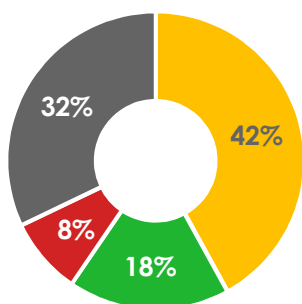


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

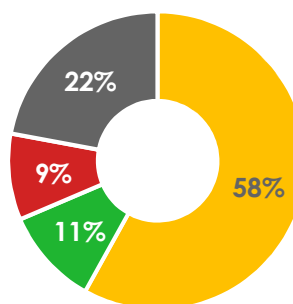
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Marne



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

La plus grande représentation des biodéchets et boues explique un taux de valorisation organique supérieur au taux régional. A l'inverse, la représentation réduite des métaux explique un taux de valorisation inférieur au taux régional. L'enfouissement est plus représenté, avec une part de déchets en mélange plus importante que la part régionale.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Meurthe-et-Moselle

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Meurthe-et-Moselle

Population 2019	733 760 (+ 0,1 %)	13,2 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	241 997 (- 0,1 %)	12,5 %	
Nombre d'établissements privés 2019	15 618 (- 0,3 %)	11,7 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	505 765 (+ 0,0 %)	10,2 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	282 957 †	10,1 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	74%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	9%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

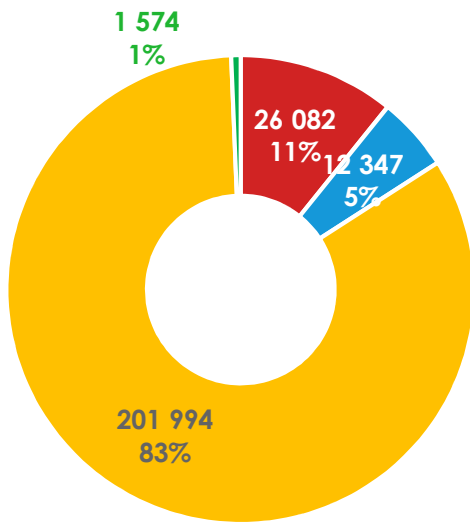
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

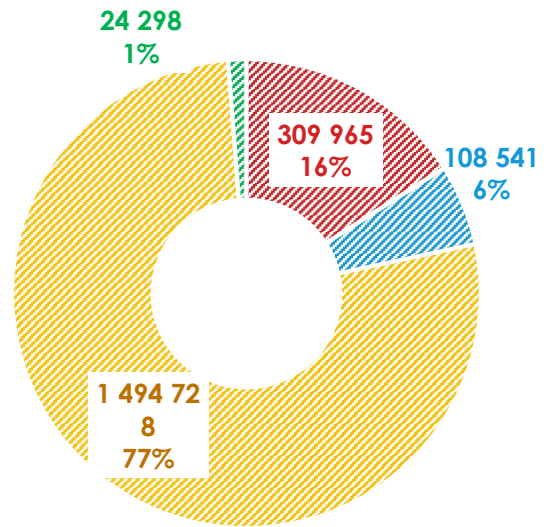
Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2019
Meurthe-et-Moselle



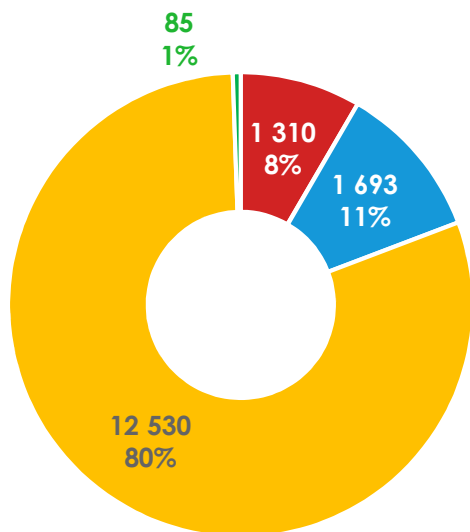
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2019
Grand Est



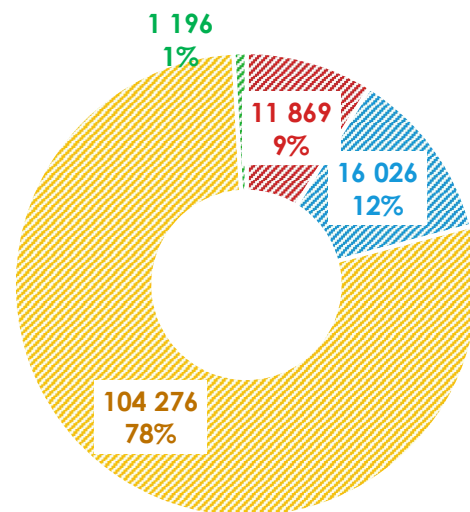
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Meurthe-et-Moselle



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Grand Est



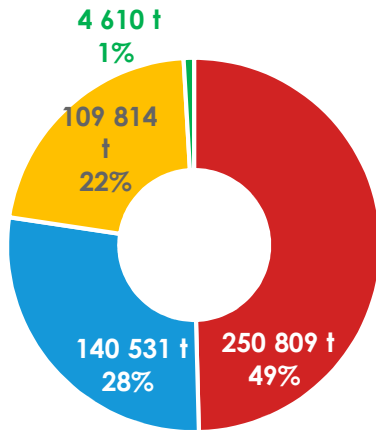
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Production théorique de DAEndni

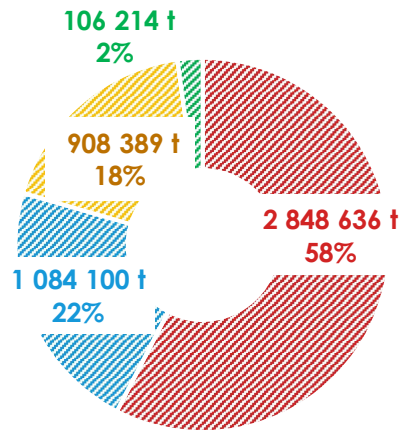
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Meurthe-et-Moselle



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

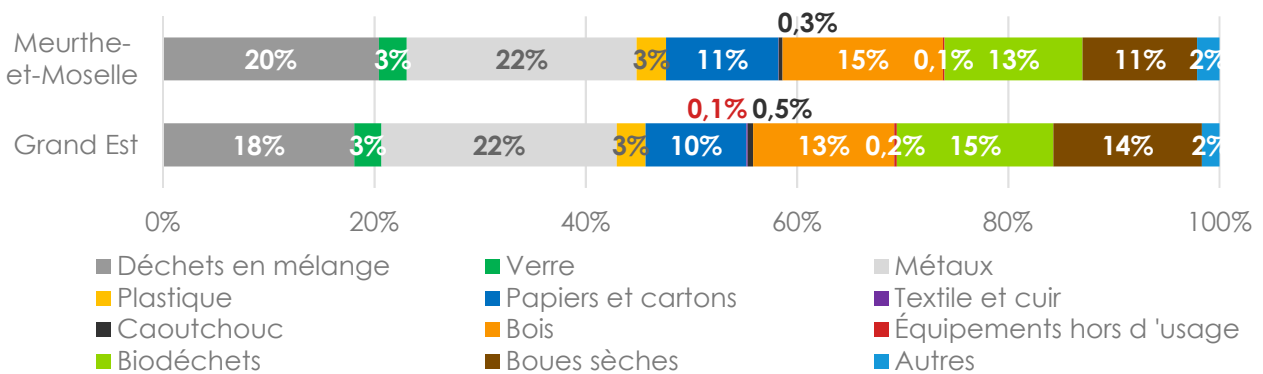
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **506 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP représenterait de 30 % des tonnages et le tertiaire près de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par le BTP et le tertiaire serait légèrement plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment de la part de l'agriculture et de l'industrie : ceci témoignerait d'un département plus urbain, moins industrialisé et moins agricole que les autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Meurthe-et-Moselle

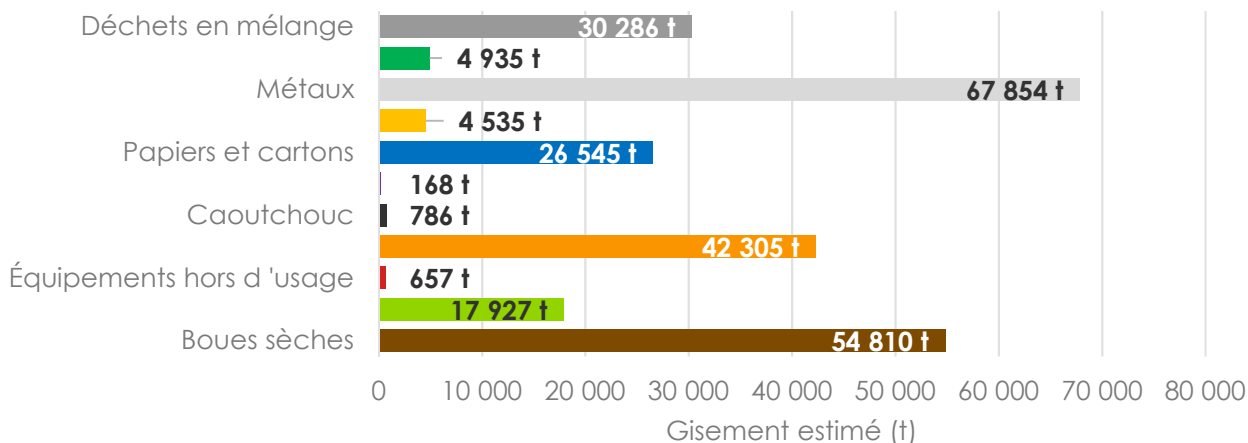


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

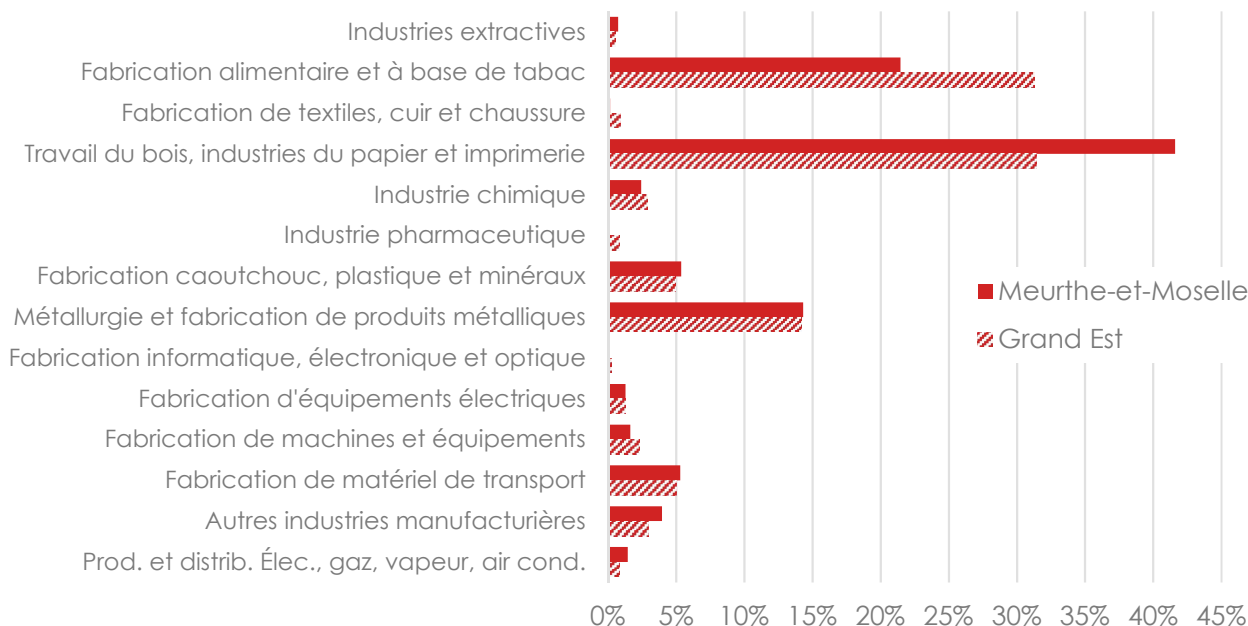
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Meurthe-et-Moselle



Les métaux et les boues constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, du bois et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Meurthe-et-Moselle

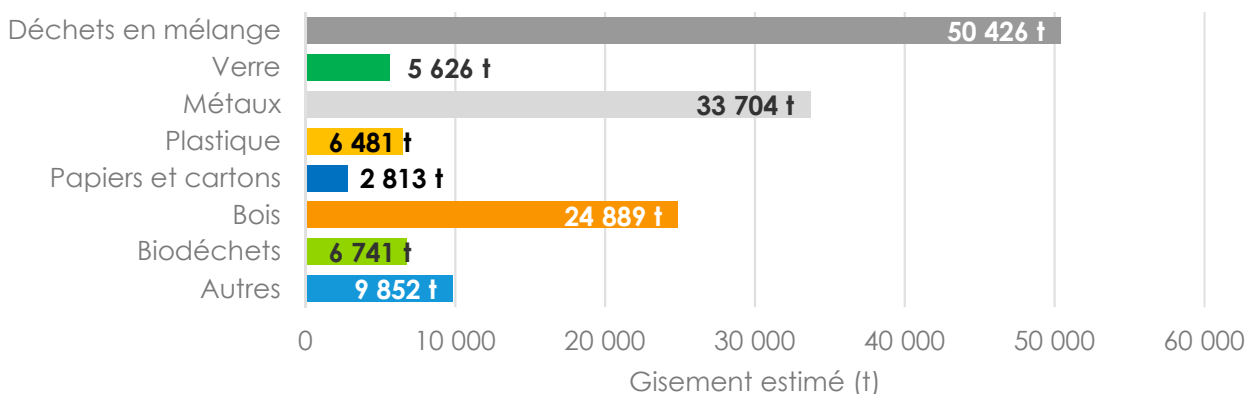


Le travail du bois, papier et imprimerie serait le secteur le plus gros producteurs de déchets, au-dessus de la répartition régionale. La fabrication alimentaire, bien que moins représentée qu'à l'échelle régionale, resterait un producteur important.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Meurthe-et-Moselle

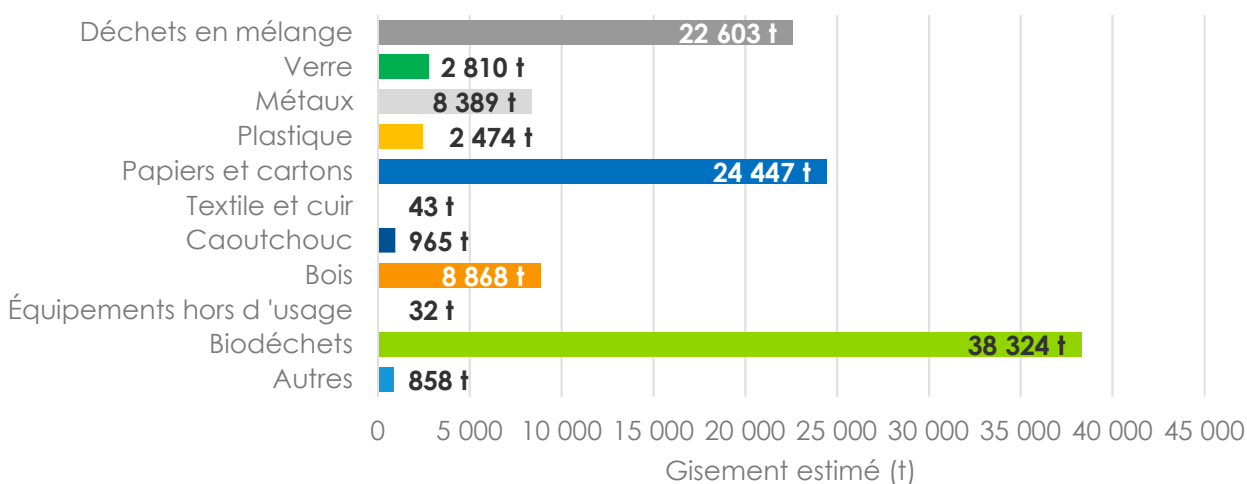


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

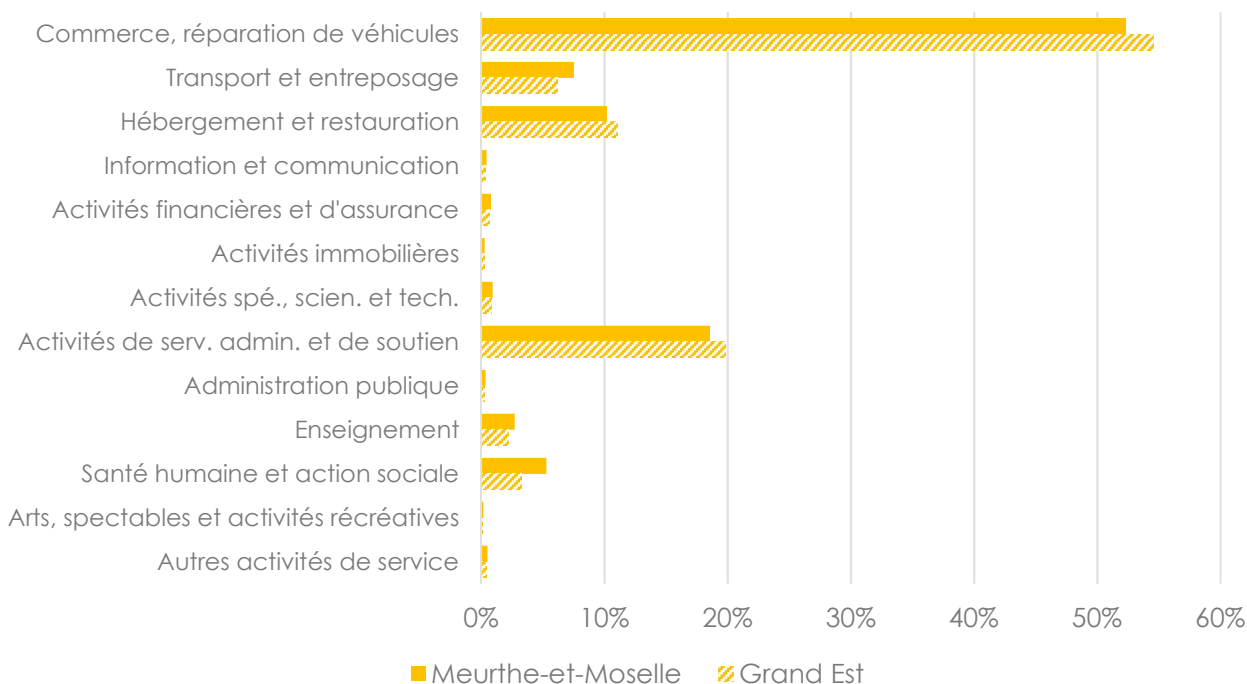
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Meurthe-et-Moselle



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Meurthe-et-Moselle



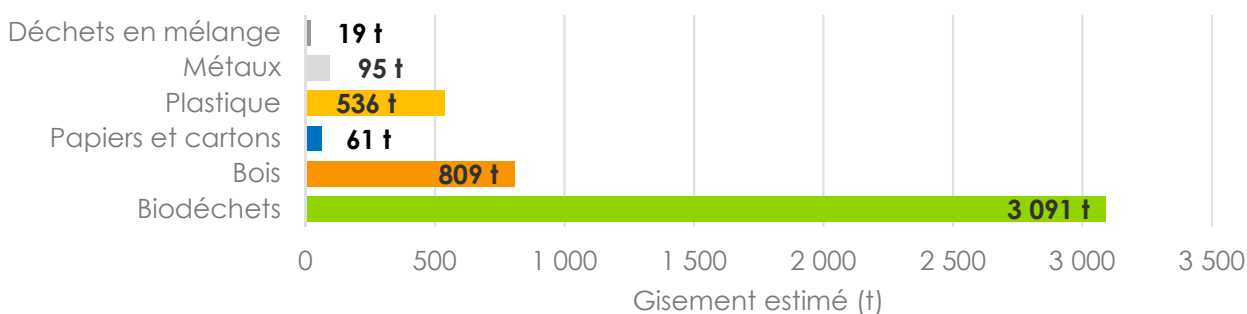
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Meurthe-et-Moselle

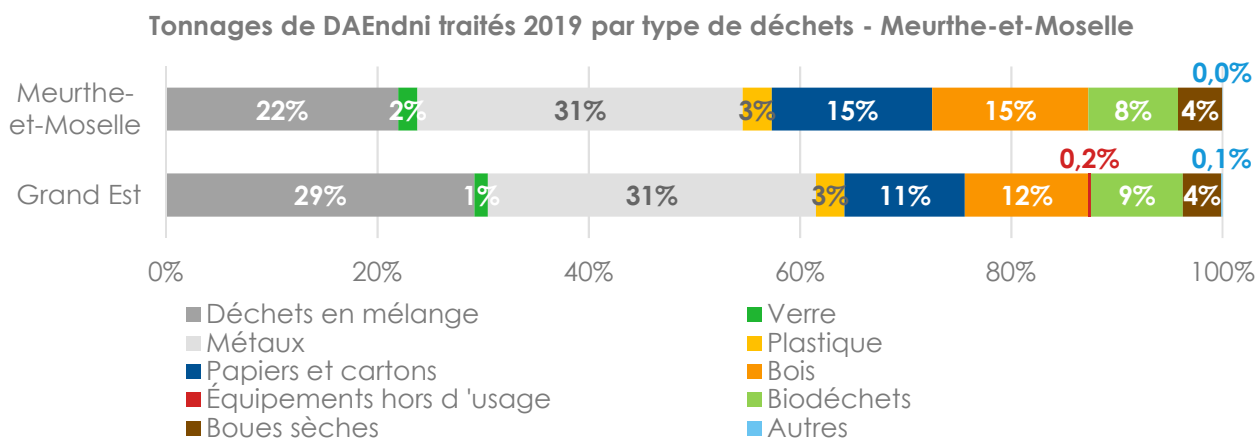


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **283 000 t**, soit **56 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

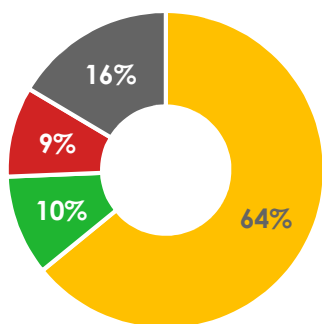


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

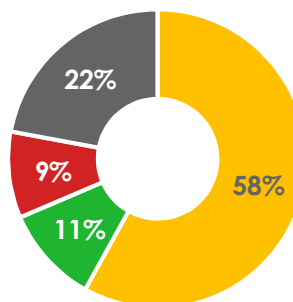
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Meurthe-et-Moselle



■ Matière ■ Organique
■ Énergétique ■ Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



■ Matière ■ Organique
■ Énergétique ■ Autre/Élimination

La répartition des tonnages par mode de valorisation est très proche de la répartition régionale, avec un taux de valorisation matière supérieur du fait de la présence plus marquée de bois et de papiers/cartons dans les déchets produits.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Meuse

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Meuse

Population 2019	184 083 (- 0,7 %)	3,3 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	54 836 (- 0,4 %)	2,8 %	
Nombre d'établissements privés 2019	3 633 (- 0,5 %)	2,7 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	156 235 (+ 0,0 %)	3,2 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	108 376 †	3,9 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	65%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	4%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

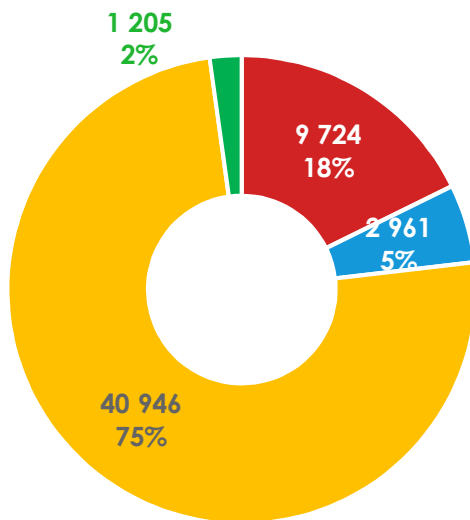
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

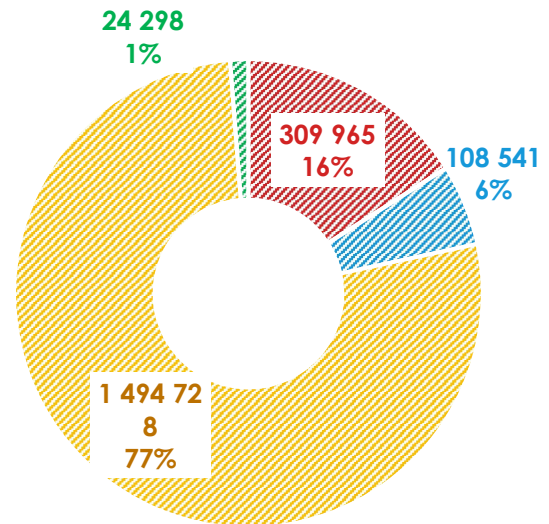
Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2019
Meuse



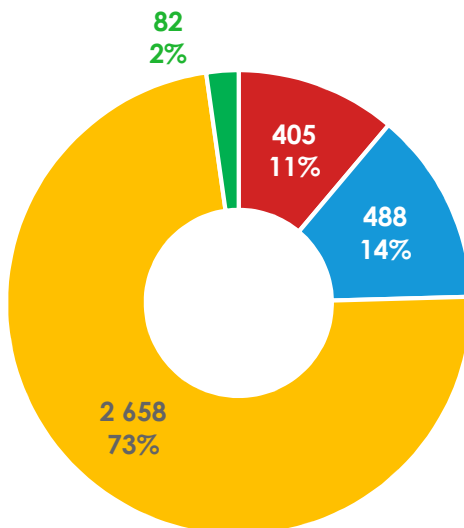
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2019
Grand Est



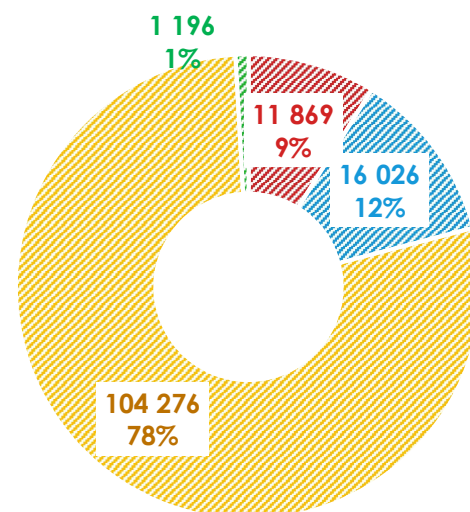
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Meuse



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Grand Est



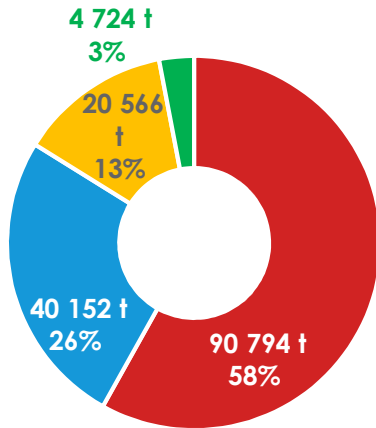
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Production théorique de DAEndni

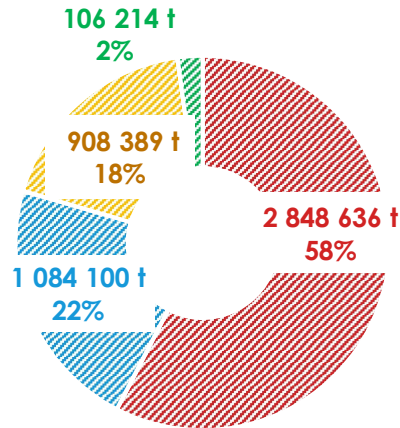
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Meuse



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



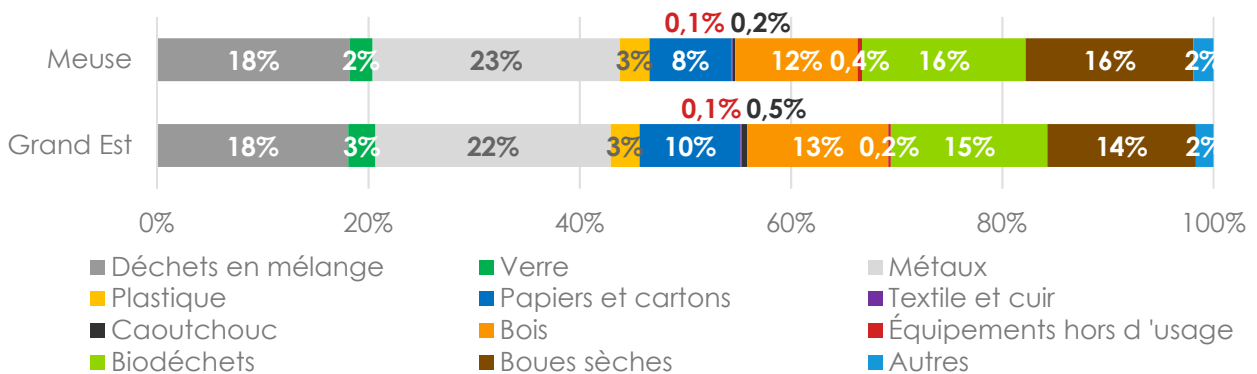
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture ■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **156 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP contribuerait à hauteur de 25 % des déchets et le tertiaire représenteraient plus de 10 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par l'agriculture et le BTP serait légèrement plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment de la part du tertiaire : ceci témoignerait d'un département moins urbanisé que les autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Meuse

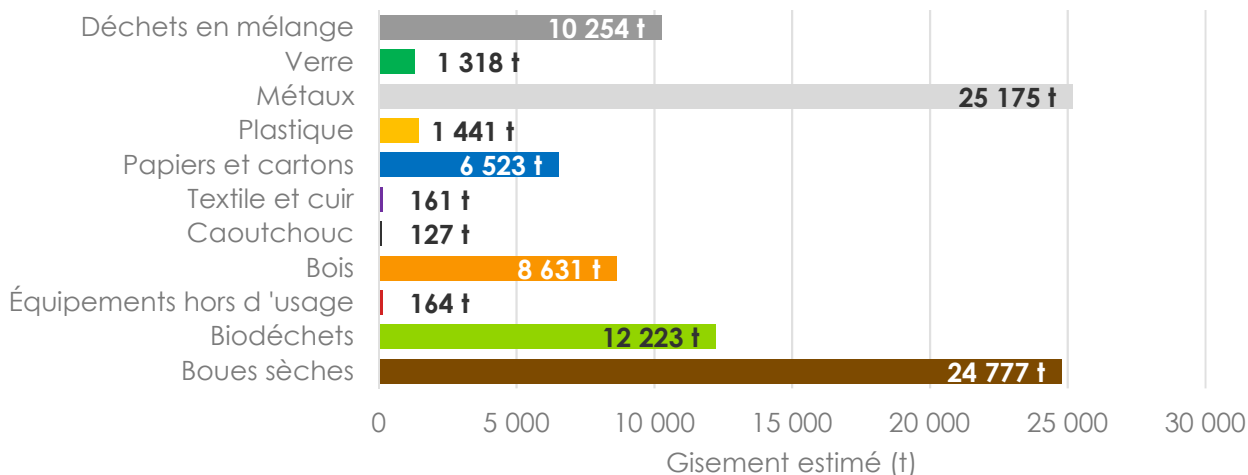


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

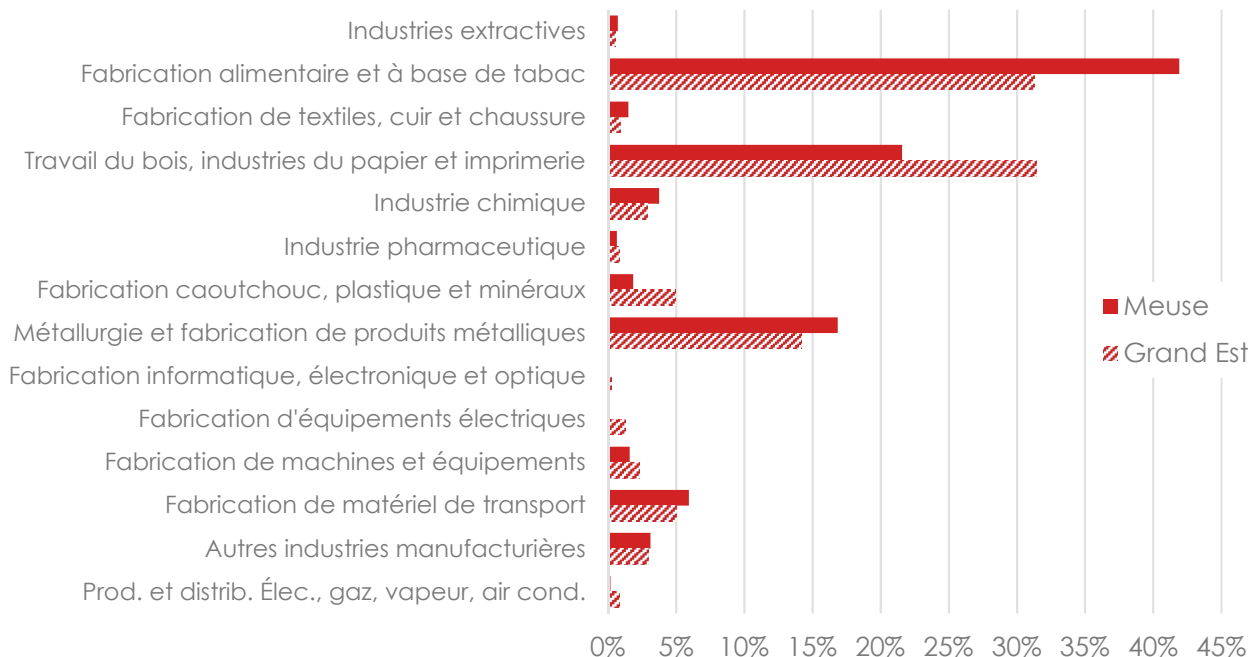
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Meuse



Les métaux et les boues constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, du bois et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Meuse

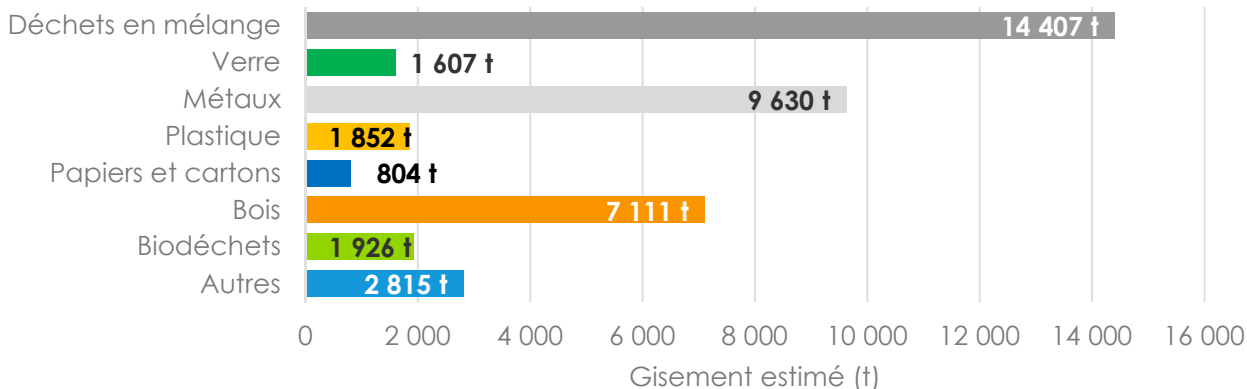


La fabrication alimentaire serait le premier producteur, plus représenté qu'à l'échelle régionale. Le travail du bois, papier et imprimerie serait à l'inverse moins représenté mais resterait un contributeur important.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Meuse

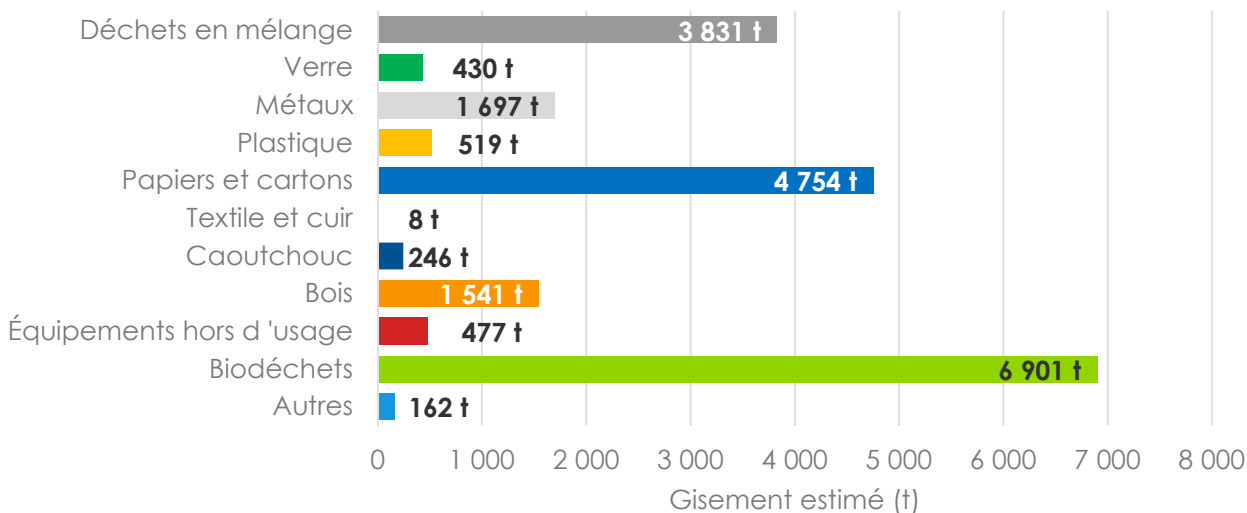


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

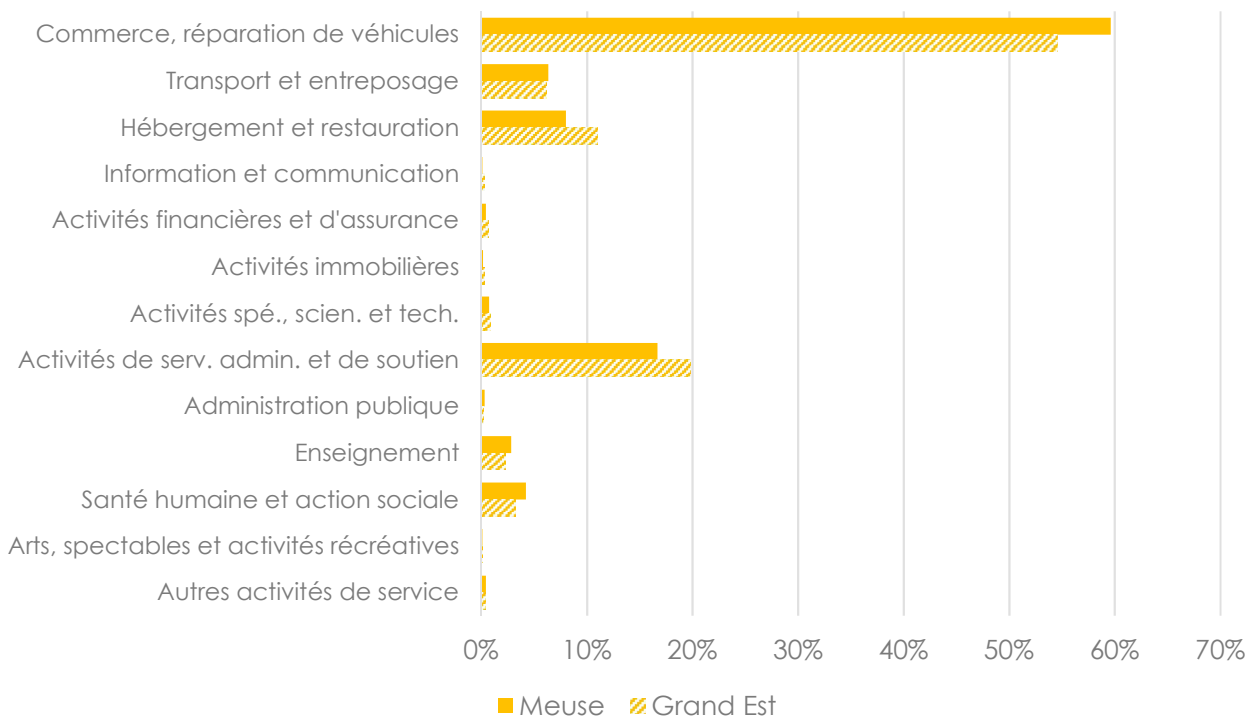
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Meuse



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Meuse



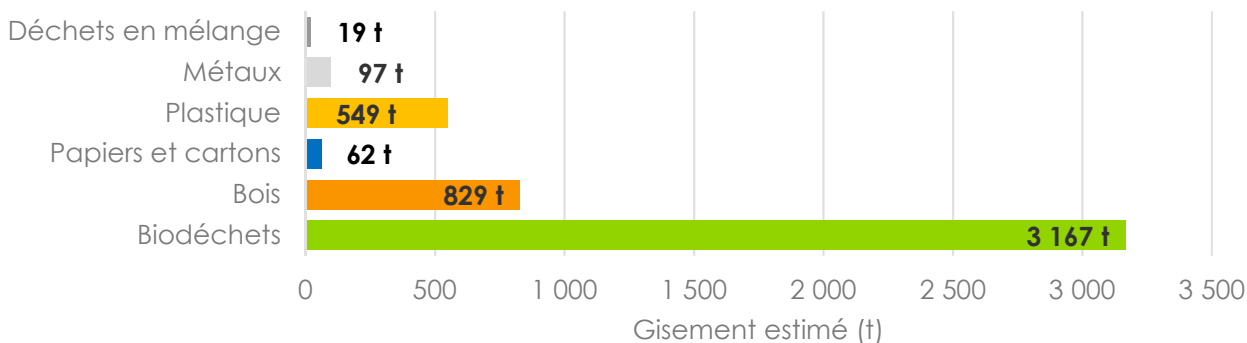
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Meuse



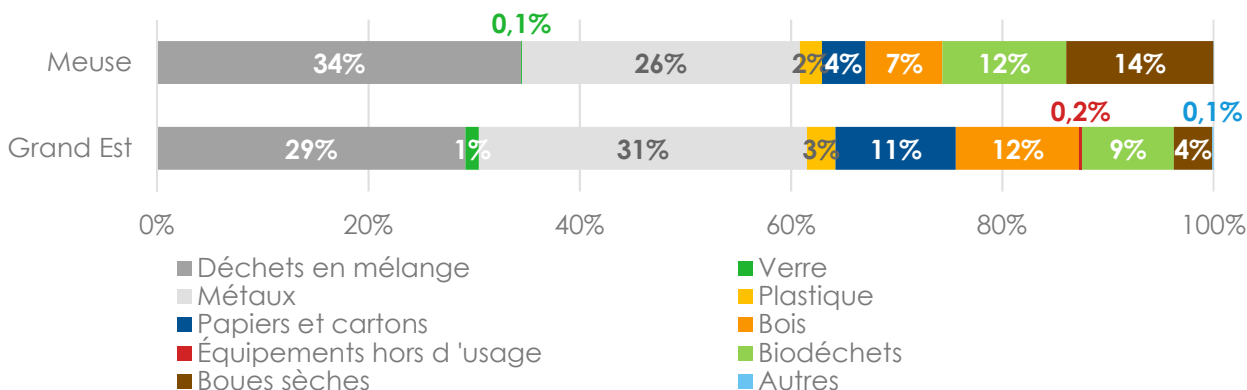
Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **108 000 t**, soit **4 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

Tonnages de DAEndni traités 2019 par type de déchets - Meuse

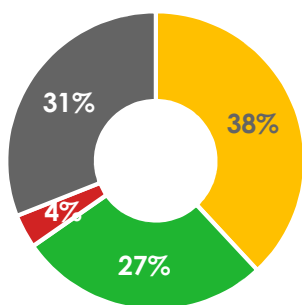


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

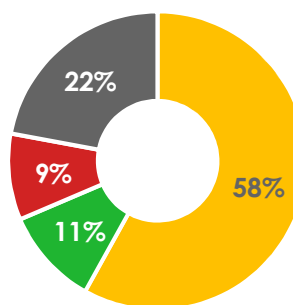
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Meuse



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

L'absence sur le département d'incinérateur valorisant l'énergie thermique explique la faible part de valorisation énergétique et la part importante d'enfouissement des DAEndni. La plus grande représentation des biodéchets et boues explique un taux de valorisation organique supérieur au taux régional, tandis que la plus faible représentation du bois, des métaux et du papier/cartons explique la part limitée de valorisation matière.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Moselle

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Moselle

Population 2019	1 046 543 (- 0,0 %)	18,8 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	334 579 (- 0,1 %)	17,3 %	
Nombre d'établissements privés 2019	22 483 (- 0,2 %)	16,9 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	738 541 (+ 0,0 %)	14,9 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	432 754 †	15,5 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	66%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	8%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

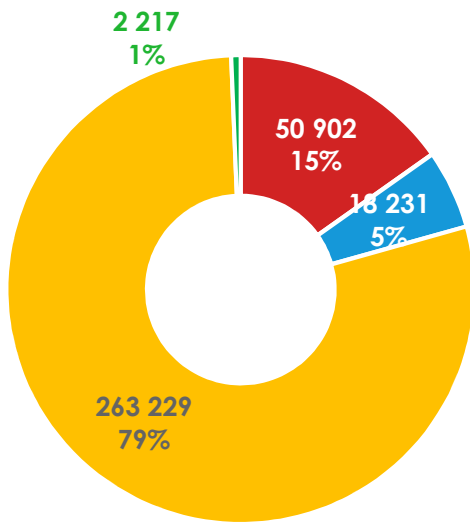
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

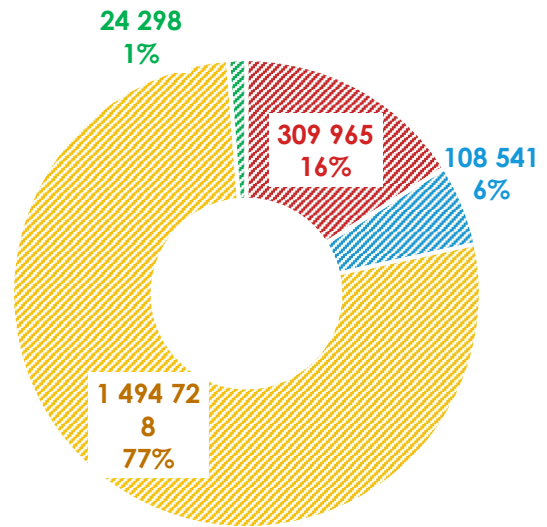
Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2019
Moselle



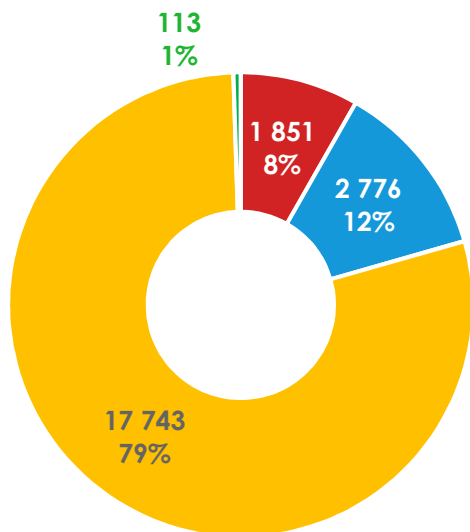
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2019
Grand Est



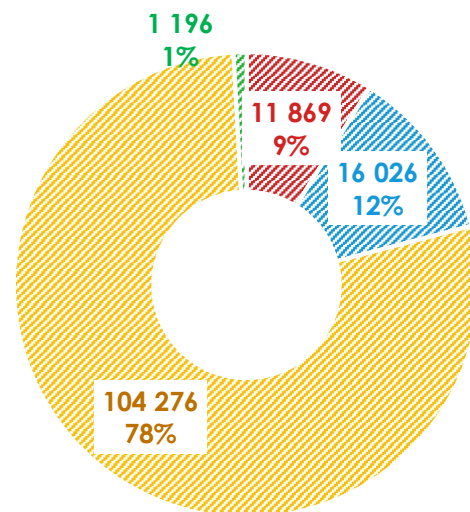
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Moselle



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Grand Est



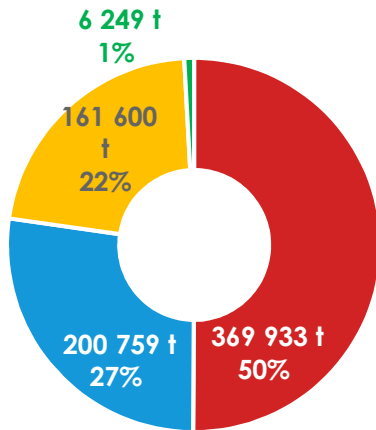
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Production théorique de DAEndni

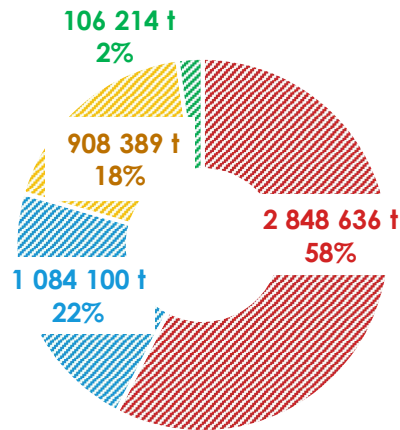
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Moselle



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



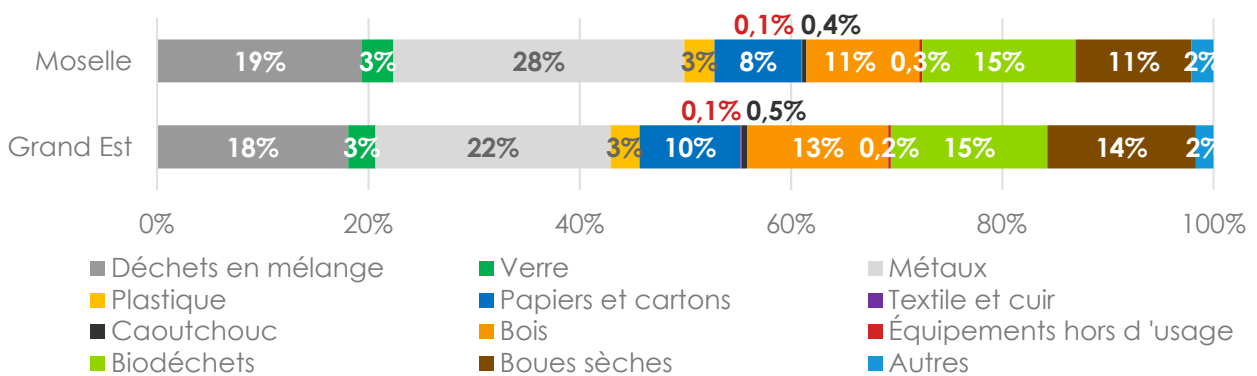
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture ■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **739 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun plus de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par le BTP et le tertiaire serait légèrement plus conséquente sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment de la part de l'agriculture et de l'industrie : ceci témoignerait d'un département plus urbanisé, moins industrialisé et moins agricole que les autres départements de la Région.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Moselle

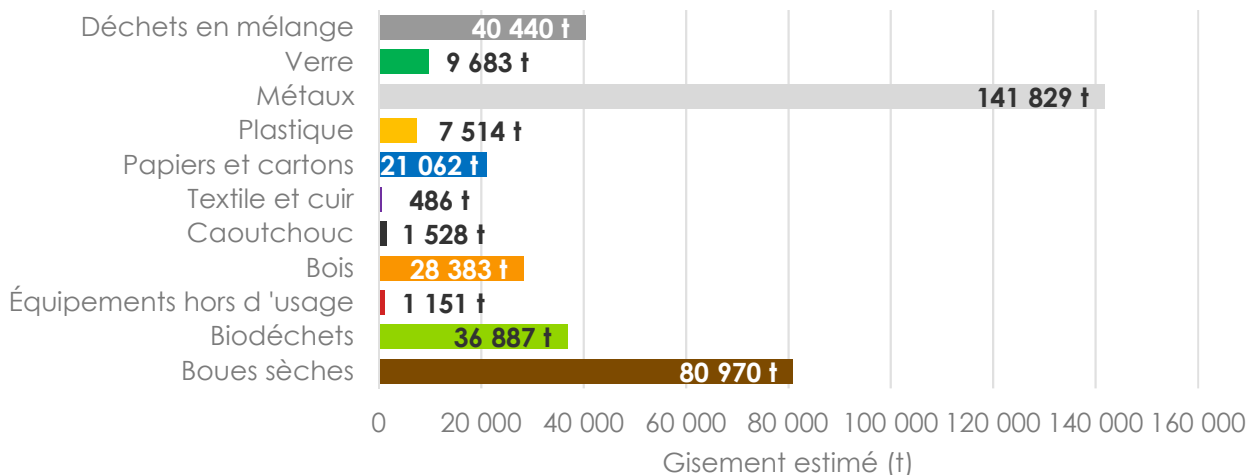


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

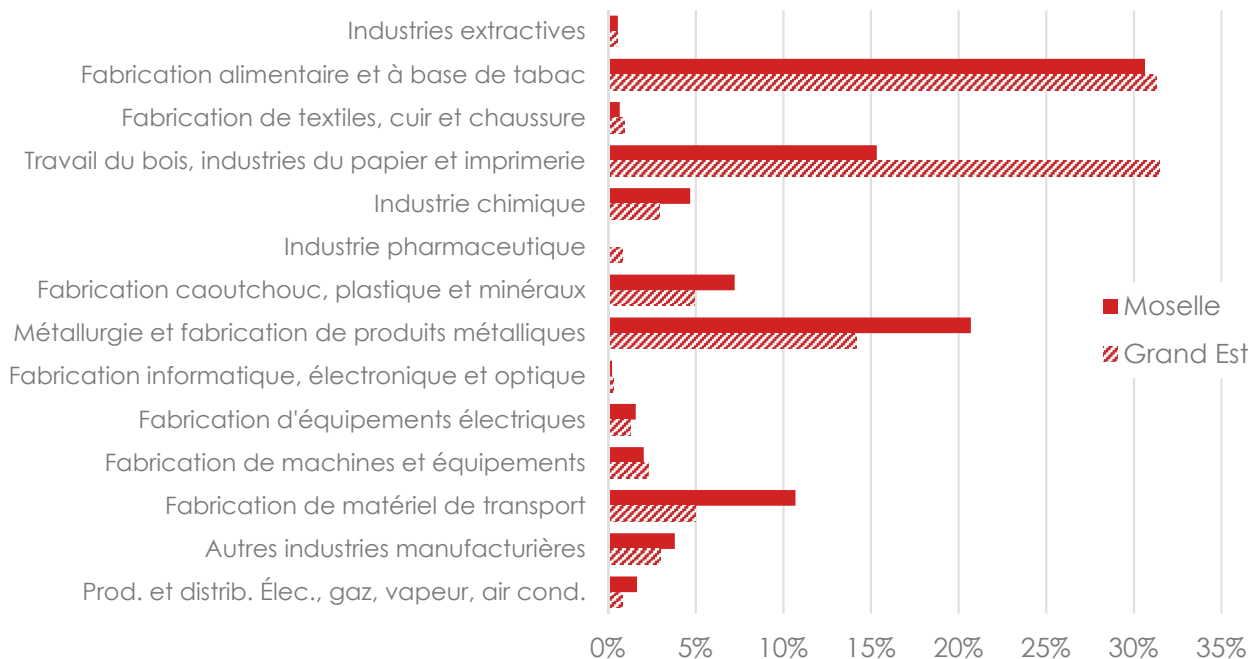
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Moselle



Les métaux et les boues constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, du bois et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Moselle

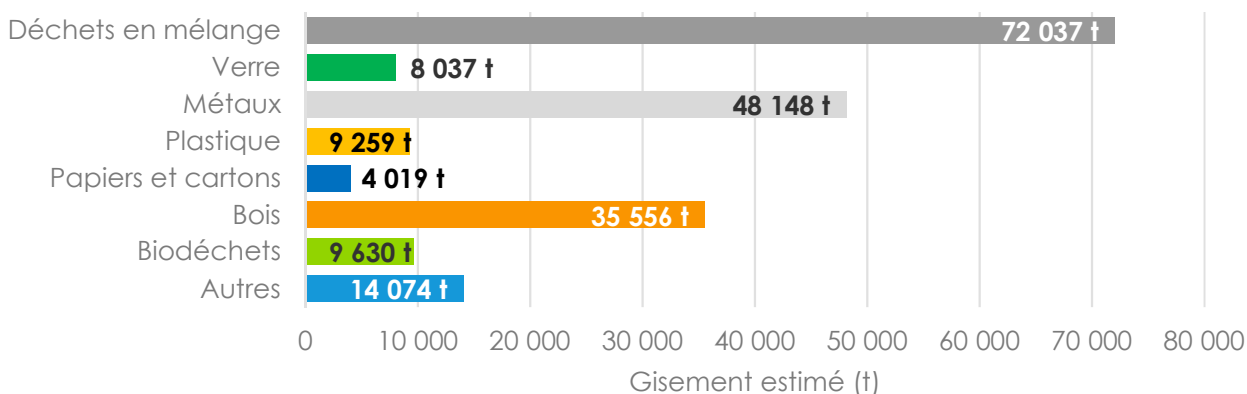


La fabrication alimentaire serait le premier producteur de déchets du département. Contrairement à ce qu'on observe sur la Région, la métallurgie serait le deuxième secteur le plus gros producteur, le travail du bois, papier et imprimerie étant nettement moins implanté sur le département que sur le reste de la Région.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Moselle

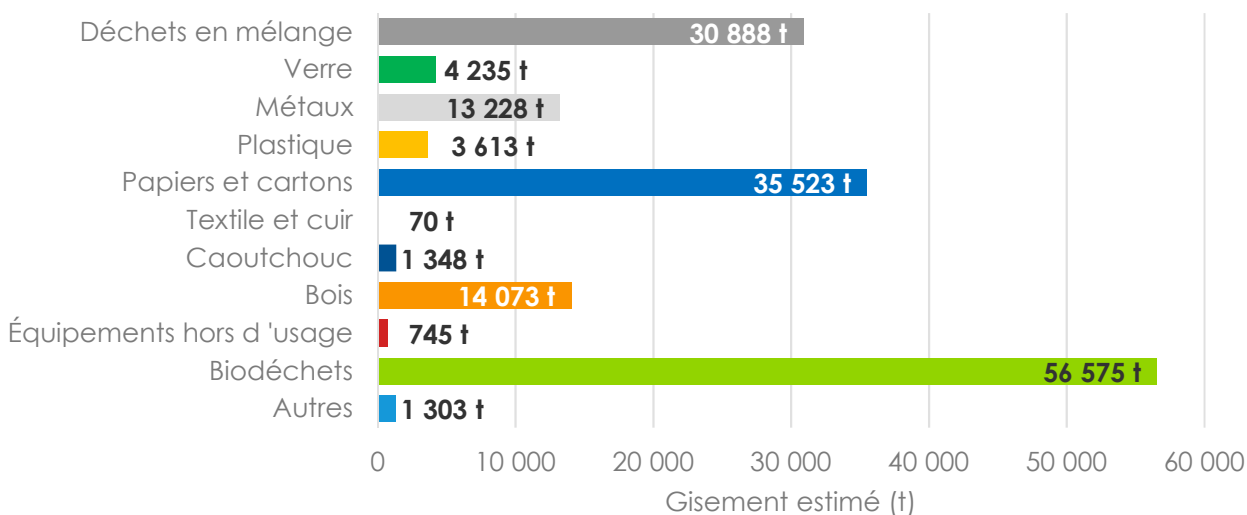


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

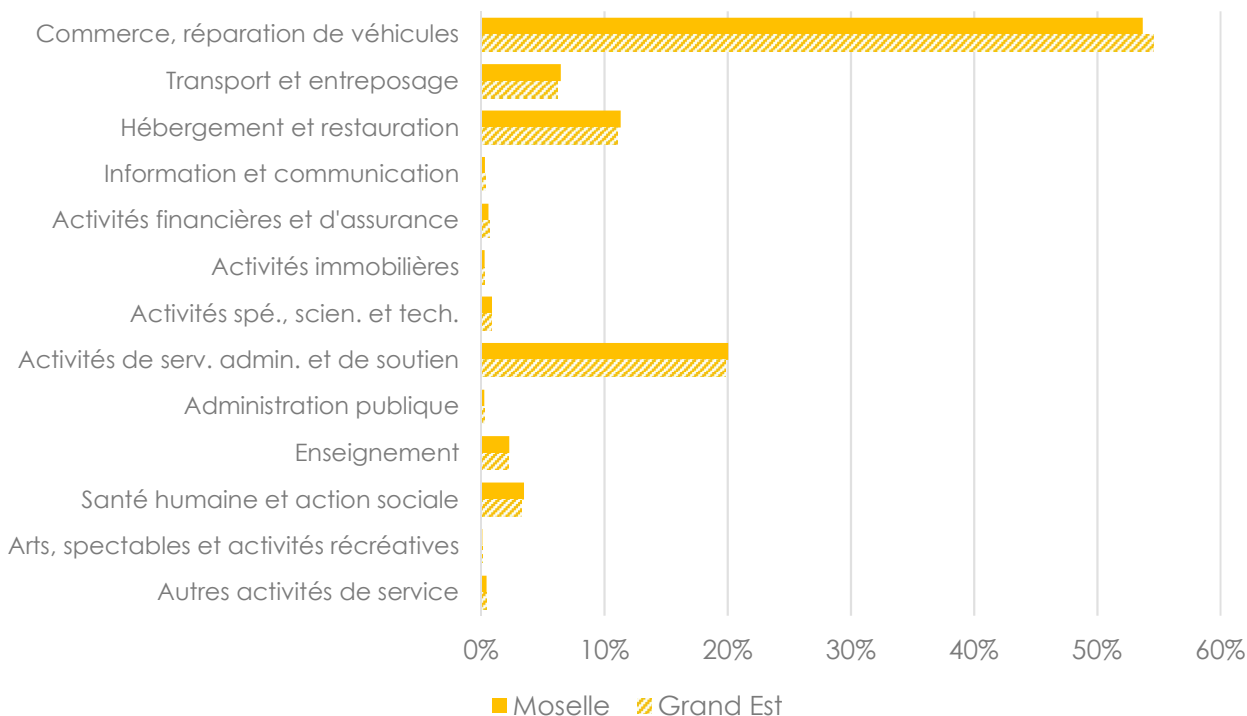
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Moselle



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Moselle



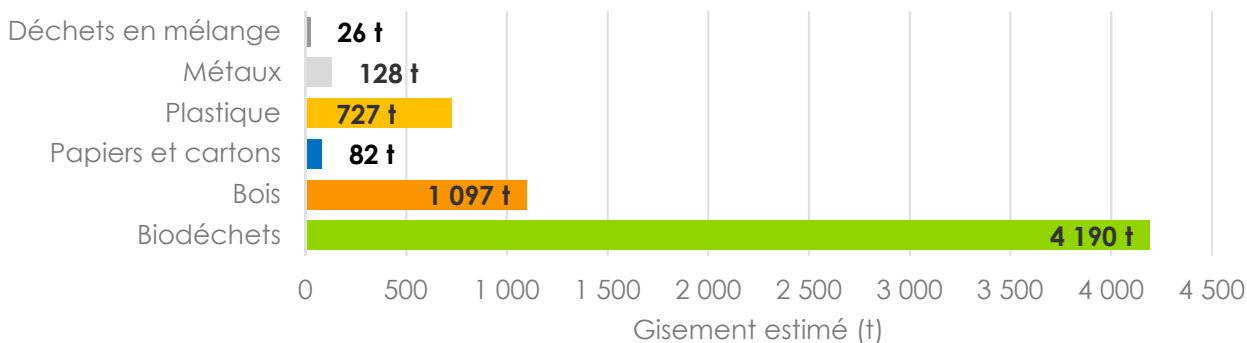
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Moselle

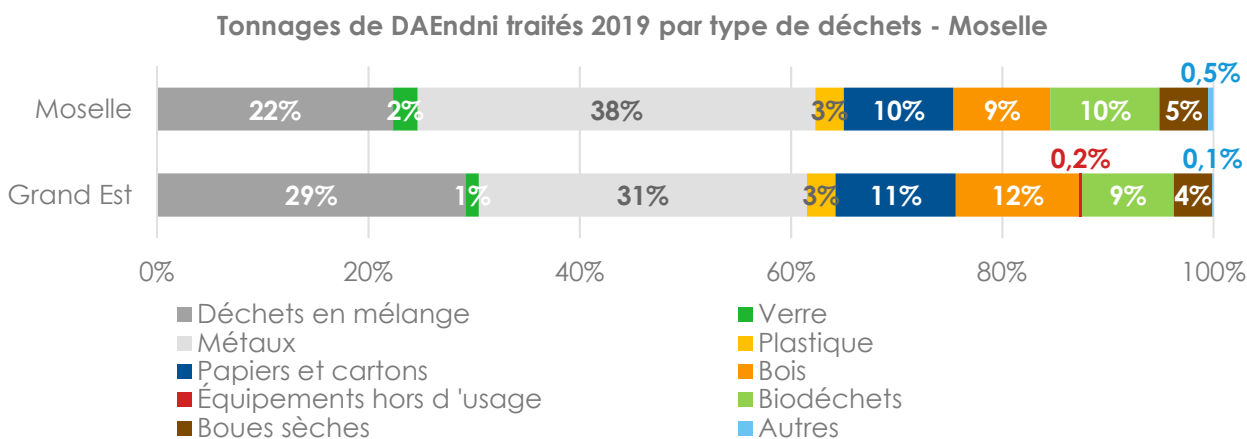


Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **433 000 t**, soit **59 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

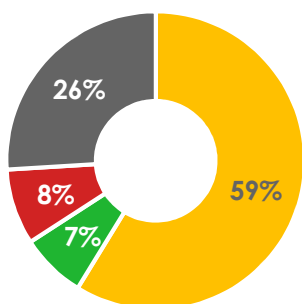


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

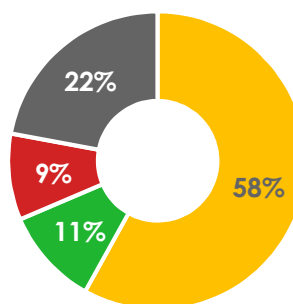
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Moselle



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

La répartition départementale des tonnages par mode de valorisation est très proche de la répartition régionale. La part réduite de l'agriculture explique en partie une part de valorisation organique plus faible que la part régionale.

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2019 - Vosges

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.20.04.22



Vosges

Population 2019	364 499 (- 0,5 %)	6,6 %	Part département dans la Région Grand Est (2019)
Nombre de salariés 2019	118 362 (- 0,3 %)	6,1 %	
Nombre d'établissements privés 2019	9 187 (- 0,5 %)	6,9 %	
Tonnages DAEndni produits 2019	466 616 (+ 0,0 %)	9,4 %	
Tonnages DAEndni traités 2019	171 717 †	6,1 %	Valeur Grand Est (2019)
Taux de valorisation matière et organique 2019	69%	69%	
Taux de valorisation énergétique 2019	12%	9%	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

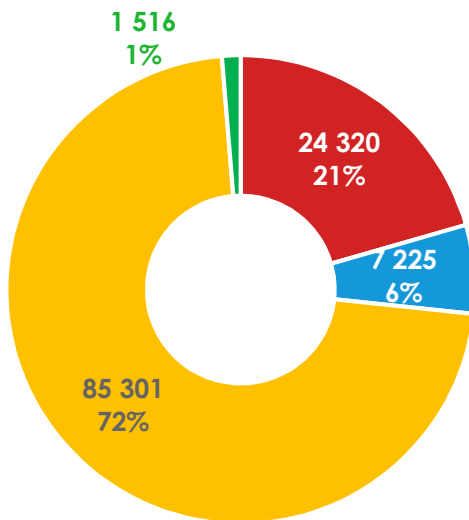
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables pourront être observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode. Ainsi, l'évolution mesurée entre 2014 et 2019 n'est pas significative.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

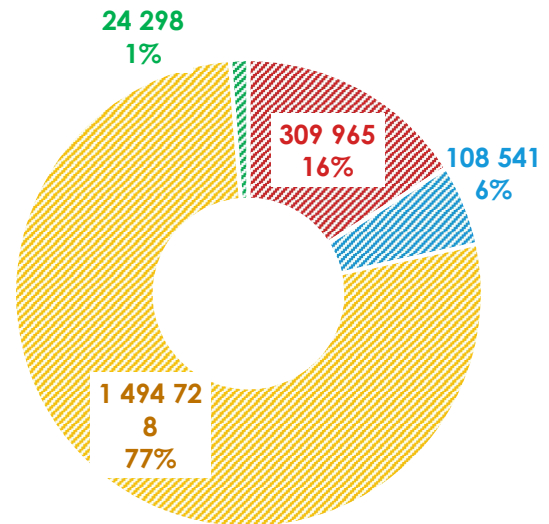
Chiffres clés de l'activité économique

Salariés 2019
Vosges



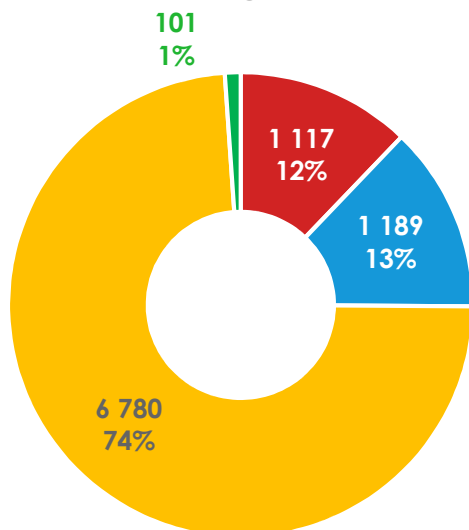
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Salariés 2019
Grand Est



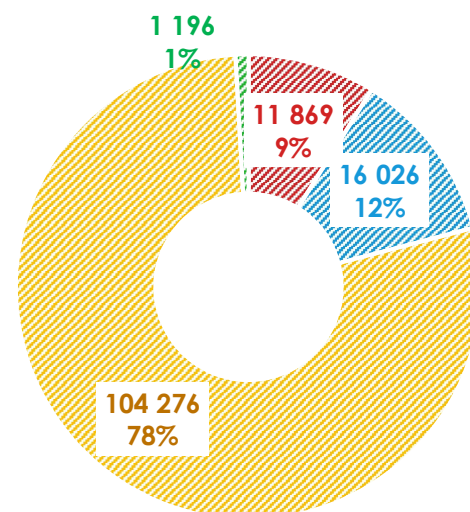
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Vosges



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Etablissements 2019
Grand Est



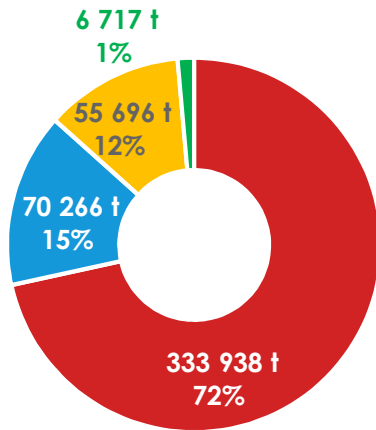
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Production théorique de DAEndni

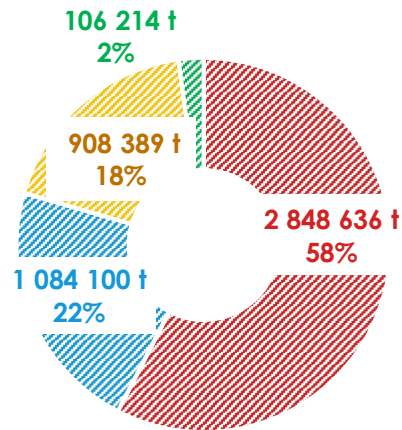
Producteurs de DAEndni et composition

La production de DAE par secteur d'activité

Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Vosges



Production de DAEndni 2019 par secteur d'activité Grand Est



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

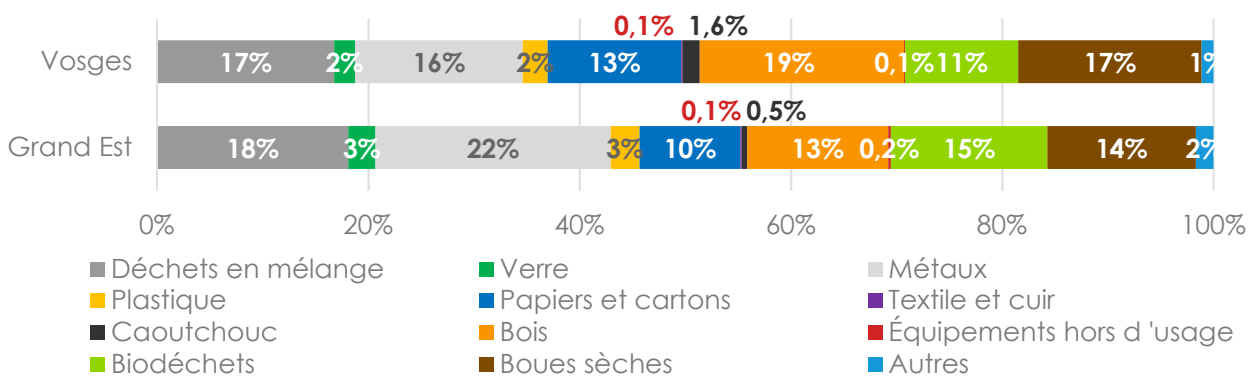
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

La production de DAEndni est estimée à **467 000 t** sur le département. La majorité des tonnages de DAEndni seraient produits par l'industrie, le BTP et le tertiaire représenteraient chacun plus de 20 %, l'agriculture étant très minoritaire.

La part de DAEndni produit par l'industrie serait nettement plus importante sur le département qu'à l'échelle de la Région Grand Est, au détriment des autres secteurs : ceci témoignerait d'un département très industrialisé.

La production de DAEndni par types de déchets

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Vosges

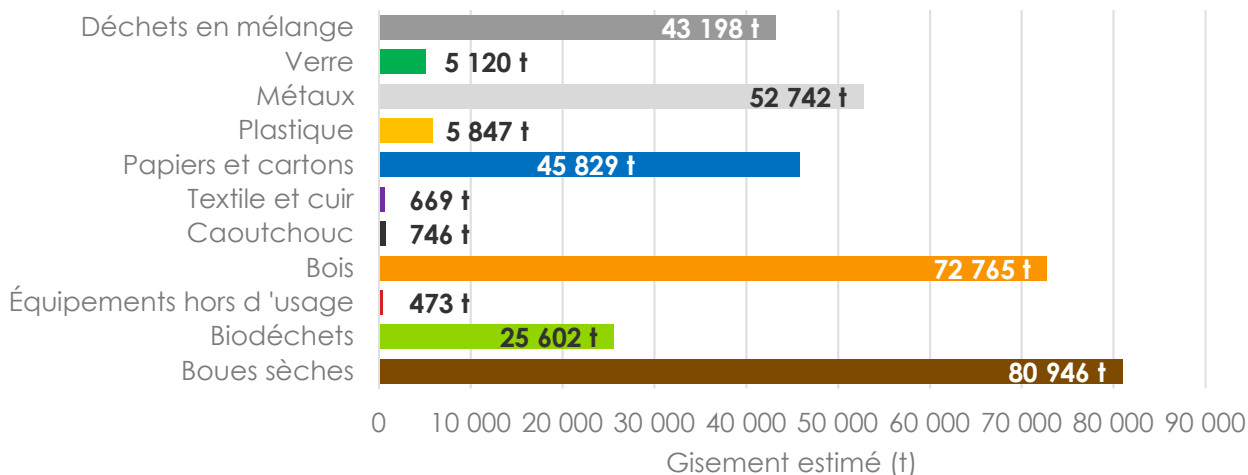


Les déchets en mélange, les métaux, les papiers et cartons, le bois, les biodéchets ainsi que les boues représentent la majeure partie du gisement.

L'industrie, premier producteur de DAEndni

L'industrie serait le secteur qui produirait le plus de déchets sur le département. Le graphique suivant présente les types de déchets produits par ce secteur :

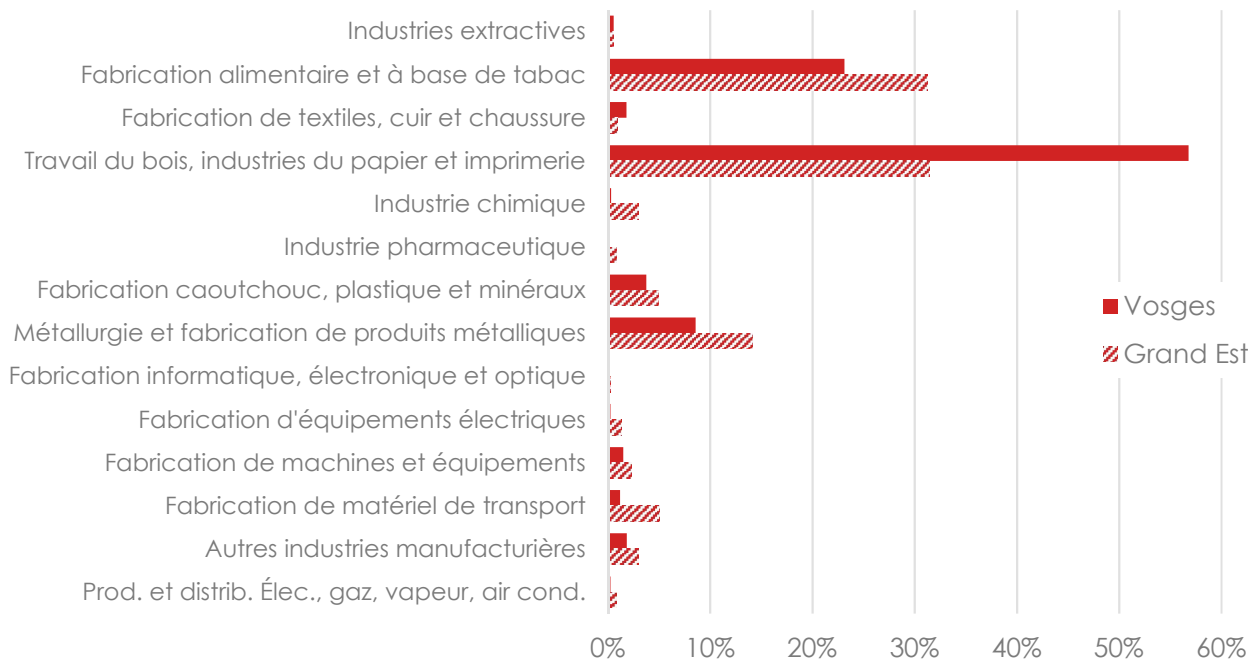
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Vosges



Les boues et le bois constituent la plus grosse partie du gisement, suivi des déchets en mélange, des papiers/cartons, des métaux et des biodéchets. La répartition des déchets dépend de l'activité des établissements implantés sur le département.

Le graphique suivant présente la répartition du gisement par secteur d'activité sur le département et sur la Région :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Industrie - Vosges

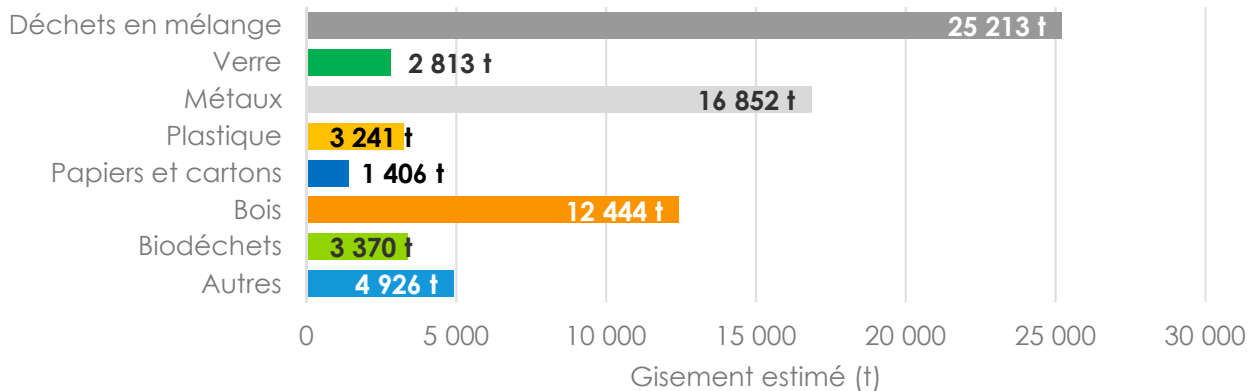


Le travail du bois occupe une place très importante dans l'industrie vosgienne, avec plus de la moitié du gisement produit par l'industrie.

Le BTP

Le BTP serait le 2^e secteur plus gros producteur de DAEndni sur le département. Le graphique suivant présente la production de DAEndni du BTP par type de déchets par ce secteur :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - BTP - Vosges

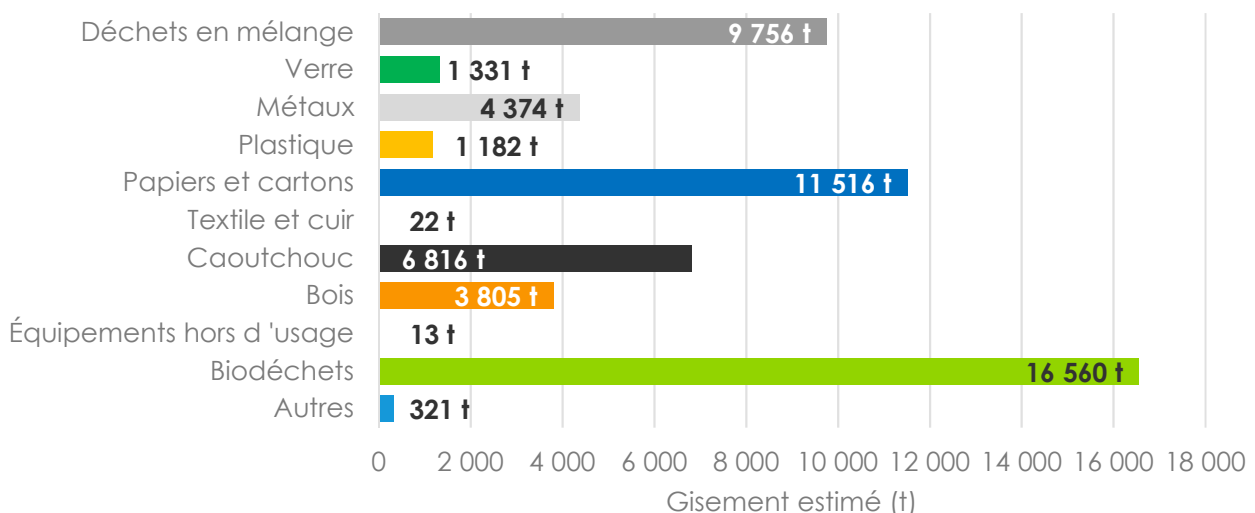


Les déchets en mélange, les métaux, et le bois représentent la majorité du gisement. La catégorie « Autres » est majoritairement composée de plâtre et d'huisseries.

Le tertiaire

Le tertiaire regroupe le commerce et les services (restauration, transport et entreposage, bureaux, administration etc.). Ce secteur serait le 3^e plus gros producteur de déchets. Le graphique suivant présente la répartition des déchets produits par type de déchets :

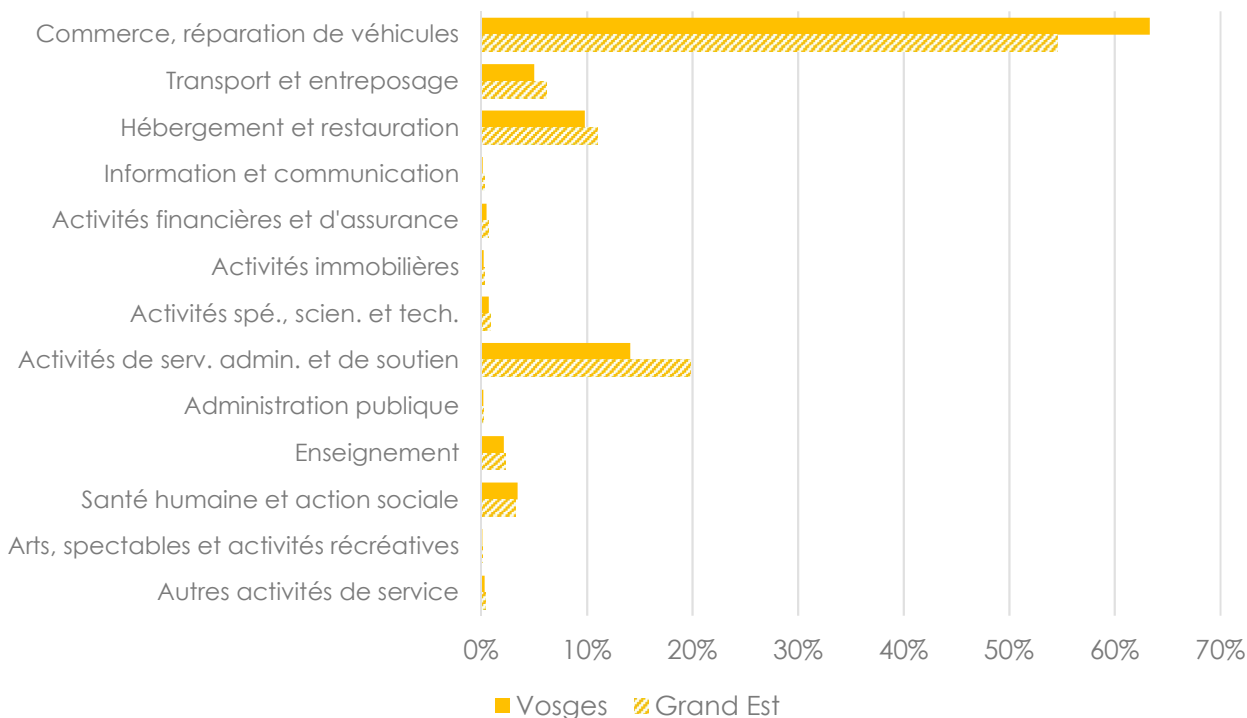
Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Vosges



Les biodéchets constituent la majorité des déchets produits par le tertiaire (ce sont à la fois les déchets alimentaires de la restauration et les déchets verts des paysagistes). Le caoutchouc, les déchets en mélange, les papiers/cartons ainsi que les métaux et le bois complètent la majorité du gisement estimé.

Le graphique suivant présente la production de DAEndni du tertiaire par secteur d'activité :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Tertiaire - Vosges



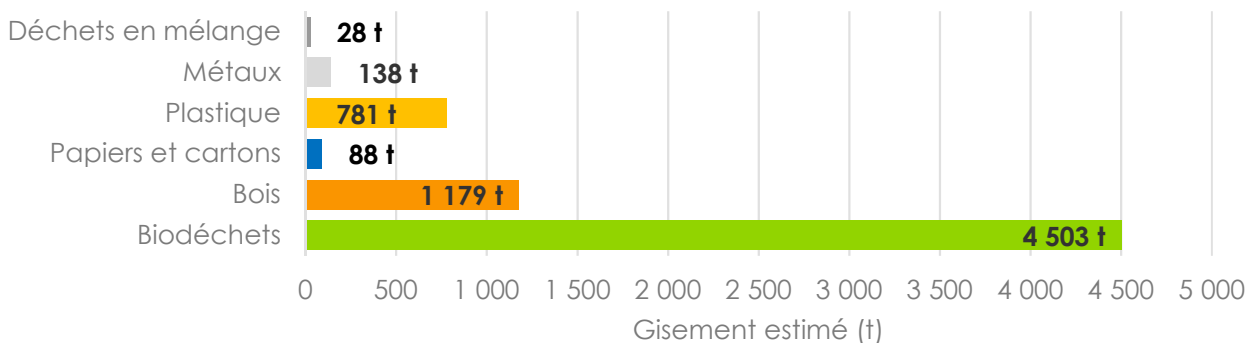
Le commerce produit la majeure partie des déchets du tertiaire. La catégorie « Activités de services administratifs et de soutien », 2^e sous-secteur plus gros producteur, intègre les paysagistes avec une très forte production de déchets verts. Viennent ensuite la restauration et le transport/entreposage. A noter que la restauration scolaire est intégrée au sous-secteur « Enseignement ».

L'agriculture

L'agriculture est le secteur qui produirait la plus faible part des DAEndni sur le département. A noter que les déchets intégrés à cette catégorie n'incluent pas les effluents d'élevage.

Le graphique ci-dessous présente les types de déchets produits par l'agriculture dans le département :

Tonnages de DAEndni 2019 par type de déchets - Agriculture - Vosges



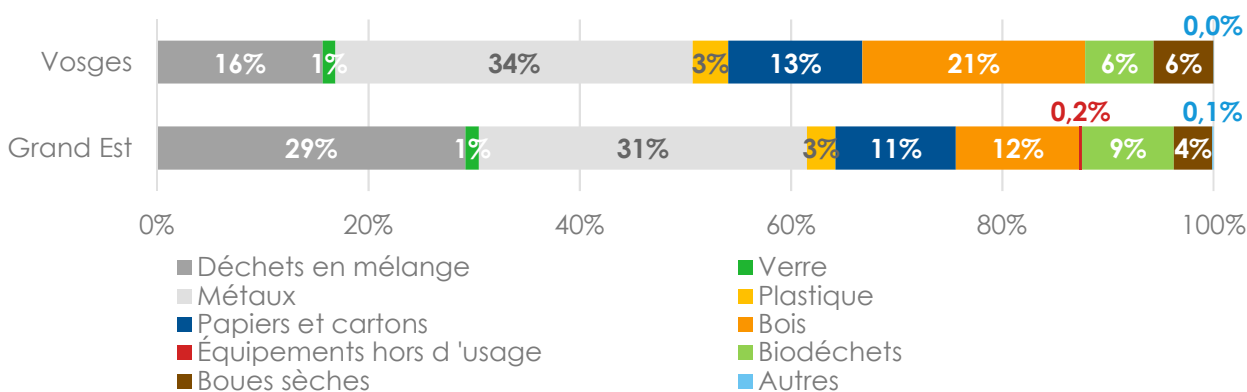
Les biodéchets sont les premiers déchets produits par l'agriculture, suivis par les déchets de bois (souches et palettes notamment) et les plastiques (films et filets en grande partie, big-bags, fûts etc.).

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève à **433 000 t**, soit **59 %** du gisement théorique estimé produit. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

Tonnages de DAEndni traités 2019 par type de déchets - Vosges

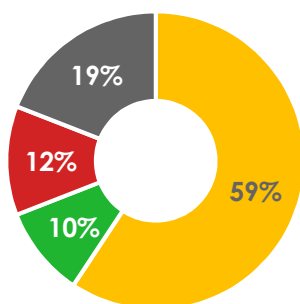


Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s'explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d'arriver en installation de traitement.

Valorisation des tonnages identifiés

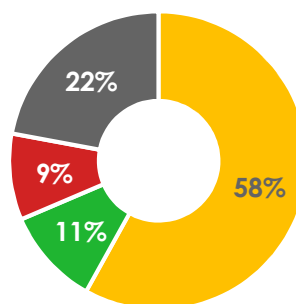
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Vosges



■ Matière
■ Organique
■ Énergétique
■ Autre/Élimination

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2019 - Grand Est



■ Matière
■ Organique
■ Énergétique
■ Autre/Élimination

La répartition départementale des tonnages par mode de valorisation est très proche de la répartition régionale, avec néanmoins une valorisation matière et énergétique plus représentée qui s'explique par la prépondérance du bois.